GUIDE COURRIER INTERNATIONAL ET OUTRE-MER 2018

POST



www.laposte.fr

Sommaire

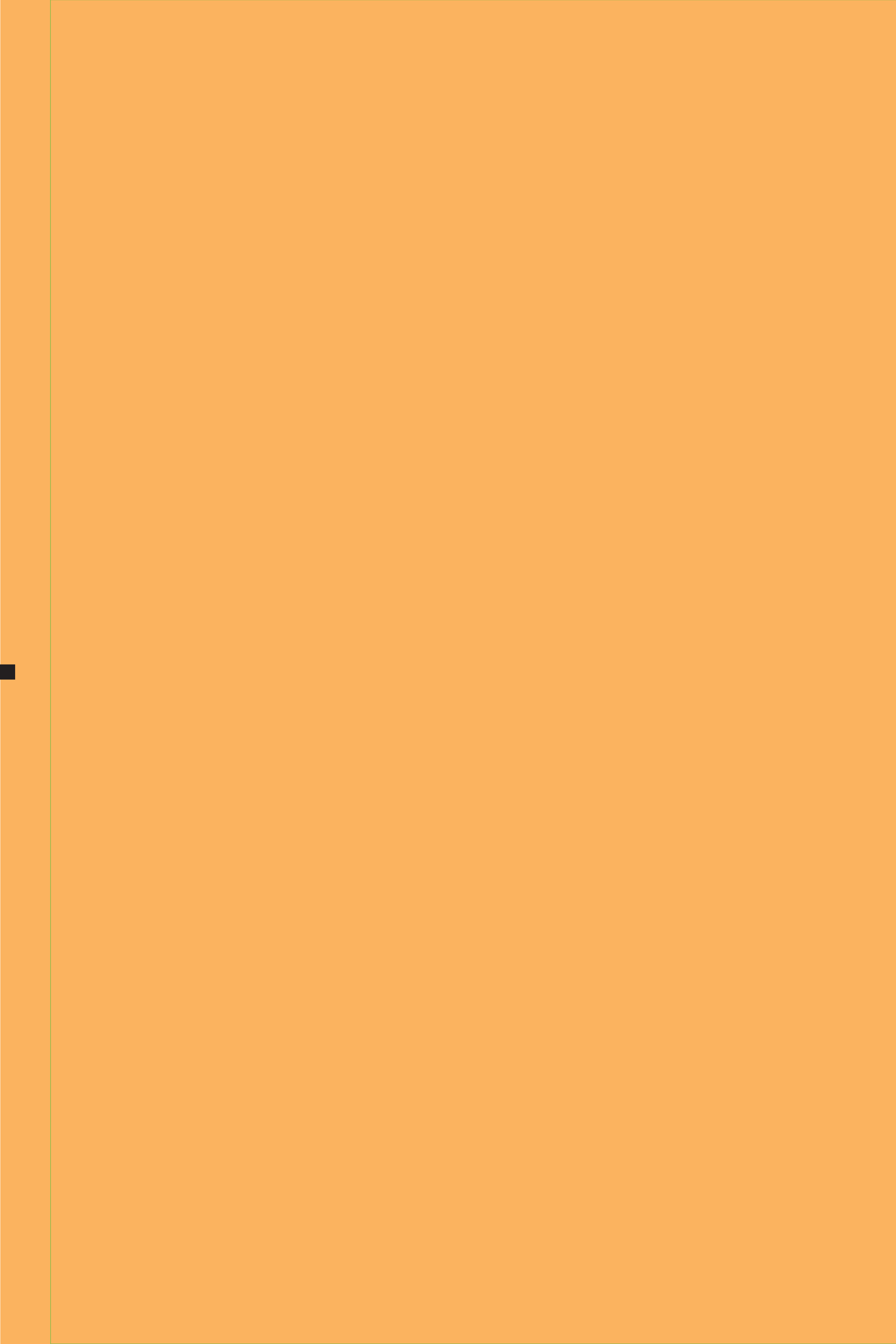
I. LES OFFRES

II. LES FORMALITÉS DOUANIÈRES

III. LA PRÉPARATION DES ENVOIS

IV. LES DESTINATIONS

V. LES CONTACTS



Retrouvez facilement les caractéristiques de tous les produits des offres Courrier et Colis vers l'Outre-Mer et l'International.

I. LES OFFRES

① Vers l'Outre-Mer

1.1. Les destinations Outre-Mer

Zone OM1 :

- **Guadeloupe**
- **Guyane**
- **Martinique**
- **Réunion**
- **Saint-Martin**
- **Saint-Barthélemy**
- **Saint-Pierre et Miquelon**
- **Mayotte**

Zone OM2 :

- **Nouvelle Calédonie**
  (territoires rattachés : Ile Belep, Ile Chesterfield, Ile Huon, Iles Loyauté, Ile des Pins, Ile Surprise, Ile Walpole)
- **Polynésie Française**
  (territoires rattachés : Archipel des Gambiers, Archipel des Marquises, Archipel de La Société, Archipel Sous-le-Vent, Archipel de Tuamoutou, Archipel de Tubai)
- **Iles Wallis et Futuna**
- **Terres Australes et Antarctiques Françaises** (TAAF)
  (Iles Amsterdam et Saint-Paul, Iles Crozet, Archipel des Kerguelen, Terre Adélie)

1.2. L'offre préaffranchie

Pour toujours plus de simplicité, un service d'expédition préaffranchie existe pour les envois vers L'Outre-Mer :
- Le « Prêt-à-Poster lettre suivie » pour les envois jusqu'à 3 kg
- Le « Prêt-à-recommander suivi » pour les envois jusqu'à 20 g

Plis de plus de 100 g : dans le cadre des échanges réciproques entre la Métropole et l'Outre-mer, entre La Réunion et Mayotte ou entre La Réunion, Mayotte d'une part et la Martinique, La Guadeloupe, la Guyane, Saint-Martin, Saint-Barthélémy, Saint-Pierre et Miquelon, le complément d'affranchissement aérien est obligatoire.

• LE PRÊT-À-POSTER LETTRE SUIVIE

Disponible sur la zone OM1 uniquement

Livraison en BAL
Délai indicatif de livraison* : J + 4 à J + 7

Le Prêt-à-Poster lettre suivie est un produit pré-timbré à validité permanente permettant **d'envoyer des documents et des petites marchandises jusqu'à 3 kg** (en fonction des formats) et **dans la limite de 3 cm d'épaisseur.**

Ce produit comporte l'emballage et un service de suivi.

➥ Formats et Poids maximum :

	Enveloppes			Pochettes souples en matière indéchirable			Boîtes carton	
Poids maximum	**20 g**	**50 g**	**100 g**	**500 g**	**1 kg**	**3 kg**	**150 g**	**300 g**
Dimensions en mm	DL 110 x 200	C5 162 x 229	C4 229 x 324	260 x 330	280 x 365	305 x 394	139 x 225 x 30	176 x 285 x 30


Boîte Lettre suivie 150 g


Boîte Lettre suivie 300 g


Lettre suivie 500 g


Lettre suivie 1 kg


Lettre suivie 3 kg


Enveloppe Lettre suivie 20 g


Enveloppe Lettre suivie 20 g sans fenêtre


Enveloppe Lettre suivie 50 g


Enveloppe Lettre suivie 50 g sans fenêtre


Enveloppe Lettre suivie 100 g

* Délais indicatifs et non contractuels, en jours ouvrables.

➥ Suivi :

Pour consulter le suivi de l'envoi :

- **Sur Internet :** www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- **Par SMS** au 620 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS - Uniquement en France métropolitaine).
- **Via notre serveur vocal interactif :**
  - pour les particuliers : le 3631 (prix d'un appel non surtaxé),
  - pour les professionnels : le 3634 (0,34 € TTC/mn à partir d'un téléphone fixe).

➥ Option :

Aucune option n'est disponible sur ce service.

• LE PRÊT-À-RECOMMANDER SUIVI

Disponible pour les envois à destination de Guadeloupe, Martinique, Mayotte, Guyane, Réunion

Livraison contre signature du destinataire
Délai indicatif de livraison* : J + 3 (Martinique, Guadeloupe, Guyane) à J + 4 (Réunion, Mayotte)



Le « Prêt-à-recommander suivi » est un produit « tout-en-un » contenant le support pour écrire, l'enveloppe et l'affranchissement. Ce produit inclut une recommandation au taux R1 (assurance forfaitaire intégrée de 16 €) avec Avis de Réception, intégrant le service de suivi. L'affranchissement est à validité permanente.

➥ Poids maximum :

Pour les envois jusqu'à 20 g.

➥ Suivi :

Pour consulter le suivi de l'envoi :

- **Sur Internet :** www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- **Par SMS** au 620 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS - Uniquement en France métropolitaine).
- **Via notre serveur vocal interactif :**
  - pour les particuliers : le 3631 (prix d'un appel non surtaxé),
  - pour les professionnels : le 3634 (0,35 € TTC/mn à partir d'un téléphone fixe).

➥ Option :

Aucune option n'est disponible sur ce produit.

1.3. L'offre d'affranchissement rapide

L'offre d'affranchissement rapide est appropriée aux clients qui disposent déjà d'une enveloppe ou d'un emballage, qui souhaitent bénéficier de services spécifiques et réaliser des envois rapides de documents ou de marchandises jusqu'à 3 kg vers l'Outre-Mer. Différentes solutions d'affranchissement sont adaptées aux besoins de chacun :
- La Lettre verte
- La Lettre prioritaire

* Délais indicatifs et non contractuels, en jours ouvrables.

- La Lettre suivie
- La Lettre recommandée
- La Valeur déclarée

• COURRIER - LETTRE VERTE

Livraison en boîte à lettres
Délai indicatif de livraison** : J + 4 à J + 7

Plus économique et respectueuse de l'environnement, la Lettre verte permet d'envoyer des courriers et des petits objets, limités à 3 cm d'épaisseur, avec un délai d'acheminement rapide, en toute simplicité.

➡ Poids et dimensions :

Pour tous les envois de 3 kg maximum.
Dimensions maximum autorisées : Longueur + largeur + épaisseur = 100 centimètres avec une longueur maximale de 60 centimètres et une épaisseur maximale de 3 centimètres.

➡ Option :

Aucune option n'est disponible sur ce service

• COURRIER - LETTRE PRIORITAIRE

Livraison en boite à lettres*
Délai indicatif de livraison** : J + 3 à J + 4

La Lettre prioritaire offre un service d'envoi rapide et fiable particulièrement adapté aux envois de documents et de petits objets, limités à 3 cm d'épaisseur, qui réclament des délais d'acheminement urgents et efficaces.

➡ Poids et dimensions :

Pour tous les envois de 3 kg maximum.
Dimensions maximum autorisées : Longueur + largeur + épaisseur = 100 centimètres avec une longueur maximale de 60 centimètres et une épaisseur maximale de 3 centimètres.

➡ Options :

Aucune option n'est disponible sur ce service.

• COURRIER - LETTRE SUIVIE

Livraison en boîte à lettres*
Délai indicatif de livraison** : J + 4 à J + 7

La Lettre suivie est un service d'envoi rapide qui permet de connaître la date de distribution effective de son pli. Ce service permet l'envoi de **documents et de petites marchandises.**

* Si les dimensions de l'envoi le permettent.
** Délais indicatifs et non contractuels, en jours ouvrables.

➥ Poids et dimensions :

Pour tous les envois de 3 kg maximum.
Dimensions maximum autorisées : Longueur + largeur + épaisseur = 100 centimètres avec une longueur maximale de 60 centimètres et une épaisseur maximale de 3 centimètres.

➥ Suivi :

Pour consulter le suivi de l'envoi :

- **Sur Internet :** www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- **Par SMS** au 620 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS - Uniquement en France métropolitaine).
- **Via notre serveur vocal interactif :**
  - pour les particuliers : le 3631 (prix d'un appel non surtaxé),
  - pour les professionnels : le 3634 (0,30 € TTC/mn à partir d'un téléphone fixe).

➥ Option :

Aucune option n'est disponible sur ce service.

• COURRIER - LETTRE RECOMMANDÉE

Remise contre signature du destinataire ou de son mandataire
Délai indicatif de livraison** : J + 4 à J + 7

Le Lettre recommandée donne une valeur juridique aux envois. Elle permet à l'expéditeur d'avoir une preuve de dépôt, ainsi qu'une preuve de distribution signée par le destinataire ou son mandataire, de bénéficier d'une indemnisation forfaitaire en cas de perte ou avarie, avec 3 niveaux de garantie R1, R2 ou R3, et de bénéficier d'un service de suivi permettant de consulter en permanence le statut du courrier et l'éventuel motif de non distribution. L'information est consultable pendant 60 jours.

➥ Poids maximum :

Pour tous les envois de documents de 0 à 3 kg.

➥ Options :

➔ **Avis de Réception :**
Information par voie postale de la date de 1re présentation et/ou de distribution.

➔ **Contre-Remboursement :**
Remise au destinataire des documents ou marchandises contre le paiement du montant indiqué par l'expéditeur.

➥ Suivi :

Pour consulter le suivi de l'envoi :

- **Sur Internet :** www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- **Par SMS** au 620 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS - Uniquement en France métropolitaine).
- **Via notre serveur vocal interactif :**
  - pour les particuliers : le 3631 (prix d'un appel non surtaxé),
  - pour les professionnels : le 3634 (0,30 € TTC/mn à partir d'un téléphone fixe).

* Si les dimensions de l'envoi le permettent.
** Délais indicatifs et non contractuels, en jours ouvrables.

• COURRIER - VALEUR DÉCLARÉE

Il s'agit d'une solution de transport sécurisé pour vos objets de valeur, avec remboursement de la valeur déclarée en cas de perte, détérioration ou spoliation dans la limite de 5 000 €.
Ce service apporte :
- Un acheminement sécurisé
- Une preuve de dépôt
- Une preuve de distribution signée par le destinataire ou son mandataire
- Un service de suivi permettant de consulter en permanence le statut du courrier et l'éventuel motif de non distribution. L'information est consultable pendant 60 jours.
- Un acheminement sécurisé

➡ Poids maximum :

Pour tous les envois de documents et de marchandises de 0 à 5 kg.

➡ Option :

➔ **Avis de Réception :**
Information par voie postale de la date de 1re présentation et/ou de distribution.

➔ **Contre-Remboursement :**
Remise au destinataire des documents ou marchandises contre le paiement du montant indiqué par l'expéditeur.

➡ Suivi :

Pour consulter le suivi de l'envoi :

- **Sur Internet :** www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- **Par SMS** au 620 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS - Uniquement en France métropolitaine).
- **Via notre serveur vocal interactif :**
  - pour les particuliers : le 3631 (prix d'un appel non surtaxé),
  - pour les professionnels : le 3634 (0,30 € TTC/mn à partir d'un téléphone fixe).

1.4. L'offre d'affranchissement en Économique

Pour les clients qui disposent déjà d'une enveloppe ou d'un emballage, qui ne souhaitent pas bénéficier de services optionnels spécifiques et qui ne sont pas contraints par les délais de livraison de leur lettre, la solution d'affranchissement Ecopli est disponible.

• L'ECOPLI

Livraison en boîte à lettres*
Délai indicatif de livraison** : J + 7

➡ Poids et dimensions :

Pour tous les envois de 250 g maximum.
Dimensions maximum autorisées : Longueur + largeur + épaisseur = 100 centimètres avec une longueur maximale de 60 centimètres et une épaisseur maximale de 3 centimètres.

➡ Options :

Aucune option n'est disponible sur ce service.

② Vers l'International

2.1. L'offre d'affranchissements en Prioritaire

L'offre d'affranchissements en prioritaire est adaptée aux clients (entreprises, professionnels et particuliers) qui souhaitent réaliser des envois rapides de documents et de marchandises vers une destination à l'international.
Le courrier international prioritaire permet d'expédier en :
– Lettre prioritaire internationale
– Paquet prioritaire international (uniquement pour les entreprises)

• LE COURRIER INTERNATIONAL PRIORITAIRE

Livraison en boîte à lettres*
Délai indicatif de livraison : se reporter aux pages Destinations

En service prioritaire vous bénéficiez des délais les plus courts : 2 à 3 jours du dépôt de la livraison sur les principales villes européennes.
Pour les particuliers, la Lettre prioritaire internationale est disponible en bureau de Poste ou sur www.laposte.fr pour tout envoi de documents ou marchandises entre 0 et 2 kg et dont l'épaisseur n'excède pas 3 cm. Pour les entreprises, la lettre prioritaire ne contient que du courrier.
Pour les entreprises et professionnels, le paquet international prioritaire est disponible via mon timbre en ligne ou les machines à affranchir. Il n'y a pas de limite d'épaisseur pour le paquet.

➥ Poids maximum :

La limite maximale pour les plis à destination des Pays Africains est de 2kg.

Cependant, il est possible d'envoyer des plis jusqu'à 3 kg pour les 18 pays Africains suivants : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Comores, République du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, République de Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo et Tunisie.

➥ Zones tarifaires :

➔ **Zone 1 « Union Européenne et Suisse » :**
Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse (y compris Liechtenstein, Saint Marin et Vatican mais hors Monaco, Andorre et les destinations Outre-mer qui sont assimilés au courrier national).

* Si les dimensions de l'envoi le permettent.

→ **Zone 2 « Reste du monde » :**
Autres pays d'Europe (hors Union européenne et Suisse), Afrique, Amérique, Asie, Océanie.

Produits avec suivi inclus :

→ **Pour les particuliers :**
La Lettre suivie internationale permet l'envoi de documents et de marchandises, de 0 à 2 kg, vers le monde entier. Disponible en bureau de poste ou en ligne.

→ **Pour les entreprises :**
Delivengo easy permet l'envoi de marchandises jusqu'à 2kg vers le monde entier. Disponible en ligne sur www.laposte.fr/delivengoeasy.
- Aucune option ne peut être cumulée à la Lettre suivie internationale et Delivengo easy
- Le suivi est assuré de bout en bout vers les 42 destinations suivantes : Allemagne, Arabie Saoudite, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Chypre, Corée, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, Gibraltar, Grande-Bretagne, Hong-Kong, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Liban, Lituanie, Luxembourg, Malaisie, Malte, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Russie, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse*.
- Le suivi est assuré jusqu'à la frontière française pour les autres destinations.

Options :

→ **Export suivi** :**
Sticker prépayé disponible sur www.laposte.fr ou liasse bureautique commandable auprès des fournisseurs agréés***. À ajouter à l'affranchissement lettre prioritaire internationale ou paquet prioritaire international.

→ **Recommandation :**
- Le suivi est assuré de bout en bout vers les 22 destinations suivantes* : Albanie, Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, États-Unis, Finlande, Gibraltar, Grande-Bretagne, Irlande, Islande, Japon, Les Iles Caïman, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Suède, Suisse, Slovénie, Thaïlande, Vanuatu
- Le suivi est assuré jusqu'à la frontière française pour les autres destinations.
- Preuve juridique du dépôt.
- Remise des envois contre signature du destinataire.
- Assurance forfaitaire en cas de perte, avarie ou spoliation.
- 2 niveaux de recommandation R1 et R2 permettant d'accéder à des indemnités forfaitaires respectives de 45 € et 150 €.
- Avis de réception (optionnel) : information de l'expéditeur par voie postale de la date de remise de l'objet à son destinataire.

→ **Valeur Déclarée** (pour les destinations qui l'acceptent) :
Solution de transport sécurisé pour vos envois de marchandises de valeur, avec preuve de dépôt suivi, avis de réception (optionnel), remise contre signature et remboursement de la valeur déclarée lors du dépôt en cas de perte, spoliation, avarie, dans la limite du maximum autorisé.

Attention ! les envois en Valeur Déclarée nécessitent un conditionnement spécifique (voir page 45 partie Envois).

Informations de suivi :

→ Sur Internet : www.laposte.fr (gratuit, hors coût de connexion)
→ Par téléphone : 36 31 (Particuliers) et 36 34 (Entreprises).

* : Liste non exhaustive susceptible d'évoluer au cours de l'année.
** Offre réservée uniquement aux entreprises et aux professionnels.
*** : TECHMAY, Zone industrielle - Avenue de l'Europe - BP 453 - 12104 MILLAU Cedex
**** : Liste non exhaustive susceptible d'évoluer au cours de l'année.



Selon la destination des envois, les formalités douanières peuvent varier.
Pour vous y retrouver facilement, découvrez toutes les procédures pratiques et nécessaires pour bien préparer les envois et assurer leur bonne réception.

II. LES FORMALITÉS DOUANIÈRES

① Introduction sur les formalités douanières

En France, toute vente de marchandise est soumise à la TVA. En revanche, les marchandises exportées (vers l'OM ou les pays hors Union européenne) sont vendues Hors Taxe.
La taxation de ces marchandises se fait dans le pays de destination. Les taxes sont alors réglées par le destinataire au moment de la distribution du pli. Chaque pays ayant sa propre réglementation fiscale, les niveaux de taxation sont différents. À l'entrée dans le pays de destination, le service des douanes du pays détermine les éventuels droits de douane
à récupérer auprès du destinataire en fonction du contenu du colis (origine, nature et valeur).
De plus, les formalités douanières au départ de Métropole vers les DOM sont également applicables dans les COM.

Remarque : Même s'il s'agit d'un cadeau, ces documents doivent être complétés car la notion de cadeau peut être appréciée de manière très différente par la douane du pays de destination qui peut fixer des seuils d'exonérations de droits selon la nature des marchandises.

➡ Pourquoi une déclaration en douane ?

Afin d'éviter d'ouvrir le pli ou le colis pour connaître son contenu (origine, nature, valeur) afin d'évaluer les droits de douane, les services de douane ont besoin de documents récapitulant ces informations. Ceux-ci sont matérialisés par une déclaration en douane CN22 ou CN23 suivant les cas et d'une facture qui doivent être apposées sur le pli ou le colis. Ainsi les services douaniers ont toutes les informations pour déterminer les droits de douane. En cas d'absence de ces documents, les plis ou les colis seront bloqués en douane et subiront un retard dans leur acheminement.

➡ Pourquoi une déclaration d'origine ?

Dans le cas des exportations vers les pays tiers, l'Union européenne entretenant des relations commerciales préférentielles avec un grand nombre de pays, ces régimes préférentiels permettent un traitement plus rapide des plis ou des colis par le service des douanes et/ou au destinataire d'être exonéré totalement ou en partie du paiement des droits de douane à l'arrivée. Afin de profiter de ces régimes, il faut prouver que la marchandise concernée est bien originaire de l'Union européenne. Cette preuve est fournie via une déclaration d'origine qui doit être ajoutée à l'envoi, en plus de la CN 23 et des factures. Elle se matérialise par une DOF – Déclaration d'Origine sur Facture – pour la majorité des envois ou par un EUR 1, EUR 2, EUR-MED ou ATR pour les autres destinations (voir page 27 et 29).

➡ Pourquoi un DAU ?

Dans le cas d'envois dont la valeur est supérieure à 1 000 €, un DAU – Document Administratif Unique – doit être également complété à la place de la CN 23. Il sera établi par la Poste s'il n'est pas fourni par l'expéditeur.
Le strict respect des réglementations douanières, des règles de présentation des factures et de signalétique des envois évite tout retard d'acheminement – voire tout refus – de la part des services des Douanes.
Pour connaître les formalités douanières incombant à un envoi, il faut répondre à ces deux questions :

- → Vers quelle destination part l'envoi ?
- → Quelles sont la description, la valeur et la nature du contenu (échantillon commercial, cadeau, documents...) de l'envoi ?
- → Vous développez-vous à l'international ?
  www.commerce-exterieur.gouv.fr

Des réponses à ces questions découleront les formalités douanières à suivre.

② Les formalités douanières en fonction des destinations

2.1. Pour les envois vers l'Union européenne

• LES DESTINATIONS CONCERNÉES : 27 PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE

Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre Sud, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni & Irlande du Nord, Slovaquie, Slovénie, Suède.

• QUELLES SONT LES FORMALITÉS À RESPECTER ?

Vers l'Union européenne, **aucun document douanier** n'est, en règle générale, nécessaire.

➥ Particularités :

- Les marchandises adressées vers les territoires rattachés mentionnés ci-dessous doivent être accompagnées de documents douaniers (voir les formalités douanières pour les envois vers le reste du monde page 27).

➔ Allemagne : Territoire de Büsingen, Ile d'Helgoland

➔ Danemark : Iles Féroé, Groënland

➔ Espagne : Iles Canaries, Ceuta, Melilla

➔ Finlande : Iles Aland

➔ Grèce : Mont Athos

➔ Italie : Campione d'Italia, Livigno, Saint-Marin, Vatican

➔ Royaume-Uni : Jersey, Guernesey, Île de Man, Gibraltar

- Des envois tels que ceux de produits et technologies à double usage (civil et militaire), les armes, munitions et matériels de guerre, les médicaments et substances classées comme psychotropes, les alcools, les huiles minérales, les tabacs, ainsi que les biens culturels dont la sortie du territoire est réglementée, restent soumises à des formalités dont les clients sont invités à vérifier l'actualité auprès des services douaniers avant chaque exportation.

2.2. Pour les envois vers la zone OM1

• LES DESTINATIONS CONCERNÉES

➔ **Guadeloupe**

➔ **Guyane**

➔ **Martinique**

➔ **Réunion**

➔ **Saint-Martin**

➔ **Saint-Barthélemy**

➔ **Mayotte**

➔ **Saint-Pierre et Miquelon**

• QUELLES SONT LES FORMALITÉS À RESPECTER ?

➥ **Étape 1 :** Joindre le formulaire douanier conforme à l'envoi.
(CN22 ou CN23 suivant le cas. Voir tableau récapitulatif ci-après)
Un DAU (Document Administratif Unique) sera établi par la Poste pour les envois dont la valeur est supérieure à 1 000 €.
Voir le modèle de DAU page 38.

➥ **Étape 2 :** Joindre une facture.
➔ **Pour un envoi non commercial :** une facture pro forma en double exemplaire
➔ **Pour un envoi commercial :** une facture commerciale en double exemplaire
Voir les modèles de factures commerciales et pro forma page 35 et 36.

• Récapitulatif des formalités douanières par type d'envoi

	Envoi non commercial	Envoi commercial
Envois de document sans valeur (en courrier international)	Aucune formalité	
Envois dont la valeur est < 300 DTS*	CN22 + Facture pro forma en 2 exemplaires	CN23 + Facture commerciale en 2 exemplaires
Envois dont la valeur est >300 DTS*	CN23 + Facture pro forma en 2 exemplaires + **DAU si valeur > 1 000 €**	CN23 + Facture commerciale en 2 exemplaires + **DAU si valeur > 1 000 €**

2.3. Pour les envois vers le reste du monde, la zone OM2

• LES DESTINATIONS CONCERNÉES

➥ Toutes destinations à l'International, hors Union européenne

➥ La zone OM2 :

➔ **Nouvelle Calédonie et ses territoires rattachés :**
Ile Belep, Ile Chesterfield, Ile Huon, Iles Loyauté, Ile des Pins, Ile Surprise, Ile Walpole

➔ **Polynésie Française et ses territoires rattachés :**
Archipel des Gambiers, Archipel des Marquises, Archipel de la Société, Archipel Sous-le-Vent, Archipel de Tuamoutou, Archipel de Tubai

➔ **Iles Wallis et Futuna**

➔ **Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF)**

• QUELLES SONT LES FORMALITÉS À RESPECTER ?

➥ **Étape 1 :** Joindre le formulaire douanier conforme à l'envoi
(CN22 ou CN23 suivant les cas. Voir tableau récapitulatif page 27).
Un DAU (Document Administratif Unique) sera établi par la Poste pour les envois dont la valeur est supérieure à 8 000 €.
Voir le modèle de DAU page 38.

➥ **Étape 2 :** Joindre une facture en double exemplaire.

➔ **Pour un envoi non commercial :** une facture pro forma en double exemplaire
➔ **Pour un envoi commercial :** une facture commerciale en double exemplaire
Voir les modèles de factures commerciales et pro forma page 35 et 36.

*DTS = Droits de Tirages Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site : http://www.laposte.fr

➥ Étape 3 : Établir le cas échéant une Déclaration d'Origine.

L'Union européenne entretient des relations commerciales préférentielles avec un grand nombre de pays tiers. Ces régimes préférentiels permettent au destinataire l'exonération ou la diminution du montant des droits de douane à l'arrivée.

Pour ce faire, l'expéditeur doit prouver que la marchandise concernée est bien originaire d'un pays de l'Union européenne. Cette preuve sera fournie par l'exportateur au moment de l'expédition, soit à l'aide d'une Déclaration d'Origine sur Facture (DOF), soit à l'aide de formulaires types EUR 1, EUR 2, EUR-MED ou ATR.

➔ La Déclaration d'Origine sur Facture (DOF)

Pour la majorité des pays avec lesquels l'Union européenne entretient des relations préférentielles, la déclaration d'origine peut, jusqu'à un certain seuil, être établie sur facture par l'exportateur (voir tableau page suivante).

Les exportateurs agréés peuvent également utiliser une DOF quelle que soit la valeur de leur envoi s'ils ont reçu un numéro d'agrément de la Direction Générale des Douanes et de Droits Indirects (DGDDI).

Dans ce cas le n° d'agrément doit être inséré dans la déclaration d'origine sur facture (ex : l'exportateur des produits couverts par le présent document et bénéficiaire de l'autorisation douanière n°... déclare...).

Voir les modèles de DOF page 36.

➔ Formulaires EUR 1, EUR 2, EUR-MED ou ATR

Selon le pays, et, en fonction de l'accord spécifique et dans la limite des seuils de valeurs fixés par chaque accord (voir tableau page suivante) doit être utilisé :

- soit un formulaire EUR 1 établi par l'exportateur et soumis au visa des autorités douanières françaises,
- soit un formulaire EUR 2, établi par l'exportateur et non soumis au visa des autorités douanières,
- soit un formulaire ATR : il s'utilise pour les envois de produits industriels en provenance de l'Union européenne et à destination de la Turquie exclusivement,
- soit un formulaire EUR-MED : il s'utilise en lieu et place du formulaire EUR1

Voir les modèles de formulaire EUR1, EUR2, EUR-MED et ATR page 37.

• Récapitulatif des formalités douanières par type d'envoi

	Envoi non commercial	Envoi commercial
Envois de documents et marchandises en : - courrier international dont la valeur est < à 300 DTS*	CN22 + Facture pro forma en 2 exemplaires + Déclaration d'origine (DOF, EUR1, EUR2, EUR-MED, ou ATR)	CN23 + Facture commerciale en 2 exemplaires + Déclaration d'origine (DOF, EUR1, EUR2, EUR-MED, ou ATR)
Envois de documents et marchandises en : - courrier international dont la valeur est > à 300 DTS*	CN23 + Facture pro forma en 2 exemplaires + DAU si valeur > 1 000 € + Déclaration d'origine (DOF, EUR1, EUR2, EUR-MED, ou ATR)	CN23 + Facture commerciale en 2 exemplaires + DAU si valeur > 1 000 € + Déclaration d'origine (DOF, EUR1, EUR2, EUR-MED, ou ATR)

*DTS = Droits de Tirages Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site : http://www.laposte.fr

• QUELS DOCUMENTS POUR JUSTIFIER DE L'ORIGINE DES MARCHANDISES ?

Pays de destination	Valeur de l'envoi (HT)	Documents à joindre
A : Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Andorre, Anguilla, Aruba, Antilles Néerlandaises B : Bande de Gaza, Bosnie-Herzégovine C : Iles Caïques, Iles Caïmans, Ceuta, Chili, Cisjordanie E : Égypte F : Iles Falkland, Iles Féroé G : Géorgie du Sud, Groenland I : Islande(1), Israël J : Jordanie K : Kosovo L : Liban, Liechtenstein M : Macédoine, Maroc, Mayotte, Melilla, Mexique, Monténégro, Montserrat N : Norvège(1), Nouvelle-Calédonie P : Pitcairn, Polynésie Française S : Ste-Hélène, Saint-Pierre et Miquelon, Serbie, Suisse(1) T : Terres Australes et Antarctiques Françaises, Tunisie V : Iles Vierges britanniques W : Wallis et Futuna Pays ACP (Afrique – Caraïbes – Pacifique) : Voir liste dans le tableau page 30	Jusqu'à 6 000 € Au-dessus de 6 000 €	DOF EUR 1 ou EUR-MED dans certains échanges
• Syrie	Jusqu'à 850 € Au-dessus de 850 €	EUR 2 EUR 1
• Chypre du nord, Turquie - produits agricoles relevant de l'annexe 1 du Traité et produits CECA	Jusqu'à 6 000 € Au-dessus de 6 000 €	DOF EUR 1
• Chypre du nord, Turquie - autres produits industriels et produits agricoles hors annexe 1	Jusqu'à 6 000 € Au-dessus de 6 000 €	DOF ATR
• Corée du Sud	Jusqu'à 6 000 € Au-dessus de 6 000 €	DOF DOF pour les exportateurs agréés

(1) Pays faisant parti de l'A.E.L.E.

• LISTE DES PAYS ACP (AFRIQUE-CARAÏBES-PACIFIQUE)

Les relations entre les pays ACP et l'UE sont régies par l'accord de partenariat ACP-UE. Dans cet accord, les pays ACP et l'UE ont décidé de remplacer les dispositions commerciales existantes par des accords de partenariat économique (APE) afin de lever progressivement les entraves au commerce et d'améliorer la coopération dans tous les domaines liés au commerce.

Aujourd'hui, les pays ACP bénéficient d'un des trois régimes préférentiels suivants :

• un **accord de partenariat économique complet (APE)** : pour les pays ACP ayant conclu un APE complet ;

• un **accord de partenariat économique intérimaire** (Règlement relatif à l'accès au marché APE): pour les pays ACP ayant conclu un APE intérimaire ;

• un **volet pertinent du système des préférences généralisées (SPG)** : pour les pays ACP n'ayant pas conclu d'APE complet ou intérimaire.

➥ Les accords de partenariat économique complet (APE)

Antigua-et-Barbuda
Bahamas
Barbade
Belize
Dominique
République Dominicaine
Grenade
Guyana
Jamaïque
Sainte-Lucie
Saint-Vincent-et-les-Grenadines
Saint-Christophe-et-Niévès
Suriname
Trinidad-et-Tobago

➥ Les accords de partenariat économique intérimaires (APE)

Botswana
Burundi
Cameroun
Comores
Côte-d'Ivoire
Iles Fidji
Ghana
Haïti
Kenya
Lesotho
Madagascar
Maurice
Mozambique
Namibie
Papouasie (et Nouvelle-Guinée)
Rwanda
Seychelles
Swaziland
Tanzanie
Ouganda
Zambie
Zimbabwe

➥ Le système des préférences généralisées (SPG)

Afrique du Sud
Angola
Bénin
Burkina-Faso
Cap-Vert
Centrafricaine (République)
Congo (République Démocratique)
Congo
Cook (Iles)
Cuba
Djibouti
Timor Oriental
Guinée-Equatoriale
Erythrée
Ethiopie
Gabon
Gambie
Guinée
Guinée-Bissau
Kiribati
Liberia
Malawi
Mali
Iles Marshall
Mauritanie
Micronésie
Nauru
Niger
Nigeria
Niue
Palau
Samoa
Sao Tomé (et Principe)
Sénégal
Sierra Leone
Salomon (Iles)
Somalie
Soudan
Tchad
Togo
Tonga
Tuvalu (Iles)
Vanuatu

2.4 Réception de marchandises à l'import

J'ai reçu un envoi de marchandises provenant d'un pays situé en dehors de l'Union Européenne ou de l'outre-mer.

J'ai reçu un envoi à destination de l'outre-mer, en provenance de la France métropolitaine, du reste de l'Union européenne, d'un territoire d'outre-mer différent du territoire de destination ou du reste du monde.

Une expédition entre particuliers de marchandises neuves ou d'occasion (même destinées à un usage personnel), **ou un achat à distance** (même à la suite d'une commande ponctuelle par Internet), **effectués soit dans un pays situé hors de l'Union Européenne soit en outre-mer**, constituent une **opération d'importation de marchandises** en France Métropolitaine.

Il en est de même pour les marchandises à destination de l'outre-mer expédiées depuis la France métropolitaine, le reste de l'Union européenne, un territoire d'outre-mer différent du territoire de destination ou le reste du monde.

À ce titre, **toute personne (particulier ou entreprise) peut être redevable :**

- **D'éventuels droits de douane qui sont déterminés par la nature de la marchandise importée, sa valeur et le pays d'origine**
- De **Taxe sur la Valeur Ajoutée** qui est déterminée par **la nature de la marchandise importée, sa valeur**
- De frais de dédouanement.

➥ Calculs des droits de douane et la TVA à l'importation en France

Les droits de douane sont calculés par l'administration des douanes :

- Sur la valeur déclarée de la marchandise (par l'expéditeur sur la déclaration en douane CN 22 ou CN 23) + les frais de transport et assurance et/ou indemnisation (payés par l'expéditeur dans le pays d'origine) =→ on obtient l'assiette de calcul pour les droits de douane.
- Sur cette assiette, on applique le taux de droits de douane déterminé par la nature de la marchandise et son code TARIC. Le code TARIC, qui est composé de 10 chiffres, est déterminé lors de la procédure de dédouanement. Il permet de définir le taux de droits de douane applicable ainsi que la réglementation communautaire applicables lors de l'importation d'un produit

➔ La TVA est calculée :

- Sur la valeur déclarée de la marchandise + les frais de transport et assurance et/ou indemnisation + le montant de droits de douane =→ on obtient l'assiette de calcul pour la TVA.
- Sur cette assiette, on applique le taux de TVA déterminé par la nature de la marchandise et son code TARIC.

➔ Les frais de dédouanement :

- La Poste effectue les formalités de dédouanement et avance les droits de douane et la TVA à la Douane Française avant de les récupérer auprès du destinataire lors de la livraison de l'envoi. Pour ces différentes prestations de service, La Poste facture au destinataire des frais de dédouanement.

Ces frais sont de :

- 15 € pour les envois de la gamme colis, 12 € pour les envois de la gamme Courrier.

Pour les marchandises réglementées devant faire l'objet d'un contrôle phytosanitaire/vétérinaire ou auprès de la DGCCRF, La Poste facture au destinataire des frais de dédouanement de 30 € par envoi ainsi que des frais de présentation au banc de visite de 31,50 € par envoi .

Si la destruction de l'envoi est exigée par le service phytosanitaire/vétérinaire ou DGCCRF, un supplément de 150 € par envoi sera facturé au destinataire.

En cas de refus du destinataire d'acquitter les frais de dédouanement, droits de douane et TVA, l'envoi de marchandises est renvoyé à l'expéditeur.

➥ Les cas de remboursements des droits de douanes et TVA payés par le destinataire lors de la livraison de son envoi de marchandises

➔ Si l'envoi de marchandises doit faire retour car :

- La marchandise ne correspond pas à la commande ou est détériorée, et donc n'est pas utilisable par le destinataire en France (marchandises commandées dans le cadre de la vente à distance). L'envoi de marchandises a été livré et ouvert par le destinataire.

Pour que le remboursement soit accepté par la Douane française, cette dernière doit pouvoir préalablement vérifier que la marchandise en retour correspond bien à celle qui a été expédiée à l'aller. Si cette vérification du contenu n'est pas réalisée par le bureau de douane avant le retour de la marchandise, le remboursement des droits de douane et de la TVA ne sera pas validé par la Douane française.

Le dossier de remboursement est constitué au minimum de l'original du bordereau C50, d'un exemplaire de la liasse de transport avec CN 22 ou CN 23 (et le cas échéant, une facture) et d'un courrier du destinataire avec un motif justifiant le retour.

➔ Procédure à suivre :
Le client doit joindre son dossier de demande de remboursement directement avec l'envoi de marchandises en retour. Cet envoi de marchandises doit obligatoirement être identifiable par La Poste (signalétique « Retour » visible sur la liasse de transport) afin d'être présenté au Bureau de Douane pour inspection lors de l'opération de réexportation. Si l'envoi ne peut être présenté au Bureau de Douane par La Poste, l'opération de remboursement ne pourra pas être validée par la Douane française.

La Douane française est la seule autorité compétente pour valider la recevabilité de la demande de remboursement du destinataire.

➥ Le cas où le pli est retenu au bureau d'échange international de La Poste

Il y a différentes raisons pour que les envois soient retenus par le bureau d'échanges international :
- La **valeur de la marchandise n'est pas indiquée sur le document douanier CN 22 ou CN 23**, ce qui ne permet pas de déterminer le montant des droits de douane et de la Taxe sur la Valeur Ajoutée à acquitter par le destinataire.
- La **description de la marchandise n'est pas indiquée ou est imprécise** sur le document douanier CN 22 ou CN 23. Par exemple, une description de type « cadeau » n'est pas valable pour la Douane car elle n'indique pas la nature de la marchandise.
- **Il manque une facture**. Dans ce cas, le destinataire particulier doit fournir un justificatif d'achat ou une déclaration sur l'honneur indiquant la valeur et la nature de la marchandise.
- Il s'agit d'une **marchandise soumise à des mesures d'interdiction ou à des restrictions particulières à l'importation**.

Ces marchandises doivent être accompagnées de **documents spécifiques (licences, certificats, autorisations d'importation, par exemple pour les produits issus d'espèces de faune et de flores sauvages protégées par la convention de Washington)** qui doivent pouvoir être présentés aux services douaniers lors du dédouanement.
Certaines **marchandises doivent également correspondre aux normes (sanitaire, phytosanitaire, industrielle, technique) en vigueur au sein de l'Union européenne.** A ce titre, les services douaniers sont chargés de vérifier le respect des réglementations nationales et internationales, en collaboration avec d'autres administrations. Si ces critères ne sont pas respectés, la marchandise risque d'être bloquée par les services douaniers ou détruits.

À titre d'exemple, l'importation en France des végétaux (fleurs, plantes, fruits, etc.) est réglementée. Une vigilance particulière est apportée à l'importation, pour vérifier si ces végétaux sont contaminés par certains organismes nuisibles dangereux (organismes de quarantaine).
Il en va de même pour certains produits alimentaires (par exemple, le thé) et certains produits de consommation. Les viandes, produits à base de viandes, le lait et produits à base de lait, font l'objet d'un contrôle vétérinaire systématique et leur importation est interdite au sein de l'Union Européenne.
Si vous êtes le destinataire de l'envoi et que son contenu relève des catégories mentionnées ci-dessus, vous serez contacté par courrier par le bureau d'échanges international de La Poste et invité à fournir les documents complémentaires nécessaires à l'importation de votre marchandise.

➥ Plus de renseignements

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur les modalités d'importation des envois postaux, consultez le site internet de la Douane Française :
http ://www.douane.gouv.fr (Espace "Particuliers" → Vous achetez → Internet et colis postaux)

③ Les justificatifs d'exportation

3.1. Les justificatifs d'exportation

Les exportations (courrier et colis) hors Union européenne et à destination de l'Outre-Mer sont exonérées de TVA. Afin de justifier de cette exonération, les expéditeurs devront conserver pendant 4 ans le justificatif d'exportation de la déclaration de douane CN 23 ou la preuve de dépôt client de la liasse de transport, validée par le timbre à date du bureau de dépôt.
L'exportateur peut demander à La Poste d'établir en son nom un DAU quelle que soit la valeur de son envoi.
Les documents justificatifs de l'exportation varient en fonction des modalités d'exportation :

➥ Si les envois sont ≤ à 1 000 €

CN23
visée par la Poste (bureau de dépôt)

➥ Si les envois sont > à 1 000 €

Exemplaire n°3 du DAU
visé par le service des douanes françaises

➥ Cas particulier des envois dans le cadre de la **procédure simplifiée de dédouanement postal :** la justification de l'exportation est constituée par la déclaration complémentaire globale visée et déposée par l'expéditeur auprès des douanes à la fin de chaque mois.
La procédure simplifiée de dédouanement postal couvre toutes les exportations quelle que soit leur valeur.
Cette procédure simplifiée de dédouanement postal concerne des flux importants et réguliers à destination des DOM et n'est pas accessible à des exportateurs ponctuels.

3.2. Le numéro tarifaire

Depuis 1988, la Communauté européenne a, après nombre d'États dans le monde, adopté le Système Harmonisé (SH) de désignation des marchandises pour les envois commerciaux.

Ce "numéro tarifaire" à 6 chiffres permet d'identifier de manière unique et dans le monde entier tous les objets physiques. Il est un des trois éléments permettant d'établir la taxation en douane, avec le montant des frais de port et l'origine de la marchandise.

Pour permettre un traitement rapide des opérations douanières à l'arrivée dans le pays de destination, il est ainsi recommandé aux entreprises d'indiquer le numéro tarifaire de la marchandise envoyée.

Dans les échanges postaux, seule l'indication du numéro tarifaire à 6 chiffres constitue une obligation pour les entreprises expéditrices.

Pour savoir où trouver le n° tarifaire adéquat, voir page 38.

4 Droits et taxes applicables dans le pays de destination

Les droits et taxes applicables dépendent de la nature de la marchandise exportée, de son origine, de sa valeur et du montant des frais de port.
Pour permettre un traitement rapide des opérations douanières à l'arrivée, les entreprises ont l'obligation d'indiquer le numéro tarifaire de la marchandise exportée. Ce numéro tarifaire à 6 chiffres appelé code du Système Harmonisé (SH) permet d'identifier de manière unique et dans le monde entier tous les objets physiques.
Pour savoir où trouver le numéro tarifaire adéquat, voir page 38.

Chaque pays peut appliquer à destination en plus de droits de douane qui lui sont propres, des taxes diverses et notamment une taxe à la consommation de type TVA.

Une indication précise des droits et taxes applicables à l'importation dans de nombreux pays pourra être obtenue à partir du code SH de la marchandise exportée, sur le site **Market Access Database** :
http://madb.europa.eu/mkaccdb2/indexPubli.htm
(Consultation gratuite hors coût de connexion….)

« Les frais de dédouanement postaux perçus en complément des droits et taxes de douane correspondent aux frais supportés par les services postaux pour assurer les opérations de dédouanement et la remise des envois aux destinataires. Ils sont de 12 € pour le courrier et de 15 € pour le colis. Le courrier perçoit des frais de 65 € lorsque la valeur en douane des envois est supérieure à 2 300 €. »

5 Présentation des documents douaniers

5.1. Recommandations pratiques

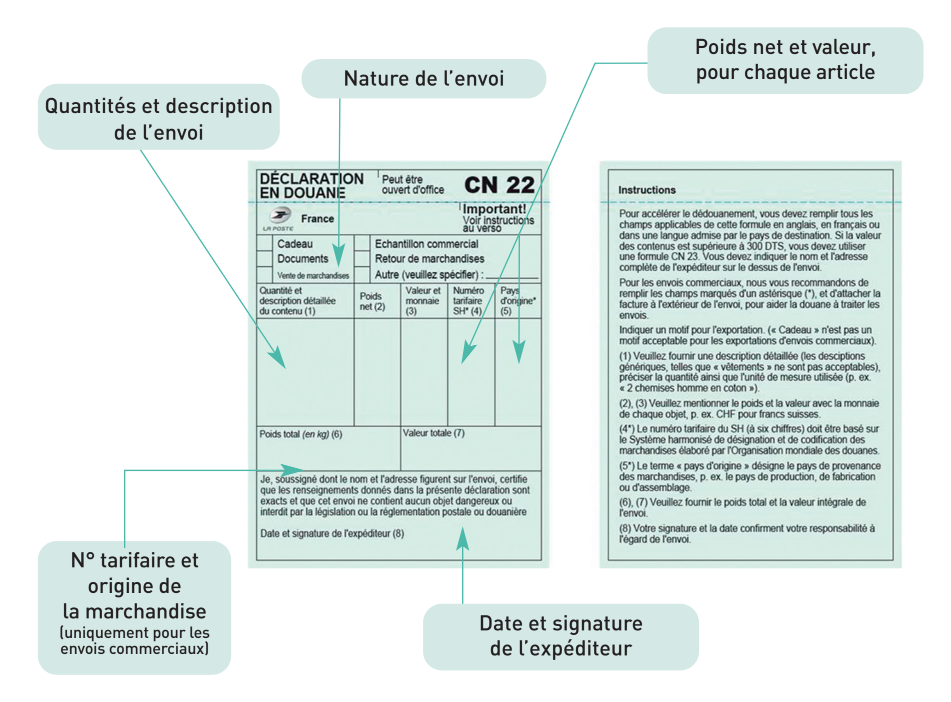
Pour faciliter le traitement des plis et des colis et les opérations de dédouanement, il est conseillé de :

- mettre sous pochette plastique autocollante les différents documents douaniers et factures
- laisser apparents les documents à faire viser par la douane

Par ailleurs, en dehors des pays francophones, il est conseillé d'utiliser l'anglais ou la langue du pays de destination (en privilégiant les caractères latins).

5.2. Modèles des documents douaniers

Déclaration en douane CN 22



DÉCLARATION EN DOUANE — Peut être ouvert d'office — CN 22

LA POSTE — France — Important! Voir instructions au verso

☐	Cadeau	☐	Echantillon commercial
☐	Documents	☐	Retour de marchandises
☐	Vente de marchandises	☐	Autre (veuillez spécifier) : ______

Quantité et description détaillée du contenu (1)	Poids net (2)	Valeur et monnaie (3)	Numéro tarifaire SH* (4)	Pays d'origine* (5)
Poids total *(en kg)* (6)		Valeur totale (7)		

Je, soussigné dont le nom et l'adresse figurent sur l'envoi, certifie que les renseignements donnés dans la présente déclaration sont exacts et que cet envoi ne contient aucun objet dangereux ou interdit par la législation ou la réglementation postale ou douanière

Date et signature de l'expéditeur (8)

Instructions

Pour accélérer le dédouanement, vous devez remplir tous les champs applicables de cette formule en anglais, en français ou dans une langue admise par le pays de destination. Si la valeur des contenus est supérieure à 300 DTS, vous devez utiliser une formule CN 23. Vous devez indiquer le nom et l'adresse complète de l'expéditeur sur le dessus de l'envoi.

Pour les envois commerciaux, nous vous recommandons de remplir les champs marqués d'un astérisque (*), et d'attacher la facture à l'extérieur de l'envoi, pour aider la douane à traiter les envois.

Indiquer un motif pour l'exportation. (« Cadeau » n'est pas un motif acceptable pour les exportations d'envois commerciaux).

(1) Veuillez fournir une description détaillée (les desciptions génériques, telles que « vêtements » ne sont pas acceptables), préciser la quantité ainsi que l'unité de mesure utilisée (p. ex. « 2 chemises homme en coton »).

(2), (3) Veuillez mentionner le poids et la valeur avec la monnaie de chaque objet, p. ex. CHF pour francs suisses.

(4*) Le numéro tarifaire du SH (à six chiffres) doit être basé sur le Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises élaboré par l'Organisation mondiale des douanes.

(5*) Le terme « pays d'origine » désigne le pays de provenance des marchandises, p. ex. le pays de production, de fabrication ou d'assemblage.

(6), (7) Veuillez fournir le poids total et la valeur intégrale de l'envoi.

(8) Votre signature et la date confirment votre responsabilité à l'égard de l'envoi.

Déclaration en douane CN 23

LA POSTE — **FRANCE** — **DÉCLARATION EN DOUANE** — **CN 23**

Important ! Voir instructions au verso

N° de l'envoi (code à barres, s'il existe) | **Peut être ouvert d'office**

De
- Nom
- Société/firme
- Référence en douane de l'expéditeur (si elle existe)
- Rue — N° de tél.
- Code postal — Ville
- FRANCE

À
- Nom
- Société/firme
- Rue — N° de tél.
- Code postal — Ville
- Pays

Référence de l'importateur/destinataire (si elle existe) (code fiscal/n° de TVA/code de l'importateur) (facultatif)

N° de téléphone/fax/e-mail de l'importateur/destinataire (si connus)

Description détaillée du contenu (1)	Quantité (2)	Poids net (en kg) (3)	Valeur (5)	*Pour les envois commerciaux seulement* — N° tarifaire du SH (7)	*Pour les envois commerciaux seulement* — Pays d'origine des marchandises (8)
		Poids brut total (4)	Valeur totale (6)	Frais de port/Frais (9)	

Catégorie de l'envoi (10)	☐ Echantillon commercial	☐ Autre (veuillez préciser) : ______
☐ Cadeau	☐ Retour de marchandise	Explication :
☐ Document	☐ Vente de marchandises	

Bureau d'origine/date de dépôt

Observations (11) : (p. ex. marchandise soumise à la quarantaine/à des contrôles sanitaires, phytosanitaires ou à d'autres restrictions)

Je certifie que les renseignements donnés dans la présente déclaration en douane sont exacts et que cet envoi ne contient aucun objet dangereux ou interdit par la législation ou la réglementation postale ou douanière.

Date et signature de l'expéditeur (15)

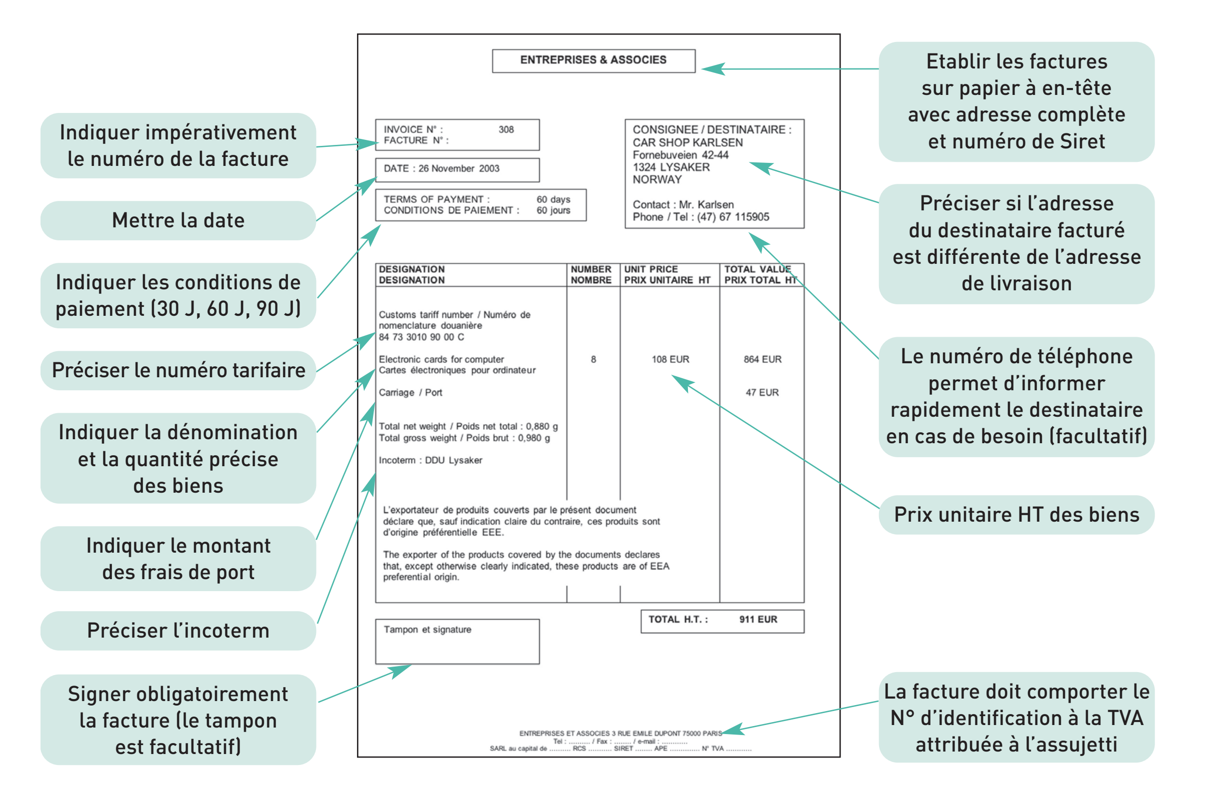
☐ Licence (12)	☐ Certificat (13)	☐ Facture (14)
N° (s) de la/des licences	N° (s) du/des certificats	N° de la facture

Justificatif d'exportation à remettre à l'expéditeur

➔ Facture Commerciale

Tout envoi commercial vers l'Outre-mer et les pays hors Union Européenne doit être accompagné d'une facture commerciale en deux exemplaires :

NB : pour les entreprises concernées, il convient de justifier de l'exonération de TVA en indiquant l'article du Code Général des Impôts correspondant (article 262 I pour les opérations d'exportation ou article 262 ter I pour les expéditions vers l'Union européenne).



ENTREPRISES & ASSOCIES

INVOICE N° : 308
FACTURE N° :

DATE : 26 November 2003

TERMS OF PAYMENT : 60 days
CONDITIONS DE PAIEMENT : 60 jours

CONSIGNEE / DESTINATAIRE :
CAR SHOP KARLSEN
Fornebuveien 42-44
1324 LYSAKER
NORWAY

Contact : Mr. Karlsen
Phone / Tel : (47) 67 115905

DESIGNATION DESIGNATION	NUMBER NOMBRE	UNIT PRICE PRIX UNITAIRE HT	TOTAL VALUE PRIX TOTAL HT
Customs tariff number / Numéro de nomenclature douanière 84 73 3010 90 00 C			
Electronic cards for computer Cartes électroniques pour ordinateur	8	108 EUR	864 EUR
Carriage / Port			47 EUR
Total net weight / Poids net total : 0,880 g Total gross weight / Poids brut : 0,980 g			
Incoterm : DDU Lysaker			

L'exportateur de produits couverts par le présent document déclare que, sauf indication claire du contraire, ces produits sont d'origine préférentielle EEE.

The exporter of the products covered by the documents declares that, except otherwise clearly indicated, these products are of EEA preferential origin.

TOTAL H.T. : 911 EUR

Tampon et signature

ENTREPRISES ET ASSOCIES 3 RUE EMILE DUPONT 75000 PARIS
Tel : .... / Fax : .... / e-mail : ....
SARL au capital de .... RCS .... SIRET .... APE .... N° TVA ....

Certificats d'Origine

➔ Modèle de DOF (Déclaration d'Origine sur Facture)

Version française :

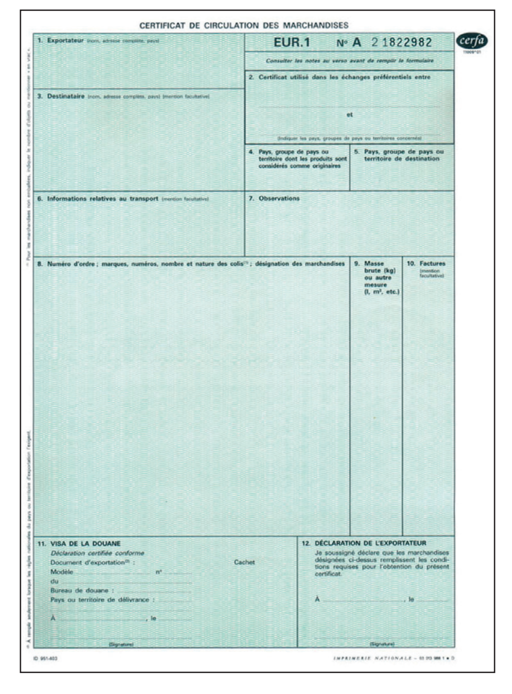
Je soussigné, exportateur des marchandises couvertes par le présent document, déclare que, sauf indication contraire, ces marchandises répondent aux conditions fixées pour obtenir le caractère originaire dans les échanges préférentiels avec (1)..et sont originaires de l'Union européenne. *A le* *Signature* *(Le signature doit être suivie de l'indication, en toutes lettres du nom de la personne qui signe la déclaration)* *(1) Préciser le pays de destination*

Version anglaise :

The exporter of the products covered by this document declares that, except otherwise clearly indicated, these products are of the EU preferential origin. *(Date, lieu et signature)*

➔ Les formulaires EUR1, EUR2, EUR-MED et ATR

L'utilisation de l'un ou l'autre de ces formulaires dépend de la destination, de la nature et de la valeur de l'envoi. Voir page 28.



CERTIFICAT DE CIRCULATION DES MARCHANDISES

1. Exportateur (nom, adresse complète, pays)

EUR.1 N° A 2 1822982

Consulter les notes au verso avant de remplir le formulaire

2. Certificat utilisé dans les échanges préférentiels entre

et

(Indiquer les pays, groupes de pays ou territoires concernés)

3. Destinataire (nom, adresse complète, pays) (mention facultative)

4. Pays, groupe de pays ou territoire dont les produits sont considérés comme originaires

5. Pays, groupe de pays ou territoire de destination

6. Informations relatives au transport (mention facultative)

7. Observations

8. Numéro d'ordre ; marques, numéros, nombre et nature des colis[1] ; désignation des marchandises

9. Masse brute (kg) ou autre mesure (l, m³, etc.)

10. Factures (mention facultative)

11. VISA DE LA DOUANE

Déclaration certifiée conforme

Document d'exportation[2] :

Modèle ... n° ...

du ...

Bureau de douane : ...

Pays ou territoire de délivrance : ...

À ..., le ...

(Signature)

Cachet

12. DÉCLARATION DE L'EXPORTATEUR

Je soussigné déclare que les marchandises désignées ci-dessus remplissent les conditions requises pour l'obtention du présent certificat.

À ..., le ...

(Signature)

EUR1

FORMULAIRE EUR.2 N° 7 2 6 5 4 9 1

1 Formulaire utilisé dans les échanges préférentiels entre ... et ...

2 Exportateur (nom, adresse complète, pays)

3 Déclaration de l'exportateur :

Je soussigné, exportateur des marchandises désignées ci-dessous, déclare qu'elles remplissent les conditions requises pour l'établissement du présent formulaire et qu'elles ont acquis le caractère de produits originaires dans les conditions prévues par les dispositions régissant les échanges mentionnés dans la case 1

4 Destinataire (nom, adresse complète, pays)

5 Lieu et date

6 Signature de l'exportateur

7 Observations

8 Pays d'origine

9 Pays de destination

10 Masse brute (kg)

11 Marques, numéros de l'envoi et désignation des marchandises

12 Administration ou service du pays d'exportation chargé du contrôle a posteriori de la déclaration de l'exportateur

Avant de remplir le formulaire, lire attentivement les instructions au verso.

EUR2

CERTIFICAT DE CIRCULATION DES MARCHANDISES

1. Exportateur (nom, adresse complète, pays)

A.TR. N° A 1154073

2. Document de transport (mention facultative)

3. Destinataire (nom, adresse complète, pays) (mention facultative)

4. ASSOCIATION entre LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE et LA TURQUIE

5. État d'exportation

6. État de destination

7. Informations relatives au transport (mention facultative)

8. Observations

9. N° d'ordre

10. Marques, numéros, nombre et nature des colis (pour les marchandises en vrac, mentionner, selon le cas, le nom du bateau, le numéro du bateau, le numéro du wagon ou du camion), désignation des marchandises

11. Masse brute (kg) ou autre mesure (hl, m³, etc.)

12. VISA DE LA DOUANE

Déclaration certifiée conforme

Document d'exportation[2] :

modèle ... n° ...

du ...

Bureau de douane de : ...

État de délivrance : ...

À ..., le ...

(Signature)

Cachet

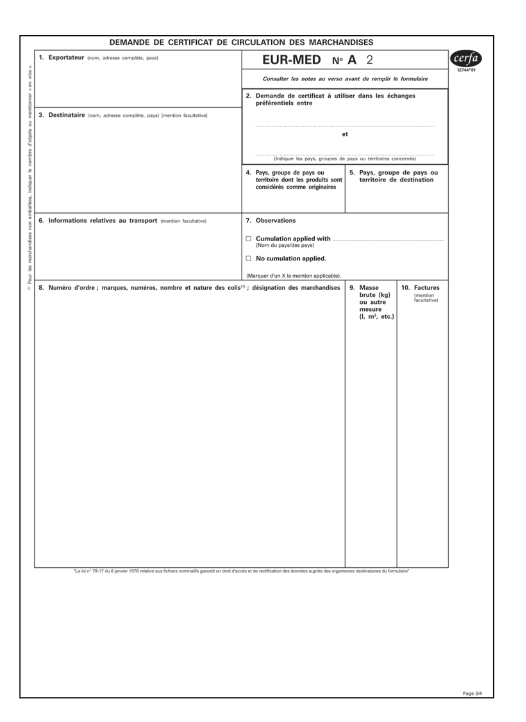
13. DÉCLARATION DE L'EXPORTATEUR

Je soussigné déclare que les marchandises désignées ci-dessus remplissent les conditions requises pour l'obtention du présent certificat.

À ..., le ...

(Signature)

ATR



DEMANDE DE CERTIFICAT DE CIRCULATION DES MARCHANDISES

1. Exportateur (nom, adresse complète, pays)

EUR-MED N° A 2

Consulter les notes au verso avant de remplir le formulaire

2. Demande de certificat à utiliser dans les échanges préférentiels entre

et

(Indiquer les pays, groupes de pays ou territoires concernés)

3. Destinataire (nom, adresse complète, pays) (mention facultative)

4. Pays, groupe de pays ou territoire dont les produits sont considérés comme originaires

5. Pays, groupe de pays ou territoire de destination

6. Informations relatives au transport (mention facultative)

7. Observations

☐ Cumulation applied with ...

☐ No cumulation applied.

(Marquer d'un X la mention applicable)

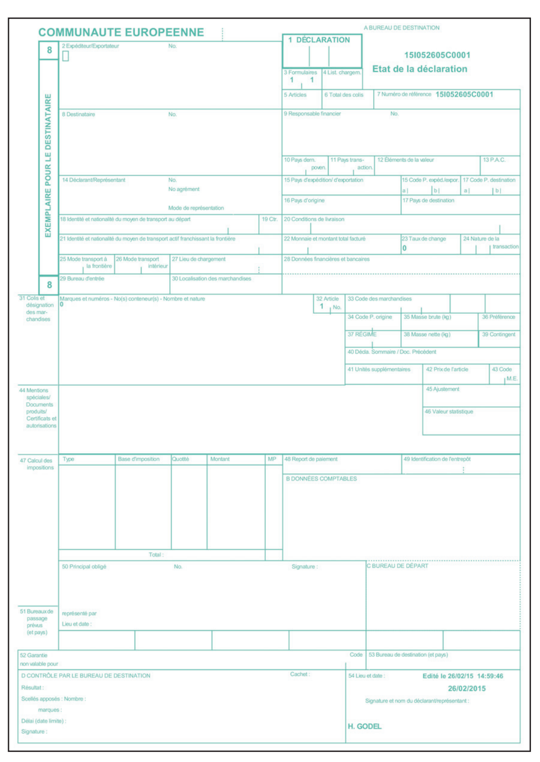
8. Numéro d'ordre ; marques, numéros, nombre et nature des colis[1] ; désignation des marchandises

9. Masse brute (kg) ou autre mesure (l, m³, etc.)

10. Factures (mention facultative)

EUR-MED

➔ Document Administratif Unique (DAU)



COMMUNAUTE EUROPEENNE

A BUREAU DE DESTINATION

EXEMPLAIRE POUR LE DESTINATAIRE

8

2 Expéditeur/Exportateur No.

1 DÉCLARATION

15I052605C0001

Etat de la déclaration

3 Formulaires 1 1

4 List. chargem.

5 Articles

6 Total des colis

7 Numéro de référence 15I052605C0001

8 Destinataire No.

9 Responsable financier No.

10 Pays dern. poven.

11 Pays trans-action.

12 Éléments de la valeur

13 P.A.C.

14 Déclarant/Représentant No.

No agrément

Mode de représentation

15 Pays d'expédition/ d'exportation

15 Code P. expéd./expor. a| b|

17 Code P. destination a| b|

16 Pays d'origine

17 Pays de destination

18 Identité et nationalité du moyen de transport au départ

19 Ctr.

20 Conditions de livraison

21 Identité et nationalité du moyen de transport actif franchissant la frontière

22 Monnaie et montant total facturé

23 Taux de change 0

24 Nature de la transaction

25 Mode transport à la frontière

26 Mode transport intérieur

27 Lieu de chargement

28 Données financières et bancaires

29 Bureau d'entrée

30 Localisation des marchandises

8

31 Colis et désignation des marchandises

Marques et numéros - No(s) conteneur(s) - Nombre et nature 0

32 Article 1 No.

33 Code des marchandises

34 Code P. origine

35 Masse brute (kg)

36 Préférence

37 RÉGIME

38 Masse nette (kg)

39 Contingent

40 Décla. Sommaire / Doc. Précédent

41 Unités supplémentaires

42 Prix de l'article

43 Code M.E.

44 Mentions spéciales/ Documents produits/ Certificats et autorisations

45 Ajustement

46 Valeur statistique

47 Calcul des impositions

Type	Base d'imposition	Quotité	Montant	MP
		Total :		

48 Report de paiement

49 Identification de l'entrepôt

B DONNÉES COMPTABLES

50 Principal obligé No. Signature :

représenté par

Lieu et date :

C BUREAU DE DÉPART

51 Bureaux de passage prévus (et pays)

52 Garantie non valable pour

Code

53 Bureau de destination (et pays)

D CONTRÔLE PAR LE BUREAU DE DESTINATION

Cachet :

Résultat :

Scellés apposés : Nombre :

marques :

Délai (date limite) :

Signature :

54 Lieu et date :

Edité le 26/02/15 14:59:46

26/02/2015

Signature et nom du déclarant/représentant :

H. GODEL

➥ Où se les procurer ?

➔ Le numéro tarifaire :

- Sur le portail Pro.douane https://prodouane.gouv.fr rubrique RITA puis nomenclature.
- Auprès du centre de contact pour les usagers du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h 00 via le numéro Azur 08 11 20 44 44
- Par courriel adressé à ids@douane.finances.gouv.fr

➔ La facture pro forma :

Disponible à la DAPO sous la référence suivante : 609696

➔ La pochette plastique :

Disponible à la DAPO sous la référence suivante : 613549

➔ La Déclaration en Douane CN22 :

Disponible à la DAPO sous la référence suivante : 619059

➔ La Déclaration en Douane CN23 :

Disponible à la DAPO sous la référence suivante : 611965

➔ Les formulaires EUR1, EUR2, EUR-MED, ATR et le Document Administratif Unique (DAU):

- Auprès de la chambre de Commerce de la région
- À la librairie du Commerce International (10, avenue d'Iéna – 75016 Paris)

➔ La Poste gère vos opérations de dédouanement, pour vos envois de marchandises du Courrier

Vous pouvez désigner La Poste comme votre déclarant en douane pour toutes vos opérations postales d'exportation et/ou d'importation. La Poste prendra alors à sa charge les déclarations en douane sur réception des différents documents douaniers et des factures accompagnant vos envois.

Prenez contact avec le service Consommateurs au 36 31 (particuliers) ou 36 34 (entreprises) qui fera suivre votre demande au service compétent.

6 Exportateur agréé

6.1. Le statut d'exportateur agréé

Le statut d'exportateur agréé se traduit par un numéro d'autorisation unique délivré à tout exportateur, qu'il s'agisse d'un fabricant ou d'un commerçant, d'une PME comme d'un grand groupe.

Cette autorisation unique permet de simplifier les formalités d'exportation et de garantir les informations relatives à l'origine préférentielle que l'exportateur certifie sur la facture ou sur les autres documents commerciaux. L'exportateur agréé certifie lui-même l'origine préférentielle en mentionnant sur les documents commerciaux utilisés une formule qui est en principe la suivante :

« L'exportateur des produits couverts par le présent document (autorisation douanière n° FR00..../....) déclare que, sauf indication claire du contraire, ces produits ont l'origine préférentielle ... CE (cas général) ».

6.2. Les conditions d'octroi du statut d'exportateur agréé

Pour vos exportations à venir, il suffit de faire une « déclaration préalable d'origine » (DPO) une seule fois, pour toutes les marchandises et pays d'exportation que vous voulez couvrir par le statut d'exportateur agréé.
La DPO est déposée auprès d'un bureau de douane unique pour tout le territoire national, voire communautaire. L'examen de la DPO par les services douaniers permet de s'assurer de la maîtrise des règles d'origine applicables et de la disponibilité des informations nécessaires à la détermination de l'origine préférentielle des marchandises.

6.3. Les avantages du statut d'exportateur agréé

➔ Simplification des formalités de justification de l'origine préférentielle, c'est-à-dire :
- Plus besoin de passer au bureau de douane pour le visa des certificats d'origine,
- Utilisation de documents commerciaux (factures ou autres) pour certifier l'origine.

➔ Sécurisation de vos échanges commerciaux :
- La douane évalue avec vous les caractéristiques de vos produits,
- La douane vous précise les règles spécifiques vous permettant de vérifier vous-même si vos marchandises bénéficient de l'origine préférentielle en fonction du pays de destination,
- La douane vous délivre l'autorisation d'exportateur agréé,
- Vous maîtrisez les règles d'origine et sécurisez vos échanges.



7 Lexique

➔ **DTS :**
Droit de Tirage Spécial du Fonds Monétaire International (FMI).
Unité monétaire utilisée dans le cadre des échanges postaux internationaux.

➔ **Espèce et numéro tarifaire :**
Ces deux éléments désignant de façon précise une marchandise permettent de déterminer la taxation de celle-ci. Pour plus de précisions, voir page 31.

➔ **EUR 1 et EUR 2 ou EUR-MED :**
Ces documents, selon la valeur de l'envoi, permettent aux produits d'origine et de fabrication communautaires de bénéficier de franchises de droits de douane ou de réductions tarifaires dans certains pays (voir page 28).

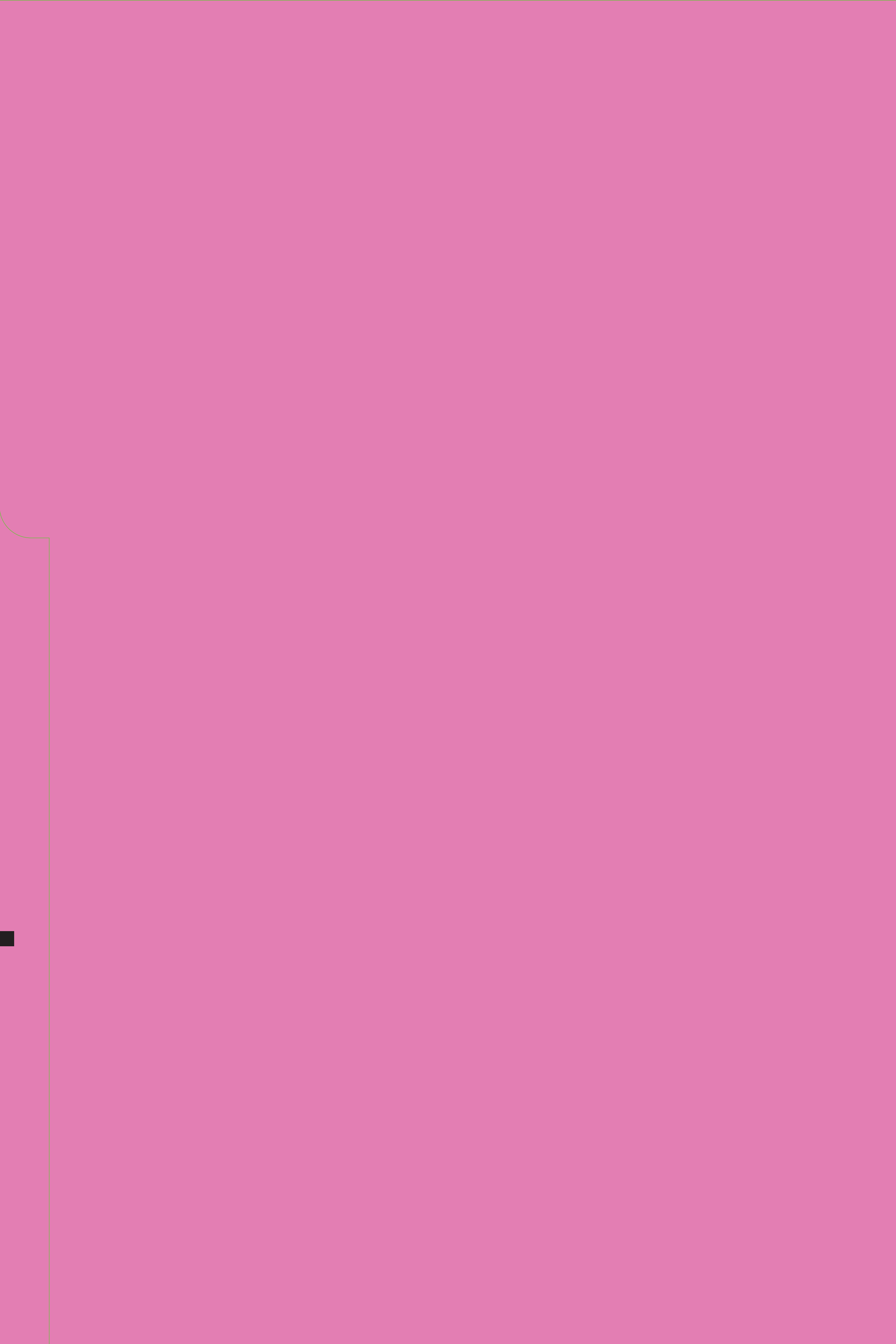
➔ **Facture commerciale :**
Document à établir en 2 exemplaires sur papier à en-tête, sur lequel figure la description détaillée de la marchandise destinée à être mise en vente.

➔ **Facture pro forma :**
Facture pour la forme.
Document à établir en 2 exemplaires, sur papier à en-tête pour les entreprises, qui atteste de la valeur vénale d'un envoi non destiné à la vente (effets personnels, cadeaux, échantillons...) ou qui permettra le règlement d'acomptes. Il comporte, le cas échéant, la mention « marchandises sans valeur commerciale non destinées à la vente ».

➔ **Secteur Postal :**
Adresse spécifique à utiliser pour des envois à destination de militaires en mission à l'étranger.

➔ **SH :**
Système Harmonisé de désignation et de codification des marchandises pour la nomenclature douanière.

➔ **Valeur en douane :**
Elle correspond au montant utilisé par la douane pour taxer les envois.
Elle est égale à la valeur transactionnelle de la marchandise augmentée du montant des frais de port.



Pour que les envois soient acceptés et puissent arriver à destination, il est indispensable de bien les préparer. Bonne présentation, poids et dimensions à respecter... Retrouvez toutes les indications utiles à la bonne préparation des envois.

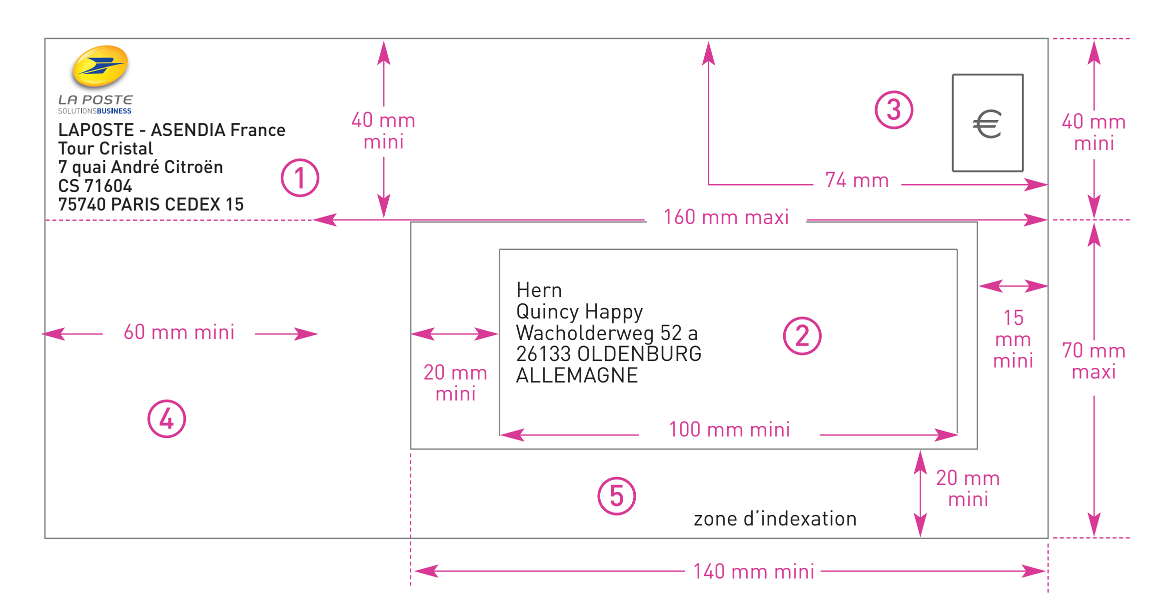
III. LA PRÉPARATION DES ENVOIS

① Règles générales de présentation des envois

Afin d'optimiser les envois à l'International et vers l'Outre-Mer, il est nécessaire d'apporter un soin particulier à l'étiquetage, aux règles d'adressage, à l'emballage des plis et des colis et de joindre tous les documents d'accompagnement nécessaires.
Les envois doivent être confectionnés solidement. L'emballage doit être adapté à la forme, à la nature du contenu et aux conditions de transport.

Selon le produit et la solution d'expédition choisis, l'envoi doit être accompagné :
- De l'affranchissement correspondant.
- Des formulaires des options choisies.
- Des documents douaniers.

1.1. Les règles de présentation des envois en courrier international



① Adresse de l'expéditeur : obligatoirement en France

② Adresse du destinataire : le nom de pays doit être en français

③ Zone d'affranchissement : timbre, marque Port payé ou Machine à affranchir

④ Zone réservée au client : peut accueillir des messages publicitaires

⑤ Zone d'indexation : doit rester vierge

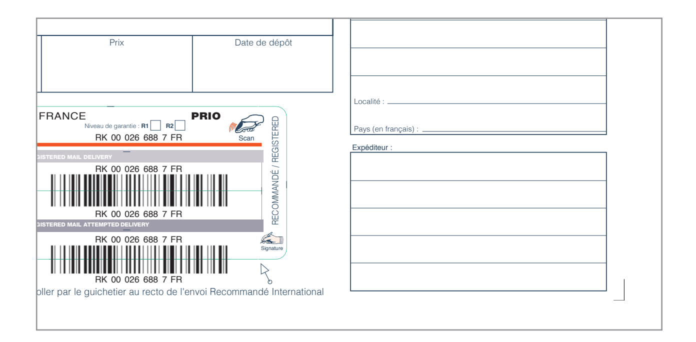
Ces envois doivent être accompagnés de l'étiquette marchandise s'il s'agit d'un envoi de marchandise.

1.2. Les étiquettes et formulaires relatifs aux options choisies

Pour les envois avec options, des étiquettes ou formulaires spécifiques doivent être joints.

➥ Pour les envois en courrier international avec Recommandation :

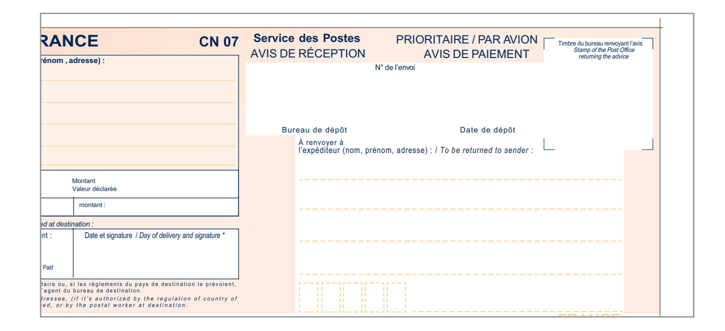
- Remplir le formulaire de Recommandation 517.
- L'étiquette sur laquelle figure le code à barres doit être collée en bas à gauche du recto de l'envoi.


Prix
Date de dépôt
FRANCE
PRIO
Niveau de garantie : R1 R2
RK 00 026 688 7 FR
Scan
RECOMMANDÉ / REGISTERED
RK 00 026 688 7 FR
RK 00 026 688 7 FR
RK 00 026 688 7 FR
Signature
RK 00 026 688 7 FR
oller par le guichetier au recto de l'envoi Recommandé International
Localité :
Pays (en français) :
Expéditeur :

➥ Pour les envois avec Avis de Réception :

→ **En courrier international** (sont concernés uniquement les envois en Recommandé ou Valeur Déclarée)

- Remplir le formulaire CN 07.
- Insérer le formulaire dans la pochette plastique, face AR visible.

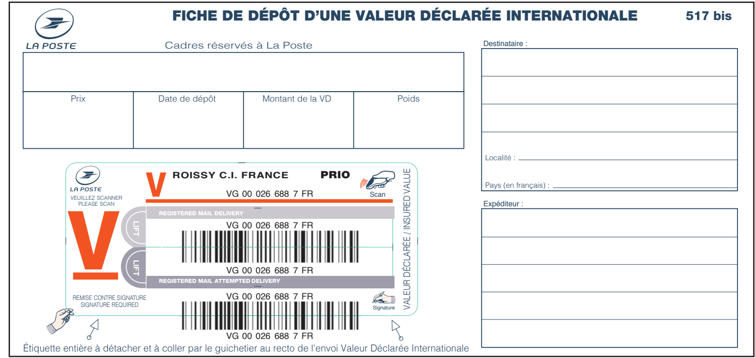

RANCE
CN 07
Service des Postes
AVIS DE RÉCEPTION
PRIORITAIRE / PAR AVION
AVIS DE PAIEMENT
Timbre du bureau renvoyant l'avis
Stamp of the Post Office returning the advice
N° de l'envoi
rénom , adresse) :
Bureau de dépôt
Date de dépôt
À renvoyer à l'expéditeur (nom, prénom, adresse) : / To be returned to sender :
Montant
Valeur déclarée
montant :
ed at destination :
nt :
Date et signature / Day of delivery and signature *
Paid

➥ Pour les envois avec Valeur Déclarée :

→ **En courrier international :**

- Remplir le formulaire Valeur Déclarée 517 bis et coller l'étiquette sur laquelle figure le code à barres en bas à gauche du recto de l'envoi.
- Sur l'envoi (au recto, en haut à gauche, sous les mentions expéditeurs) mentionner la nature du contenu, son montant en euros et DTS*, ainsi que le poids en grammes.

*DTS = Droits de Tirages Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.


LA POSTE

FICHE DE DÉPÔT D'UNE VALEUR DÉCLARÉE INTERNATIONALE 517 bis

Cadres réservés à La Poste

Prix	Date de dépôt	Montant de la VD	Poids

Destinataire :

Localité :

Pays (en français) :

Expéditeur :

LA POSTE
VEUILLEZ SCANNER / PLEASE SCAN
V ROISSY C.I. FRANCE PRIO
VG 00 026 688 7 FR
Scan
REGISTERED MAIL DELIVERY
VG 00 026 688 7 FR
LIFT
VG 00 026 688 7 FR
REGISTERED MAIL ATTEMPTED DELIVERY
VG 00 026 688 7 FR
REMISE CONTRE SIGNATURE / SIGNATURE REQUIRED
Signature
VG 00 026 688 7 FR
VALEUR DÉCLARÉE / INSURED VALUE

Étiquette entière à détacher et à coller par le guichetier au recto de l'envoi Valeur Déclarée Internationale

L'envoi en Valeur Déclarée est soumis à des conditions de présentation spécifiques.

→ **Sceller l'envoi :**

- Soit par un ou plusieurs plombs avec empreinte ou marque spéciale de l'expéditeur
- Soit par un ou plusieurs cachets de cire identiques avec empreinte ou marque spéciale de l'expéditeur
- Soit par le ruban adhésif Scotch 3M type 820, sur lequel est apposée la marque personnelle de l'expéditeur au moyen d'un cachet thermique
- Soit en utilisant une enveloppe sécurisée spécifique agrée par la Poste, commercialisée dans certains bureaux de Poste (format : 260 x 340 mm, uniquement pour les envois en Courrier international)

→ **Pour les destinations acceptant les envois non scellés** (pour les envois en courrier international uniquement), collez ou fermez les envois au moyen d'un ruban adhésif comportant la signature, la marque ou une empreinte de l'expéditeur.

➥ Pour les envois en courrier international avec :

→ **Export Suivi :**

- Détacher le sticker autocollant au niveau de la flèche
- Placer le sticker au recto
- Conserver le ticket avec la référence

→ **Retrait/Rectification d'adresse :**

- Joindre une formule CN17, ainsi qu'une attestation dans laquelle le client reconnaît être l'expéditeur et se porte garant et responsable des effets de sa demande.
- S'il s'agit d'un envoi en recommandé avec valeur déclarée, le récépissé de l'envoi doit être présenté. Il est possible de transmettre la demande par fax, le client doit alors confirmer sa demande par écrit (CN17).

1.3. Les documents douaniers

Les documents douaniers à joindre à l'envoi dépendent de sa destination, de sa valeur et de sa nature. Ils sont décrits dans la partie Douanes pages 24 - 39.

Pour faciliter le traitement des envois et les opérations de dédouanement, il est conseillé de :

- Mettre sous une pochette plastique autocollante les documents douaniers ou autres (par exemple les factures).
- Laisser apparents les documents à faire viser par la douane.

NB : en dehors des pays francophones, il est conseillé d'utiliser l'anglais ou la langue du pays.

*DTS = Droits de Tirages Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.



Poids et dimensions des envois à respecter

La réglementation des envois, poids et dimension, différent selon que l'expéditeur soit une entreprise ou un particulier.

2.1. Pour les envois en courrier international Entreprise

➡ Poids maximum : 2 kg

(3 kg pour les 18 pays africains suivants : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République de Guinée, République du Congo, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie)

➡ Dimensions minimales et maximales :

Dimensions	Enveloppes	Cartes	Rouleaux
MAXI	L + l + h = 90 cm (la longueur ne pouvant dépasser 60 cm[1])	L = 23,5 cm[1] l = 12 cm[1]	L + 2 diamètres = 104 cm (la longueur ne pouvant pas dépasser 90 cm[1])
MINI	L = 14 cm[1] l = 9 cm[1]	L = 14 cm[1] l = 9 cm[1] La longueur doit être au moins égale à la largeur multipliée par 1,4.	L + 2 diamètres = 17 cm (la plus grande dimension ne pouvant être inférieure à 10 cm[1])

(1) Avec une tolérance de 2 mm.

Attention : Certains pays appliquent des conditions de dimensions plus restrictives ou différentes. Consulter avant chaque expédition les dimensions maximales dans les pages Destinations.

③ Contenus interdits

3.1. Le contenu des envois

Il est interdit d'expédier par La Poste des envois dont le contenu est salissant, dangereux ou prohibé. Pour des raisons de sécurité aérienne, certains objets d'usage courant sont interdits au transport aérien tels que les produits aérosols ou les parfums.
Les envois doivent être confectionnés solidement et de façon à ce que d'autres envois ne risquent pas de s'y fourvoyer. L'emballage doit être adapté à la forme et à la nature du contenu.

NB : Sont notamment prohibées les ventes pratiquées par le procédé « boule de neige », ou tout autre procédé analogue consistant à offrir des marchandises au public en lui faisant espérer l'obtention de marchandises à titre gratuit, ou contre la remise d'une somme inférieure à leur valeur, ces ventes étant subordonnées au placement de bons ou de tickets à des tiers ou à la collecte d'adhésions ou inscriptions.

3.2. Les objets interdits

Il existe différents types d'interdictions applicables aux objets envoyés par La Poste :

→ **Les interdictions universelles** (voir liste ci-après),

→ **Les interdictions propres à différents pays** (lesquelles relèvent de réglementations nationales concernant l'importation),

→ **Les interdictions applicables par les services postaux des différents pays** (frappant les marchandises dont l'importation est autorisée par la loi mais interdite par la réglementation postale).

Une liste non exhaustive de ces objets figure dans les pages Destinations du présent guide.
L'acceptation par La Poste d'un envoi non conforme ne dégage pas l'expéditeur de sa responsabilité. Les objets listés ci-dessous sont interdits quelle que soit la destination choisie. La Poste n'assume aucune responsabilité pour erreur ou omission concernant ces objets car la liste des marchandises est extrêmement variable.

➥ La liste des objets interdits :

→ Les matières biologiques périssables, infectieuses ou non infectieuses

→ Les objets qui par leur nature ou leur emballage peuvent présenter un danger pour les agents, salir ou détériorer les autres envois ou l'équipement postal

→ Les objets ou messages portant atteinte aux droits de propriété intellectuelle de tiers

→ Les stupéfiants, les produits anabolisants et les matières psychotropes

→ Les animaux vivants : toutefois les abeilles, les sangsues et les vers à soie peuvent être acceptés, sous des conditions strictes d'emballage, au départ de France si leur transport par La Poste est autorisé par la réglementation postale du pays de destination

→ Les objets obscènes ou immoraux

→ Les matières explosives y compris les munitions inertes ou factices et tout ustensile contenant un gaz comprimé (tout particulièrement les aérosols)

→ Les matières inflammables (et notamment les alcools et parfums)

→ Les matières radioactives

→ Les liquides corrosifs

→ Les bijoux, métaux précieux, billets de banque, valeur au porteur, or ou argent, et autre objet de valeur (sauf s'ils sont insérés dans des envois recommandés avec Valeur Déclarée)

*Consultation gratuite hors coût de connexion en fonction de l'opérateur choisi.

Il est instamment recommandé aux expéditeurs, seuls responsables en cas d'inexactitude des déclarations en douane ou de non observation des interdictions et limitations douanières, de se renseigner auprès des organismes compétents (Chambres de Commerce et d'Industrie, Ambassades, Consulats, Missions commerciales en France des Etats étrangers et organisations professionnelles).

➥ Restrictions particulières liées au caractère sensible de marchandises :

Certaines marchandises sont en raison de leur caractère sensible et ceci indépendamment de leur origine ou de leur destination, soumises à des restrictions de circulation. La douane est chargée d'appliquer un certain nombre de réglementations nationales et internationales restrictives, en collaboration avec d'autres administrations.

Ces marchandises sont les suivantes : **armes, médicaments, biens culturels, boissons alcoolisées, tabacs, biens à double usage (marchandises stratégiques utilisables à des fins civiles ou militaires) ou produits issus d'espèces de faune et de flore sauvages protégées par la convention de Washington.**

Ces marchandises doivent être accompagnées de documents spécifiques :

- licences
- certificats
- autorisations d'importation ou d'exportation

Ces documents doivent pouvoir être présentés à l'administration lors du dédouanement ou lors d'un contrôle inopiné de cette dernière. Les services douaniers français peuvent être amenés à bloquer ces envois.

Les formalités de dédouanement d'envoi postal, contenant des marchandises soumises à des mesures de restriction ou, le cas échéant, à toute autre formalité particulière, doivent être effectuées par l'expéditeur de l'envoi lui-même ou par son représentant (notamment La Poste) au moment de l'envoi.

L'expédition de produits alimentaires est par ailleurs strictement réglementée dans la plupart des pays. Les viandes, produits à base de viandes, de lait et de produits à base de lait font l'objet d'un contrôle vétérinaire systématique. L'envoi vers un pays de l'Union européenne est strictement interdit.

➥ Infractions de contrefaçons dans les envois postaux :

L'exportation, l'importation, la circulation et la détention des marchandises **contrefaites** ou contrefaisant une marque.

Le délit constitué, il peut être procédé à la saisie douanière des marchandises.

➥ Obligation déclarative de sommes, titres, valeurs :

D'une manière générale, les envois de valeurs doivent respecter la réglementation postale du pays de destination (interdiction d'insertion dans les envois ordinaires ou interdiction d'envoi à titre absolu).

Les envois de billets de banque, pièces de monnaie, chèques, effets de commerce non domiciliés, titres de créances au porteur ou endossables, lingots ou pièces d'or ou d'argent, d'un montant égal ou supérieur à 10 000 €, doivent être déclarés à la douane, ceci quelle que soit la destination (Etats membres de l'Union européenne ou vers un autres pays, les territoires d'outre-mer et de la principauté de Monaco).

Il est de la responsabilité de l'expéditeur d'établir cette déclaration avant l'insertion des valeurs dans un envoi postal. La déclaration doit être établie en 2 exemplaires au moyen de l'imprimé CERFA n°13426*02 et être préalablement visée des autorités douanières. La déclaration doit être adressée, au minimum 15 jours avant l'envoi par La Poste, à la direction régionale des douanes du domicile de l'expéditeur, accompagnée d'une enveloppe sur laquelle sera portée l'adresse, où l'exemplaire visé de la déclaration, doit être retourné. Une déclaration CN 23 et le DAU devront être également complétés pour les lingots et pièces d'or ou d'argent expédiés vers un pays situé hors de l'Union européenne.



Selon les pays, les modalités d'expédition varient et il est parfois difficile de s'y retrouver. Avec les fiches Destinations, découvrez toutes les informations nécessaires pour bien envoyer vos plis et colis dans n'importe quel pays. Attention, les informations suivantes sont soumises à la réserve que le service ne soit pas impacté par des modifications temporaires ou continues pour raisons diplomatiques (guerres, embargos, etc.).

IV. LES DESTINATIONS



Index des destinations

	Fiche pays	Zone offres d'affranchissements Courrier International
C		
Caïques (et Turques)	p. 89	2
Cambodge	p. 90	2
Cameroun	p. 91	2
Canada	p. 92	2
Cap-vert	p. 93	2
Caïmans	p. 94	2
Centrafricaine (République)	p. 95	2
Chili	p. 96	2
Chine	p. 97	2
Chypre	p. 98	1
Colombie	p. 99	2
Comores	p. 100	2
Congo	p. 101	2
Congo (Rép. Dém. du)	p. 102	2
Cook (Iles)	p. 103	2
Corée du Nord	p. 104	2
Corée du Sud	p. 105	2
Costa Rica	p. 106	2
Côte d'Ivoire	p. 107	2
Croatie	p. 108	1
Cuba	p. 109	2
D		
Danemark (y compris Iles Féroé et Groenland)	p. 110	1
Djibouti	p. 111	2
Dominicaine (République)	p. 112	2
Dominique	p. 113	2
E		
Egypte	p. 114	2
El Salvador	p. 115	2
Emirats arabes unis	p. 116	2
Equateur	p. 117	2
Erythrée	p. 118	2
Espagne	p. 119	1
Estonie	p. 120	1
Etats-Unis (y compris Alaska et Hawaï)	p. 121	2
Ethiopie	p. 122	2
F		
Falkland (Iles)	p. 123	2
Fidji (Iles)	p. 124	2
Finlande	p. 125	1

	Fiche pays	Zone offres d'affranchissements Courrier International
G		
Gabon	p. 126	2
Gambie	p. 127	2
Géorgie	p. 128	2
Géorgie du Sud (et Iles Sandwich du Sud)	p. 129	2
Ghana	p. 130	2
Gibraltar	p. 131	1
Grande-Bretagne (et Irlande du Nord)	p. 132	1
Grèce	p. 133	1
Grenade	p. 134	2
Grenadines (Saint Vincent et les)	p. 225	2
Guadeloupe (y compris : Saint Barthélémy, Saint Martin	p. 135	OM1
Guam	p. 136	2
Guatemala	p. 137	2
Guinée (République de)	p. 138	2
Guinée-Bissau	p. 139	2
Guinée équatoriale	p. 140	2
Guyana	p. 141	2
Guyane	p. 142	OM1
H		
Haïti	p. 143	2
Honduras	p. 144	2
Hongkong	p. 145	2
Hongrie	p. 146	1
I		
Inde	p. 147	2
Indonésie	p. 148	2
Iran (République Islamique)	p. 149	2
Iraq	p. 150	2
Irlande (Eire)	p. 151	1
Irlande du Nord (et Grande-Bretagne)	p. 132	1
Islande	p. 152	2
Israël	p. 153	2
Italie	p. 154	1
J		
Jamaïque	p. 155	2
Japon	p. 156	2
Jordanie	p. 157	2

	Fiche pays	Zone offres d'affranchissements Courrier International
K		
Kazakhstan	p. 158	2
Kenya	p. 159	2
Kirghizistan	p. 160	2
Kiribati	p. 161	2
Kosovo	p. 162	2
Koweït	p. 163	2
L		
Laos (République Démocratique Populaire du)	p. 164	2
Lesotho	p. 165	2
Lettonie	p. 166	1
Liban	p. 167	2
Libéria	p. 168	2
Libye (Jamahiriya libyenne)	p. 169	2
Lituanie	p. 170	1
Luxembourg	p. 171	1
M		
Macao	p. 172	2
Macédoine	p. 173	2
Madagascar	p. 174	2
Madère (Ile de)	p. 175	1
Malaisie	p. 176	2
Malawi	p. 177	2
Maldives (Les)	p. 178	2
Mali	p. 179	2
Malte et Gozo	p. 180	1
Maroc	p. 181	2
Martinique	p. 182	OM1
Maurice (Ile)	p. 183	2
Mauritanie	p. 184	2
Mayotte	p. 185	OM1
Mexique	p. 186	2
Moldavie	p. 187	2
Mongolie	p. 188	2
Monténégro	p. 189	2
Montserrat	p. 190	2
Mozambique	p. 191	2
Myanmar (Birmanie)	p. 192	2

	Fiche pays	Zone offres d'affranchissements Courrier International
R		
Réunion	p. 218	OM1
Roumanie	p. 219	1
Russie	p. 220	2
Rwanda	p. 221	2
S		
Saint-Christophe (et Niévès)	p. 222	2
Saint-Marin	p. 223	1
St-Pierre et Miquelon	p. 224	OM1
Saint Vincent (et les Grenadines)	p. 225	2
Sainte-Hélène	p. 226	2
Sainte-Lucie	p. 227	2
Salomon (Iles)	p. 228	2
Samoa	p. 229	2
São Tomé (et Principe)	p. 230	2
Secteurs Postaux (et navires de la Marine Nationale)	p. 231	SP*
Sénégal	p. 232	2
Serbie	p. 233	2
Seychelles	p. 234	2
Sierra Leone	p. 235	2
Singapour	p. 236	2
Slovaquie	p. 237	1
Slovénie	p. 238	1
Somalie	p. 239	Service non ouvert
Soudan	p. 240	2
Soudan du Sud	p. 241	2
Sri Lanka	p. 242	2
Suède	p. 243	1
Suisse	p. 244	1
Suriname	p. 245	2
Swaziland	p. 246	2
Syrie	p. 247	2
T		
Taaf (Les Terres australes et antarctiques françaises)	p. 248	OM2
Tadjikistan	p. 249	2
Taïwan	p. 250	2
Tanzanie	p. 251	2
Tchad	p. 252	2
Tchèque (République)	p. 253	1
Thaïlande	p. 254	2
Timor Oriental	p. 255	2

	Fiche pays	Zone offres d'affranchissements Courrier International
T suite		
Tobago (Trinité et)	p. 258	2
Togo	p. 256	2
Tonga	p. 257	2
Trinité (et Tobago)	p. 258	2
Tristan da Cunha	p. 259	2
Tunisie	p. 260	2
Turkménistan	p. 261	2
Turques (Caïques et)	p. 89	2
Turquie	p. 262	2
Tuvalu (Iles)	p. 263	2
U		
Ukraine	p. 264	2
Uruguay	p. 265	2
V		
Vanuatu	p. 266	2
Vatican	p. 267	1
Venezuela	p. 268	2
Vierges britanniques (Iles)	p. 269	2
Viêt Nam	p. 270	2
W		
Wallis-et-Futuna	p. 271	OM2
Y		
Yémen	p. 272	2
Z		
Zambie	p. 273	2
Zimbabwe	p. 274	2

② Index des territoires rattachés

Fiche pays

Fiche pays

Fiche pays

③ Pages destinations

➥ **Voir fiches pays pages suivantes**

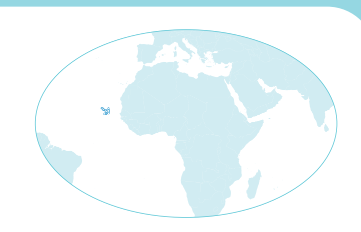


54

AÇORES

Capitale : Ponta Delgada

Code ISO : **PT**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 3	Marchandises : J + 5
Zone tarifaire	**1**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée (1)	Oui, montant maxi : 5 000 €	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

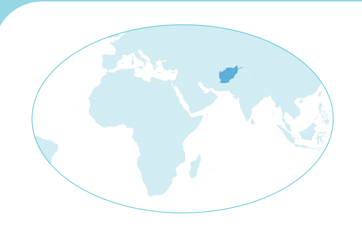
Particularités : (1) Valeur déclarée sous enveloppe non scellée = 250 DTS**.

Principaux objets interdits : Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Voir les particularités applicables aux envois à destination de l'Union européenne page 17. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



AFGHANISTAN

Capitale : Kaboul

Code ISO : **AF**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 12	Marchandises : J + 13
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Boissons alcoolisées, jouets, tapis, plantes, matières liquides, jeu d'échecs. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels

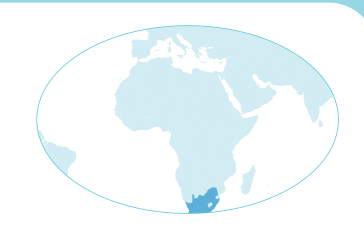


56

AFRIQUE DU SUD

Capitale : Pretoria

Code ISO : **ZA**



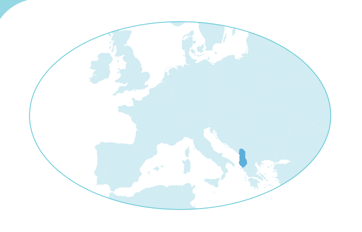
Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 5/7	Marchandises : J + 6/8
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Non	

Principaux objets interdits : Pierres et métaux précieux, cigarettes, loteries, vêtements, chaussures usagées. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Les colis-cadeaux dont le poids est inférieur à 5 kg et dont la valeur ne dépasse pas 10 rands peuvent être importés sans permis.
Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



ALBANIE

Capitale : Tirana

Code ISO : **AL**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 5	Marchandises : J + 6
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la frontière française	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation*	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 3 000 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Conserves et nourritures pour animaux, médicaments non dénommés. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Suivi de bout en bout pour cette destination.
***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

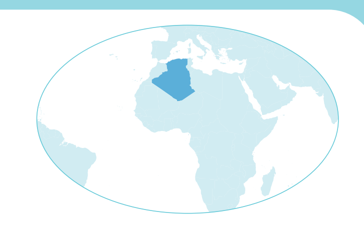
Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



ALGÉRIE

Capitale : Alger

Code ISO : **DZ**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International		
Délais indicatifs	Alger Reste du pays	Documents : J + 4/6 J + 6/8	Marchandises : J + 4/6 J + 6/8
Zone tarifaire	**2**		
Poids maxi	2 kg		
Dimensions max L	Voir page 37		
Dimensions max L+l+h	Voir page 37		
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine		
	OPTIONS		
Indemnisation Ad Valorem	Non		
Recommandation	Oui		
Avis de Réception	Oui		
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 282 DTS**		
Retrait/Rectification d'adresse	Oui		

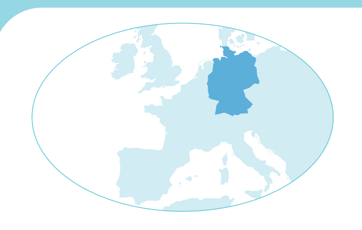
Particularités : Tous les envois doivent mentionner l'adresse exacte du destinataire, y compris le code postal.

Principaux objets interdits : Articles usagés (vêtements, chaussures, linges, couvertures, accessoires d'habillement). Produits anticonceptionnels, biberons, produits agricoles, produits chimiques, urnes funéraires, armes, munitions, valeurs mobilières, loteries. Les montres, réveils, pendules doivent être envoyés en valeur déclarée. Une licence d'importation délivrée par le ministère de la Santé et de la Population est obligatoire pour les produits pharmaceutiques. Dispositions générales pages 48 et 49.

Dispositions spéciales : Règles générales des importations de marchandises en Algérie : elle est soumise à l'autorisation préalable (licence) des services compétents du pays de destination. Des tolérances sont néanmoins prévues pour les cas suivants : **1.** Colis renfermant des marchandises d'une valeur inférieure à 60 dinars algériens pour un même destinataire sous réserve que les envois de l'espèce ne dépassent pas un total de 240 dinars algériens pour une période de douze mois. **2.** Colis ne présentant pas un caractère commercial, adressés par des particuliers à des particuliers dans la limite d'un poids maximal de 12 kg (les effets usagés sont exclus de cette tolérance). Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



ALLEMAGNE

Capitale : Berlin

Code ISO : **DE**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 2	Marchandises : J + 3
Zone tarifaire	**1**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation*	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Voir les particularités applicables aux envois à destinations de l'Union européenne et des territoires spécifiques page 17. Dispositions générales page 17.

** Suivi de bout en bout pour cette destination.*

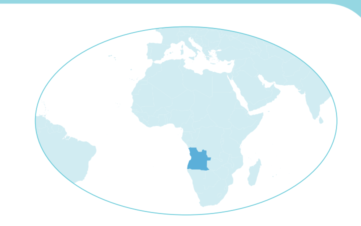
Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



ANGOLA

Capitale : Luanda

Code ISO : **AO**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6/8	Marchandises : J + 7/9
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Tabac, allumettes, chèques de voyage. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



ANGUILLA

Capitale : The Valley

Code ISO : **AI**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6	Marchandises : J + 7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Vêtements usagés, arbres, plantes, fruits. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



ANTIGUA-ET-BARBUDA

Capitale : Saint John's

Code ISO : **AG**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6	Marchandises : J + 7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la frontière française	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



ANTILLES NÉERLANDAISES ET ARUBA

Capitale : Willemstad

Code ISO : **AN**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 5	Marchandises : J + 6
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Non	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 765 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Sauf en valeur déclarée : billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux.
Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

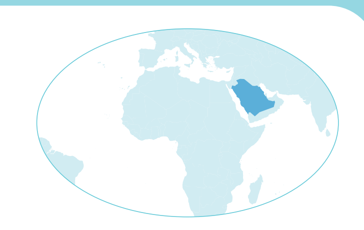
Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



ARABIE SAOUDITE

Capitale : Riyad

Code ISO : **SA**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents J + 4/6	Marchandises : J + 5/7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Particularités : Les envois portant la mention « République d'Arabie Saoudite » sont confisqués à l'arrivée.

Principaux objets interdits : Cassettes non admises dans les envois en recommandés. Boissons alcoolisées, liqueurs, billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, médicaments, produits pharmaceutiques et à base de plantes et de produits alimentaires à des fins médicales sans autorisation.

Dispositions spéciales : Toute importation d'appareils électroménagers électriques et leurs accessoires doit être accompagnée d'un certificat en langue arabe en conformité aux normes saoudiennes. L'envoi de médicaments et produits pharmaceutiques doit être accompagné d'une autorisation délivrée par l'Organisme général de l'alimentation et du médicament du Royaume d' Arabie Saoudite. Dispositions générales pages 17.

** Suivi de bout en bout pour cette destination.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



ARGENTINE

Capitale : Buenos Aires

Code ISO : **AR**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International		
Délais indicatifs	Buenos Aires Reste du pays	Documents : J + 4/5 J + 7	Marchandises : J + 5/6 J + 8
Zone tarifaire	**2**		
Poids maxi	2 kg		
Dimensions max L	Voir page 37		
Dimensions max L+l+h	Voir page 37		
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine		
	OPTIONS		
Indemnisation Ad Valorem	Non		
Recommandation	Oui		
Avis de Réception	Oui		
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 3 475 DTS**		Oui, montant maxi : 1 200 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Oui		

Principaux objets interdits : Alcools, huiles minérales.
Nota : le linge et les vêtements usagés sont admis moyennant un certificat de désinfection délivré par l'autorité compétente du pays d'origine et autorisé par le service consulaire argentin. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Pour les envois d'imprimés commerciaux, il convient de transmettre au destinataire une facture en 3 exemplaires indiquant la date de dépôt et éventuellement le numéro de recommandation.
Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



ARMÉNIE

Capitale : Erevan

Code ISO : **AM**



Affranchissements en prioritaire

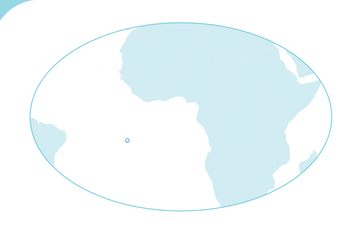
	Courrier International		
Délais indicatifs	Erevan Reste du pays	Documents : J + 7 J + 9/10	Marchandises : J + 8 J + 10/11
Zone tarifaire	**2**		
Poids maxi	2 kg		
Dimensions max L	Voir page 37		
Dimensions max L+l+h	Voir page 37		
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine		
	OPTIONS		
Indemnisation Ad Valorem	Non		
Recommandation	Oui		
Avis de Réception	Oui		
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 330 DTS**		
Retrait/Rectification d'adresse	Oui		

Principaux objets interdits : Argent et autres valeurs. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Non communiquées. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



ASCENSION

Capitale : Georgetown

Code ISO : **SH** (dépend de Sainte-Hélène)



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 5	Marchandises : J + 6
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Non	

Principaux objets interdits : Animaux, certaines plantes. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



AUSTRALIE

Capitale : Canberra

Code ISO : **AU**



Affranchissements en prioritaire

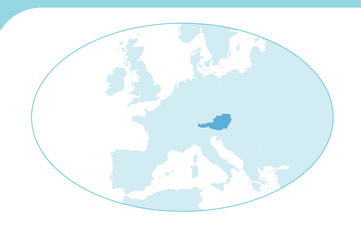
	Courrier International		
Délais indicatifs	Melbourne/Sydney Perth Reste du pays	Documents : J + 5 J + 6 J + 6/8	Marchandises : J + 5/6 J + 6 J + 7/9
Zone tarifaire	**2**		
Poids maxi	2 kg		
Dimensions max L	Voir page 37		
Dimensions max L+l+h	Voir page 37		
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison		
	OPTIONS		
Indemnisation Ad Valorem	Non		
Recommandation	Oui		
Avis de Réception	Oui		
Valeur Déclarée	Non		
Retrait/Rectification d'adresse	Oui		

Principaux objets interdits : Les lois australiennes sur la quarantaine sont appliqués à : viande, produits carnés, laitages, œufs, produits à base d'œufs, fruits, légumes, plantes vivantes et sol, graines et fruits à coque, matériel végétal, matériel de laboratoire et les animaux vivants. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

** Suivi de bout en bout pour cette destination.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



AUTRICHE

Capitale : Vienne

Code ISO : **AT**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents J + 2	Marchandises : J + 3
Zone tarifaire	**1**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation*	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 5 000 €	Oui, montant maxi : 4 000 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Voir les particularités applicables aux envois à destinations de l'Union européenne et des territoires spécifiques page 17. Dispositions générales page 17.

** Suivi de bout en bout pour cette destination*

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

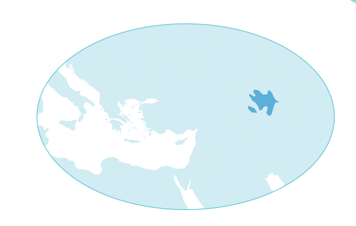
Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



AZERBAÏDJAN

Capitale : Bakou

Code ISO : **AZ**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 7/9	Marchandises : J + 8/10
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 1 000 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Il est permis d'importer, sans perception de droits de douane, des marchandises dont la valeur ne dépasse pas 200 USD. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*



BAHAMAS

Capitale : Nassau

Code ISO : **BS**

Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 5/7	Marchandises : J + 6/8
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Non	

Principaux objets interdits : Lait écrémé en boîte, billets de banque, chèques de voyage, pièces de monnaie, métaux et objets précieux. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

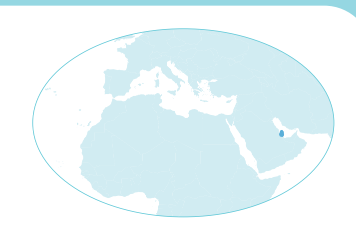
Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



BAHREÏN

Capitale : Manama

Code ISO : **BH**



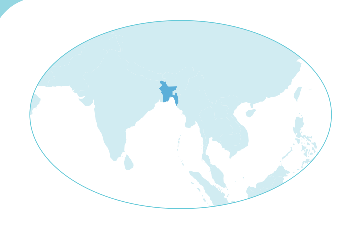
Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 4/6	Marchandises : J + 5/7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Non	

Principaux objets interdits : Boissons alcoolisées, animaux vivants, monnaies, objets précieux, chèques de voyage. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



BANGLADESH

Capitale : Dhaka

Code ISO : **BD**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6/7	Marchandises : J + 7/8
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 1 306 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Sauf en valeur déclarée, avec autorisation de la banque du Bangladesh : billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, autres valeurs. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

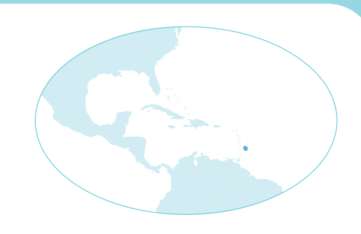
Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



BARBADE

Capitale : Bridgetown

Code ISO : **BB**



Affranchissements en prioritaire

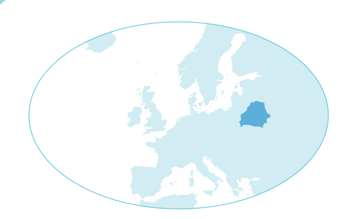
	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 5	Marchandises : J + 6
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 163 DTS**	Oui, montant maxi : 500 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Non	

Principaux objets interdits : Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



BÉLARUS

Capitale : Minsk

Code ISO : **BY**

B

75

Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 5	Marchandises : J + 6
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 900 DTS**	Oui, montant maxi : 900 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Produits alcooliques, tabac, plantes, pierres précieuses, objets périssables, viande de porc.
Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels

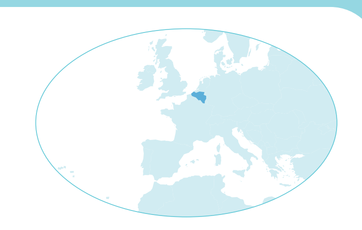
***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*



BELGIQUE

Capitale : Bruxelles

Code ISO : **BE**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 2	Marchandises : J + 3
Zone tarifaire	**1**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation*	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 5 000 €
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Particularités (uniquement pour les envois en colis) : Adressage en boite postale non admis

Principaux objets interdits : Cartouches d'encre. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Voir les particularités applicables aux envois à destination de l'Union européenne page 17.
Taux de TVA : taux normal = 21% - taux réduits = 6% - 12%
Dispositions générales page 17.

** Suivi de bout en bout pour cette destination.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



BELIZE

Capitale : Belmopan

Code ISO : **BZ**

Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6	Marchandises : J + 7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la frontière française	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Vêtements usagés, poignards, tabac. Sauf envois en valeur déclarée : toutes monnaies, chèques de voyage, métaux et objets précieux, bijoux. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

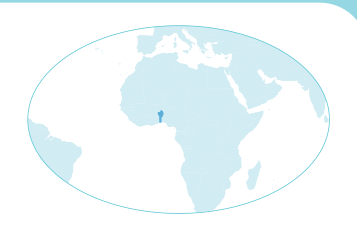
Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



BÉNIN

Capitale : Porto Novo

Code ISO : **BJ**



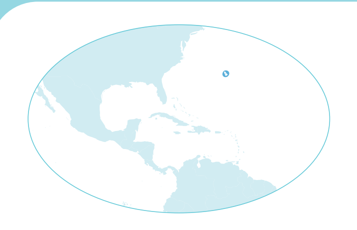
Affranchissements en prioritaire

	Courrier International		
Délais indicatifs	Cotonou Reste du pays	Documents : J + 4/5 J + 5/7	Marchandises : J + 5/6 J + 6/8
Zone tarifaire	**2**		
Poids maxi	3 kg		
Dimensions max L	Voir page 37		
Dimensions max L+l+h	Voir page 37		
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine		
	OPTIONS		
Indemnisation Ad Valorem	Non		
Recommandation	Oui		
Avis de Réception	Oui		
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 793 €		
Retrait/Rectification d'adresse	Oui		

Principaux objets interdits : Boissons alcoolisées, disques. **Nota :** les montres contre-remboursement sont admises seulement en valeur déclarée, sous forme de boîtes. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Les exportateurs d'articles de bijouterie et d'articles confectionnés en tissu doivent transmettre à Monsieur le Chef de la Région Douanière de : •l'OUEME, BP 47, Porto Novo, pour les envois à destination de Porto Novo, •l'ATLANTIQUE, BP 400, Cotonou, pour les envois à destination de Cotonou et autres villes du Bénin, 48 heures au plus tard après le dépôt des colis, un bordereau récapitulatif de leurs envois reprenant : le nom de l'expéditeur ou de l'établissement exportateur, les numéros et date d'expédition,les noms et prénoms du destinataire,la nature et l'espèce de l'expédition,la valeur FOB réelle et le coût de l'expédition, la ville de destination. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



BERMUDES

Capitale : Hamilton

Code ISO : **BM**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6	Marchandises : J + 7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée*	Oui, montant maxi : 327 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Particularités : Valeur déclarée pour Hamilton, Mangroue-Bay et Georges uniquement.

Principaux objets interdits : Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

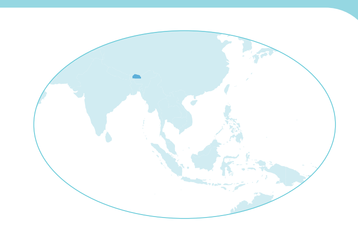
Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



BHOUTAN

Capitale : Thimphu

Code ISO : **BT**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6/9	Marchandises : J + 7/10
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui jusqu'à la frontière française	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Non communiqués. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Non communiquées. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



BOLIVIE

Capitale : La Paz

Code ISO : **BO**

B

Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 5/7	Marchandises : J + 6/8
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Alcools, bijoux et objets précieux, cigarettes, billets de banque, pièces de monnaie, chèque de voyage. Vêtements usagés sauf accompagnés d'un certificat de désinfection. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Factures consulaires exigées lorsque la valeur de l'envoi dépasse 100 USD. Permis d'importation exigés lorsque la valeur de l'envoi dépasse 500 USD. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels

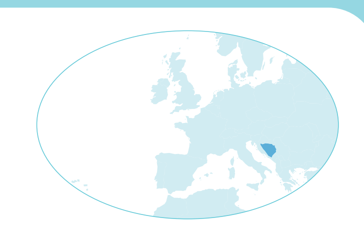


82

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Capitale : Sarajevo

Code ISO : **BA**



Affranchissements en prioritaire

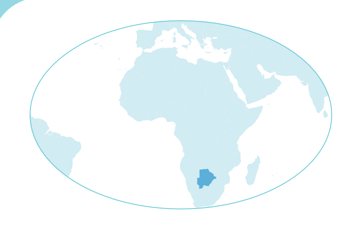
	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 4	Marchandises : J + 5
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 4 000 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Non communiqués. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Non communiquées. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



BOTSWANA

Capitale : Gaborone

Code ISO : **BW**

B

83

Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6/7	Marchandises : J + 7/8
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 98 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Miel, effets usagés, billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, métaux et objets précieux, bijoux. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Le destinataire doit produire un permis d'importation au moment de la livraison d'un colis commercial. Colis-cadeaux : les cadeaux dont le poids ne dépasse pas 5 kg et la valeur 10 rands peuvent être importés sans permis. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*



BRÉSIL

Capitale : Brasilia

Code ISO : **BR**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International		
Délais indicatifs	Rio de Janeiro Sao Paulo/Brasilia Reste du pays	Documents : J + 3/4 J + 5/7	Marchandises : J + 4/5 J + 6/8
Zone tarifaire	**2**		
Poids maxi	2 kg		
Dimensions max L	Voir page 37		
Dimensions max L+l+h	Voir page 37		
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison		
	OPTIONS		
Indemnisation Ad Valorem	Non		
Recommandation	Oui		
Avis de Réception	Oui		
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maximum : 260 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui		

Principaux objets interdits : Boissons alcoolisées, dispositifs électroniques pour fumer (« cigarettes électroniques», « e-cigarettes », « e-ciggy » ainsi que la publicité relative à ces objets), ouvrages en matière plastique, objets d'art, produits végétaux (admis conditionnellement avec certificat d'importation), produits pharmaceutiques sans numéro de licence délivré par le Departementao de Saùde Pùblica. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Seuils d'admission théorique en franchise : 50 USD pour les cadeaux. Droits de douane et taxes ; les envois postaux dont la valeur n'excède pas 500 USD, destinés à des particuliers ou des personnes morales non destinés à la revente bénéficient d'un Régime de Taxation Simplifié. Dispositions générales page 17.

**Suivi de bout en bout pour cette destination.*
***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



BRUNEI

Capitale : Bandar Seri Begawan

Code ISO : **BN**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6	Marchandises : J + 7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 2 286 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Alcools.
Sauf en valeur déclarée : billets de banque, monnaies, chèques de voyage, bijoux, métaux précieux. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales pages 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels

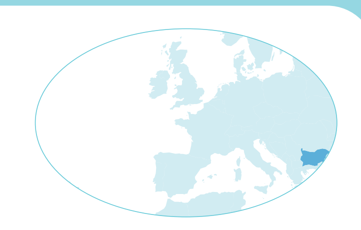


86

BULGARIE

Capitale : Sofia

Code ISO : **BG**



Affranchissements en prioritaire

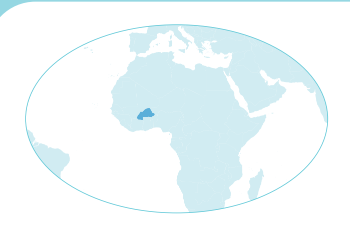
	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 4	Marchandises : J + 5
Zone tarifaire	**1**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 765 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Voir les particularités applicables aux envois à destinations de l'Union européenne et des territoires spécifiques page 25. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



BURKINA FASO

Capitale : Ouagadougou

Code ISO : **BF**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International		
Délais indicatifs	Ouagadougou Reste du pays	Documents : J + 4/5 J + 7/8	Marchandises : J + 5/6 J + 8/9
Zone tarifaire	**3**		
Poids maxi	2 kg		
Dimensions max L	Voir page 37		
Dimensions max L+l+h	Voir page 37		
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine		
	OPTIONS		
Indemnisation Ad Valorem	Non		
Recommandation	Oui		
Avis de Réception	Oui		
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 667 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui		

Principaux objets interdits : Objets contraires à l'ordre public.
Nota : les montres contre-remboursement sont admises seulement en valeur déclarée sous forme de boîtes. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels

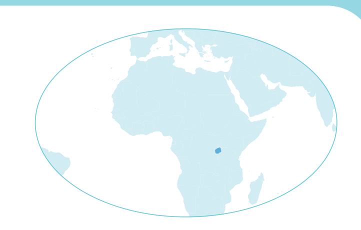
***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*



BURUNDI

Capitale : Bujumbura

Code ISO : **BI**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 7	Marchandises : J + 8
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 4 000 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Animaux vivants. Sauf en valeur déclarée : billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, métaux précieux, bijoux. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Certificats d'origine, permis d'importation, etc : des certificats d'origine et des autorisations doivent être fournis pour les objets admis conditionnellementdont les détails pourront être obtenus auprès des ministères intéressés. Prescriptions douanières ou autres : les marchandises non destinées à la vente sont soumises aux formalités prévues par la règlementation de la banque du Burundi en matière de commerce extérieur, à savoir : il y a obligation de souscription de licence si la valeur des marchandises atteint 450 € en cas d'exportation et 3000 € en cas d'importation. Les marchandisesimportées ou exportées, quelle qu'en soit la valeur, destinées à la vente, sont toujours soumises à l'octroi préalable de licence. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



CAÏQUES ET TURQUES

Capitale : Cockburn Town

Code ISO : **TC**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6	Marchandises : J + 7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



CAMBODGE

Capitale : Phnom Penh

Code ISO : **KH**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International		
Délais indicatifs	Phnom Penh Reste du pays	Documents : J + 5 J + 9	Marchandises : J + 6 J + 10
Zone tarifaire	**2**		
Poids maxi	2 kg		
Dimensions max L	Voir page 37		
Dimensions max L+l+h	Voir page 37		
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine		
	OPTIONS		
Indemnisation Ad Valorem	Non		
Recommandation	Oui		
Avis de Réception	Oui		
Valeur Déclarée	Non		
Retrait/Rectification d'adresse	Oui		

Principaux objets interdits : Non communiqués. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Non communiquées. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



CAMEROUN

Capitale : Yaoundé

Code ISO : **CM**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International		
Délais indicatifs	Yaoundé Reste du pays	Documents : J + 4/6 J + 9	Marchandises : J + 5/7 J + 10
Zone tarifaire	**2**		
Poids maxi	3 kg		
Dimensions max L	Voir page 37		
Dimensions max L+l+h	Voir page 37		
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine		
	OPTIONS		
Indemnisation Ad Valorem	Non		
Recommandation	Oui		
Avis de Réception	Oui		
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 915 €		
Retrait/Rectification d'adresse	Oui		

Principaux objets interdits : Vêtements usagés.
Nota : les montres contre-remboursement sont admises seulement en valeur déclarée sous forme de boîtes. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

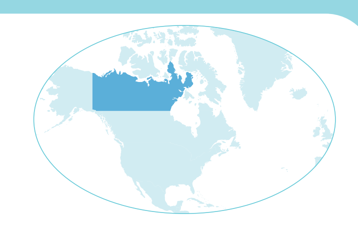
Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



CANADA

Capitale : Ottawa

Code ISO : **CA**



92

Affranchissements en prioritaire

	Courrier International		
Délais indicatifs	Montréal/Toronto Reste du pays	Documents : J + 4 J + 4	Marchandises : J + 5 J + 7/10
Zone tarifaire	**2**		
Poids maxi	2 kg		
Dimensions max L	Voir page 37		
Dimensions max L+l+h	Voir page 37		
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison		
	OPTIONS		
Indemnisation Ad Valorem	Non		
Recommandation	Oui		
Avis de Réception	Oui		
Valeur Déclarée	Non		
Retrait/Rectification d'adresse	Non		

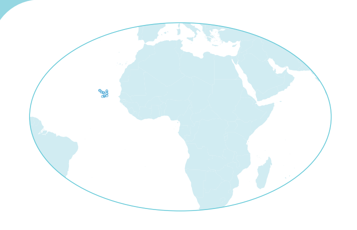
Particularités : Les sacs de livres et imprimés ne peuvent pas être recommandés.
Le libellé de l'adresse doit comporter obligatoirement un code postal.

Principaux objets interdits : Boissons alcoolisées à moins qu'elles ne soient adressées à une régie ou une société provinciale des alcools, produits du tabac, produits agricoles, pharmaceutiques et parapharmaceutiques sans certificat-permis-ordonnance, vêtements destinés à la vente non accompagnés d'un permis, armes. (...)
Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Seuils d'admission théorique en franchise : 20 CAD pour les envois commerciaux - 60 CAD pour les cadeaux. Droits de douane et taxes : les marchandises importées sont sou mises à des droits de douane (le cas échéant), à la taxe de 7 % sur les produits et services ou à la taxe harmonisée de 15 % sur les ventes et le cas échéant à la taxe de vente provinciale. Les autorités douanières canadiennes refusent l'entrée de leur territoire aux marchandises non accompagnées d'un déclaration en douane CN 22 ou CN 23.
Dispositions générales page 17.

** Suivi de bout en bout pour cette destination.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



CAP VERT (îles du)

Capitale : Praia

Code ISO : **CV**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 8	Marchandises : J + 9
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Billets de banque, monnaies, chèques de voyage, métaux précieux, bijoux. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



CAÏMANS (îles)

Capitale : George Town

Code ISO : **KY**



Affranchissements en prioritaire

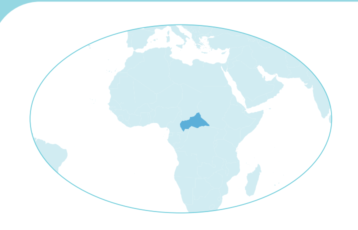
	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6	Marchandises : J + 7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation*	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Rhum, café. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

** Suivi de bout en bout pour cette destination.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



CENTRAFRICAINE
(République)

Capitale : Bangui

Code ISO : **CF**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International		
Délais indicatifs	Bangui Reste du pays	Documents : J + 6 J + 10	Marchandises : J + 7 J + 11
Zone tarifaire	**2**		
Poids maxi	3 kg		
Dimensions max L	Voir page 37		
Dimensions max L+l+h	Voir page 37		
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine		
	OPTIONS		
Indemnisation Ad Valorem	Non		
Recommandation	Oui		
Avis de Réception	Oui		
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 1 220 €		
Retrait/Rectification d'adresse	Oui		

Principaux objets interdits : Produits anticonceptionnels, conserves non dénommées. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



CHILI

Capitale : Santiago

Code ISO : **CL**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 5/7	Marchandises : J + 6/8
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

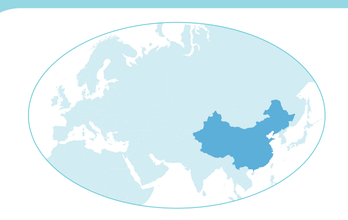
Principaux objets interdits :

Billets de loterie, billets de banque, pièces de monnaie, pierres précieuses. Les médicaments, les produits alimentaires, les semences, les produits végétaux, les cartes et atlas doivent être accompagnés d'un certificat-licence-permis d'importation. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales :

Seuils d'admission théorique en franchise : 30 USD pour les cadeaux et envois sans valeur commerciale.
Droits de douane et taxes : droits ad valorem = 11 %.
Droits de douanes = 1,55 %.
TVA = 18 %. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



CHINE

Capitale : Beijing

Code ISO : **CN**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International		
Délais indicatifs	Beijing Shanghaï Reste du pays	Documents : J + 4 J + 4/5 J + 7/9	Marchandises : J + 4/5 J + 5/6 J + 8/10
Zone tarifaire	**2**		
Poids maxi	2 kg		
Dimensions max L	Voir page 37		
Dimensions max L+l+h	Voir page 37		
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine		
	OPTIONS		
Indemnisation Ad Valorem	Non		
Recommandation	Oui		
Avis de Réception	Oui		
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 876 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui		

Particularités :Mention "République Populaire de Chine" obligatoire sur les envois.

Principaux objets interdits : Produits animaux et plantes porteurs de germes, platine, or, argent, pierreries, bijoux. Les marchandises importées à des fins commerciales doivent être accompagnées d'un permis d'importation. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Seuils d'admission théorique en franchise : 500 CNY pour les cadeaux et envois sans valeur commerciale. Droits de douane et taxes : droits de douane variables, TVA : 17 %. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



CHYPRE

Capitale : Nicosie

Code ISO : **CY**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 3	Marchandises : J + 4
Zone tarifaire	**1**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation*	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 4 000 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

**Suivi de bout en bout pour cette destination.*

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*



COLOMBIE

Capitale : Bogota

Code ISO : **CO**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 5/6	Marchandises : J + 6/7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Vêtements usagés, café, sucre, viande, savon, boissons alcoolisées, billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, bijoux, métaux précieux. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels

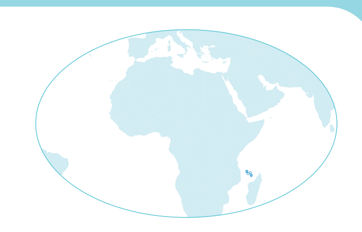


100

COMORES

Capitale : Moroni

Code ISO : **KM**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6/9	Marchandises : J + 7/10
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	3 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation*	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 1 829 €	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Sauf en recommandé et en valeur déclarée : billets, monnaies, chèques de voyage, bijoux, métaux précieux. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

**Suivi de bout en bout pour cette destination.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



(République du) CONGO

Capitale : Brazzaville

Code ISO : **CG**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 7/9	Marchandises : J + 8/10
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	3 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 1 220 €	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Produits anticonceptionnels, conserves non dénommées.
Dispositions générales pages 38 et 39.

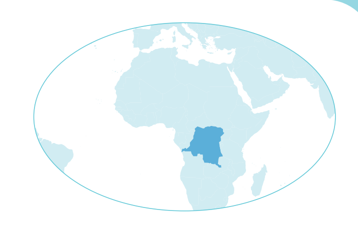
Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



CONGO
(République démocratique - ex Zaïre)
Capitale : Kinshasa

Code ISO : **CD**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 7/9	Marchandises : J + 8/10
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 3 475 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Pièces de monnaie, bijoux et pierreries, métaux précieux, valeurs (sauf chèques nominatifs), billets de banque et valeurs au porteur (sauf autorisation), jeux d'argent.
Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Des certificats d'origine doivent être produits : • Pour les graines (sauf pour les semences de fleurs et légumes) et les plantes. • Pour les graines de coton, le maïs et certains autres produits, il faut en plus du certificat d'origine une autorisation préalable. • Pour les médicaments, les armes, les munitions et les appareils à distiller : les autorisations délivrées par les autorités compétentes. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



COOK (îles)

Capitale : Avarua

Code ISO : **CK**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6	Marchandises : J + 7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 400 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Non	

Principaux objets interdits : Boissons alcoolisées. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Voir Nouvelle-Zélande. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

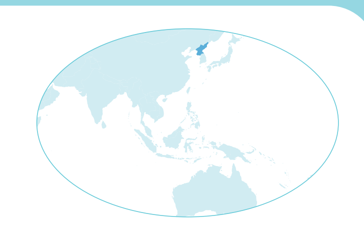
Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



CORÉE DU NORD

Capitale : Pyongyang

Code ISO : **KP**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 8	Marchandises : J + 9
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 3 000 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Non communiqués. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Non communiquées. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



CORÉE DU SUD

Capitale : Séoul

Code ISO : **KR**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 8	Marchandises : J + 9
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation*	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 4 000 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Tissus, laine, riz. Sauf avec autorisation à l'importation délivrée par la douane coréenne : toutes monnaies, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Déclaration d'origine sur facture obligatoire, quel que soit le montant pour les expéditeurs bénéficiant du statut d'exportateur agréé. Dispositions générales page 17.

** Suivi de bout en bout pour cette destination.*
***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



COSTA RICA

Capitale : San Jose

Code ISO : **CR**



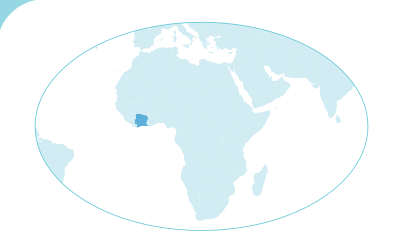
Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6	Marchandises : J + 7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Non	

Principaux objets interdits : Métaux et objets précieux, billets de loterie. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



CÔTE D'IVOIRE

Capitale : Yamoussoukro

Code ISO : **CI**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International		
Délais indicatifs	Abidjan Reste du pays	Documents : J + 3/5 J + 4/7	Marchandises : J + 4/6 J + 5/8
Zone tarifaire	**2**		
Poids maxi	3 kg		
Dimensions max L	Voir page 37		
Dimensions max L+l+h	Voir page 37		
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine		
	OPTIONS		
Indemnisation Ad Valorem	Non		
Recommandation	Oui		
Avis de Réception	Oui		
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 1 464 €		
Retrait/Rectification d'adresse	Oui		

Particularités : **Le libellé de l'adresse doit comporter obligatoirement un code postal et si possible une boîte postale.**

Principaux objets interdits : Boissons alcoolisées, diamants bruts.
Nota : les montres contre-remboursement sont admises seulement en valeur déclarée sous forme de boîtes. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

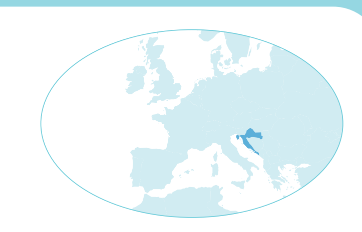
Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



CROATIE

Capitale : Zagreb

Code ISO : **HR**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 8	Marchandises : J + 9
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 4 000 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Fruits et légumes périssables, viande fraîche, produits alimentaires d'origine végétale ou animale non accompagnés d'un certificat phytosanitaire ou vétérinaire. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Voir les particularités applicables aux envois à destinations de l'Union européenne et des territoires spécifiques page 17. Dispositions générales page 17.

** Suivi de bout en bout pour cette destination.*

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



CUBA

Capitale : La Havane

Code ISO : **CU**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6/8	Marchandises : J + 7/9
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation*	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits :

Vêtements usagés, valeurs, bijoux, parfums, boissons alcoolisées, monnaies, billets de banque, chèques de voyage, valeurs au porteur, tabac, cigares, cigarettes, chewing-gum, chaussures usagées, papier-photo, jumelles, teinture.
Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales :

Seules les entités gouvernementales et les entreprises dûment enregistrées par le Ministère du Commerce Extérieur cubain peuvent importer des marchandises à Cuba. Ministère du Commerce Extérieur : Cámara de Comercio de la República de Cuba del Ministerio de Comercio Exterior (MINCEX), Calle 21 No. 661, esq. Avenida A, El Vedado, CU-Havana. CUBA
Dispositions générales page 17

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels

* *Suivi de bout en bout pour cette destination.*



110

DANEMARK
(y compris Iles Féroé et Groenland)

Capitale : Copenhague

Code ISO : **DK**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 2	Marchandises : J + 3
Zone tarifaire	**1**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation*	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 4 000 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

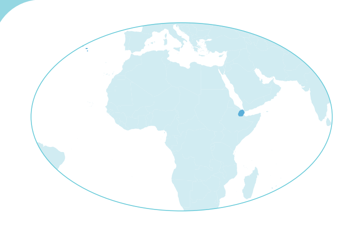
Principaux objets interdits : Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Voir les particularités applicables aux envois à destination de l'Union européenne et des territoires spécifiques (Iles Féroé, Groënland) page 17. Dispositions générales page 17.

** Suivi de bout en bout pour cette destination.*

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



DJIBOUTI

Capitale : Djibouti

Code ISO : **DJ**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 5/6	Marchandises : J + 6/7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	3 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 2 134 €	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Boissons alcoolisées. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



112

DOMINICAINE (République)

Capitale : Saint-Domingue

Code ISO : **DO**



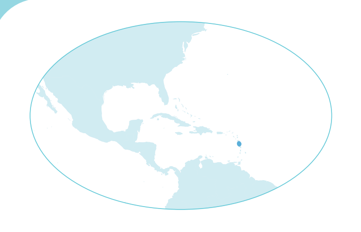
Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 7	Marchandises : J + 8
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Objets en verre, jeux de hasard, billets de banque et autres valeurs au porteur. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



DOMINIQUE

Capitale : Roseau

Code ISO : **DM**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 5/6	Marchandises : J + 6/7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Non	

Principaux objets interdits : Vêtements usagés. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

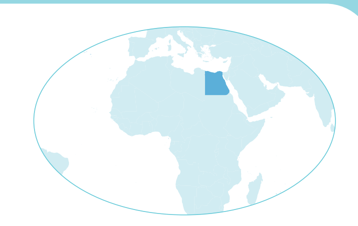
Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



EGYPTE

Capitale : Le Caire

Code ISO : **EG**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 4/6	Marchandises : J + 5/7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation*	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 1 000 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Particularités : Dans le cas d'un envoi de marchandises et afin d'accélérer les opérations de dédouanement, il est vivement conseillé d'indiquer sur l'envoi le n° de téléphone ou de fax du destinataire.

Principaux objets interdits : Sauf en valeur déclarée : billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux. Billets de loterie, tabac.
Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Des permis d'importation ne sont pas exigés pour les colis-cadeaux dont la valeur n'excède pas 20 livres égyptiennes, à condition qu'ils soient destinés à l'usage personnel et qu'ils n'aient pas une valeur marchande. Pour les colis-cadeaux dont la valeur est supérieure au montant ci-dessus, un permis d'importation est exigé. Dispositions générales page 17.

**Suivi de bout en bout pour cette destination.*
***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



EL SALVADOR

Capitale : San Salvador

Code ISO : **SV**

E

Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 5/6	Marchandises : J + 6/7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Vins, papier à cigarettes. Dispositions générales pages 38 et 39.

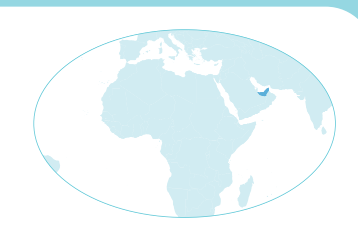
Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels

EMIRATS ARABES UNIS

Capitale : Abou Dhabi

Code ISO : **AE**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 4/6	Marchandises : J + 5/7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 3 475 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Boissons alcoolisées, produits du porc, billets de loterie. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Les mesures douanières appliquées au dédouanement des Emirats arabes unis sont les suivantes : **1.** Les colis dont le montant n'excède pas 500 dirhams sont dispensés de toute mesure douanière. Il en est de même pour les colis dont le montant dépasse 500 dirhams mais qui n'ont pas un caractère commercial et contiennent des effets personnels. **2.** Tous les colis provenant par voie postale, quels que soient leur contenu et leur valeur, ne doivent pas comprendre d'objets ou de marchandises en provenance d'Israël ou de société ayant quelque rapport avec Israël. **3.** Les colis dont la valeur dépasse 500 dirhams et qui ont un caractère commercial doivent être accompagnés des documents suivants : • Les factures originales authentifiées par les Consulats des Émirats Arabes Unis auprès des pays de provenance, • Le certificat d'origine authentifié • La liste du contenu des colis • Le certificat de franchise de droits (colis concernant les ministères, les milieux gouvernementaux, les missions diplomatiques, etc...). Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



ÉQUATEUR

Capitale : Quito

Code ISO : **EC**

E

117

Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 7	Marchandises : J + 8
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 200 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Vêtements et chaussures usagés à l'exception des colis postaux de moins de 4 kg et de moins de 400 USD de valeur. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Les médicaments, les produits agricoles et minéraux doivent être accompagnés d'un certificat – licence – permis d'importation. Les envois commerciaux doivent toujours être accompagnés d'une facture commerciale. Seuils d'admission théorique en franchise : 200 USD pour les cadeaux et envois sans valeur commerciale.
Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels

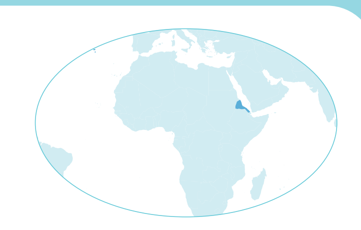
***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*



ERYTHRÉE

Capitale : Asmara

Code ISO : **ER**



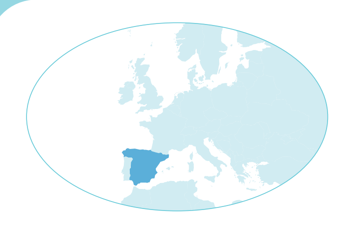
Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 7	Marchandises : J + 8
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, métaux précieux, bijoux. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



ESPAGNE

Capitale : Madrid

Code ISO : **ES**

Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 2	Marchandises : J + 3
Zone tarifaire	**1**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison	
OPTIONS		
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Non	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 2 668 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Voir les particularités applicables aux envois à destination de l'Union européenne et des territoires spécifiques (Iles Canaries, Ceuta et Melilla) page 17. Dispositions générales page 17.

** Suivi de bout en bout pour cette destination.*

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

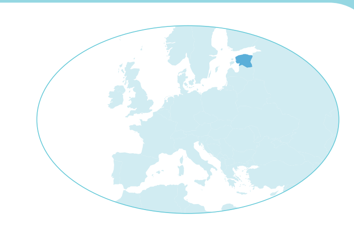
Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



ESTONIE

Capitale : Tallinn

Code ISO : **EE**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 4	Marchandises : J + 5
Zone tarifaire	**1**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 100 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Voir les particularités applicables aux envois à destination de l'Union européenne page 17. Dispositions générales page 17.

** Suivi de bout en bout pour cette destination.*

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

(y compris Alaska et Hawaï)

Capitale : Washington

Code ISO : **US**

Affranchissements en prioritaire

	Courrier International		
Délais indicatifs	New York/Los Angeles Reste du pays	Documents : J + 4 J + 4/6	Marchandises : J + 6 J + 6/8
Zone tarifaire	**2**		
Poids maxi	2 kg		
Dimensions max L	Voir page 37		
Dimensions max L+l+h	Voir page 37		
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison		
	OPTIONS		
Indemnisation Ad Valorem	Non		
Recommandation	Oui		
Avis de Réception	Oui		
Valeur Déclarée	Non		Non
Retrait/Rectification d'adresse	Oui		

Particularités : Les sacs de livres et d'imprimés ne peuvent pas être recommandés.

Principaux objets interdits : Boissons alcoolisées, produits pharmaceutiques non agréés par l'administration américaine, tabac et cigarettes. Envois de produits alimentaires : • Les entreprises productrices de produits alimentaires doivent être enregistrées auprès de la Food and Drug Administration. • Une déclaration préliminaire auprès de la FDA (Prior Notice) doit être réalisée pour chaque article alimentaire exporté. La FDA confirme (ou infirme) avec un numéro d'identification la déclaration préliminaire. Ce numéro doit être reporté sur la déclaration en douane postale. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Seuils d'admission théorique en franchise : 200 USD pour les marchandises vendues par correspondance - 100 USD pour les cadeaux. Dispositions générales page 17.

** Suivi de bout en bout pour cette destination.*

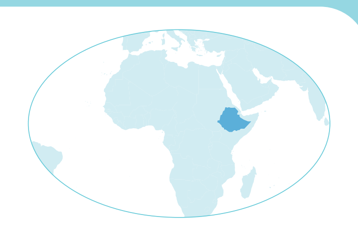
Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



ÉTHIOPIE

Capitale : Addis-Abeba

Code ISO : **ET**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 5/8	Marchandises : J + 6/9
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, métaux précieux, bijoux. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



FALKLAND (Iles)

Capitale : Stanley

Code ISO : **FK**

F

123

Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6	Marchandises : J + 8
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Sauf en valeur déclarée : billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux. Bijoux.
Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



FIDJI (Iles)

Capitale : Suva

Code ISO : **FJ**



Affranchissements en prioritaire

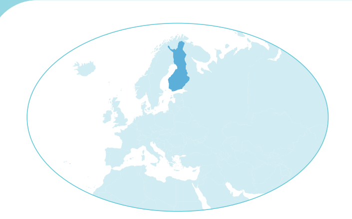
	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6	Marchandises : J + 7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 800 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Teintures. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



FINLANDE

Capitale : Helsinki

Code ISO : **FI**

Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 2	Marchandises : J + 4
Zone tarifaire	**1**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation*	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 4 000 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Voir les particularités applicables aux envois à destination de l'Union européenne et des territoires spécifiques (Iles Aland) page 17.
Dispositions générales page 17.

** Suivi de bout en bout pour cette destination.*

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

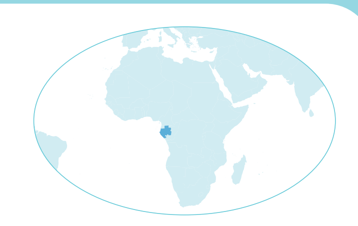
Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



GABON

Capitale : Libreville

Code ISO : **GA**



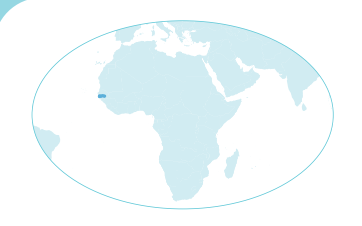
Affranchissements en prioritaire

	Courrier International		
Délais indicatifs	Libreville Reste du pays	Documents : J + 5 J + 6/8	Marchandises : J + 6 J + 7/9
Zone tarifaire	**2**		
Poids maxi	2 kg		
Dimensions max L	Voir page 37		
Dimensions max L+l+h	Voir page 37		
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison		
	OPTIONS		
Indemnisation Ad Valorem	Non		
Recommandation	Oui		
Avis de Réception	Oui		
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 915 €		
Retrait/Rectification d'adresse	Oui		

Principaux objets interdits : Produits anticonceptionnels, tabac, cigares, cigarettes, boîtes de conserve non dénommées. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



GAMBIE

Capitale : Banjul

Code ISO : **GM**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 7	Marchandises : J + 8
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 731 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Non	

Principaux objets interdits : Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

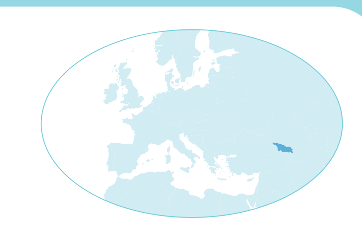
Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



GÉORGIE

Capitale : Tbilissi

Code ISO : **GE**



Affranchissements en prioritaire

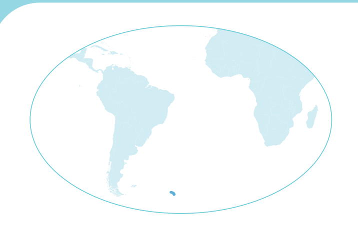
	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6	Marchandises : J + 7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 500 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Non	

Principaux objets interdits : Métaux précieux, billets de banque, chèques. Dispositions générales pages 38 et 39. Les marchandises commerciales d'une valeur inférieure à 110 DTS sont exonérées de droits de douane.

Dispositions spéciales : Non communiquées. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



GÉORGIE DU SUD
(et Iles Sandwich du Sud)

Capitale : Grytviken

Code ISO : **GS**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6	Marchandises : J + 7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Sauf en valeur déclarée : billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux.
Bijoux. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels

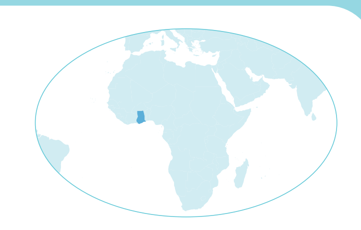


130

GHANA

Capitale : Accra

Code ISO : **GH**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International		
Délais indicatifs	Accra Reste du pays	Documents : J + 4/5 J + 5/7	Marchandises : J + 5/6 J + 6/8
Zone tarifaire	**2**		
Poids maxi	2 kg		
Dimensions max L	Voir page 37		
Dimensions max L+l+h	Voir page 37		
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine		
	OPTIONS		
Indemnisation Ad Valorem	Non		
Recommandation	Oui		
Avis de Réception	Oui		
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 2 000 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui		

Principaux objets interdits : Sauf en valeur déclarée : billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, métaux précieux, bijoux. Spiritueux. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



GIBRALTAR

Capitale : Gibraltar

Code ISO : **GI**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 3	Marchandises : J + 4
Zone tarifaire	**1**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 30 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Non	

Principaux objets interdits : Billets de loterie. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

** Suivi de bout en bout pour cette destination.*
***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

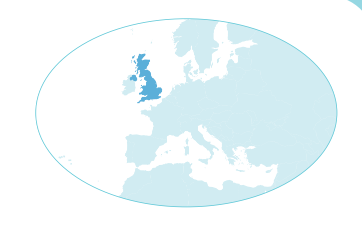
Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



GRANDE BRETAGNE et IRLANDE DU NORD

Capitale : Londres

Code ISO : **GB**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 2	Marchandises : J + 3
Zone tarifaire	**1**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison	
OPTIONS		
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation*	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Non
Retrait/Rectification d'adresse	Non	

Principaux objets interdits : Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Voir les particularités applicables aux envois à destination de l'Union européenne et des territoires spécifiques (Jersey, Guernesey, Ile de Man) page 17. Dispositions générales page 17.

** Suivi de bout en bout pour cette destination.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



GRÈCE

Capitale : Athènes

Code ISO : **GR**

Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 2	Marchandises : J + 3
Zone tarifaire	**1**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 4 000 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Voir les particularités applicables aux envois à destination de l'Union européenne et des territoires spécifiques (Mont Athos) page 17. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

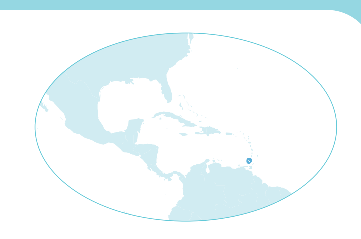


134

GRENADE

Capitale : Saint-George's

Code ISO : **GD**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6	Marchandises : J + 7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 195 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Particularités : (1) Valeur déclarée uniquement pour G.P.O. Grenada.

Principaux objets interdits : Billets de loterie. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



GUADELOUPE (OM1)

Code ISO : **GP**



Offres préaffranchies - gamme rapide

	Prêt-à-Poster nationaux		
	PAP Lettre verte	PAP Lettre prioritaire	PAP Lettre suivie
Délais indicatifs	J + 4 à J + 7	J + 3	J + 4 à J + 7
Format/Poids maxi	jusqu'à 3 kg*	jusqu'à 500 g*	jusqu'à 3 kg*
Suivi	Non	Non	Inclus
OPTIONS			
Indemnisation Ad Valorem	Non	Non	Non
Recommandation	Non	Non	Non
Avis de réception	Non	Non	Non
Retrait/Rectification de l'adresse	Non	Non	Non

Affranchissement - gamme rapide

	Lettre verte	Lettre prioritaire	Lettre suivie	Lettre recommandée	Valeur déclarée
Délais indicatifs	J + 4 à J + 7	J + 3	J + 4 à J + 7	J + 4 à J + 7	J + 3 à J + 5
Poids maxi	Jusqu'à 3 kg*	Jusqu'à 3 kg*	Jusqu'à 3 kg*	Jusqu'à 3 kg*	Jusqu'à 5 kg
Dimensions max L	Voir page 9	Voir page 9	Voir page 10	a0 cm	100 cm
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	Voir page 37			Voir page 37
Suivi	Non	Non	Oui	Oui	Oui
OPTIONS					
Recommandation	Non	Non	Non	Oui	Non
Avis de réception	Non	Non	Non	Oui	Oui
Contre-remboursement	Non	Non	Non	Oui	Oui
Emballage à affranchir	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Retrait/Rectification de l'adresse	Non	Non	Non	Non	Non

Affranchissement - gamme économique

	Ecopli
Délais indicatifs	J + 7
Poids maxi	250 g
Dimensions max L	Voir page 11
Dimensions max L+l+h	Voir page 11
OPTIONS	
Recommandation	Non
Avis de réception	Non
Emballage à affranchir	Non
Retrait/Rectification de l'adresse	Non

Principaux objets interdits : Voir conditions générales de ventes des produits.

Disposition spéciales : Voir dispositions générales page 17.

** Ajout du complément d'affranchissement aérien pour les envois de plus de 20 g*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels

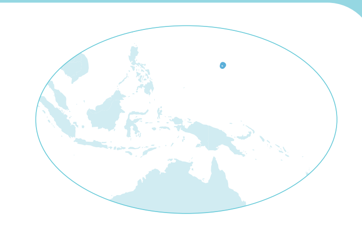


136

GUAM

Capitale : Agana

Code ISO : **GU**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6	Marchandises : J + 7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Non	

Principaux objets interdits : Voir la fiche pays « Etats-Unis » page 121. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Voir la fiche pays « Etats-Unis » page 121. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



GUATEMALA

Capitale : Guatemala Ciudad

Code ISO : **GT**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 5/6	Marchandises : J + 6/7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux, billets de loterie, biberons, effets usagés. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

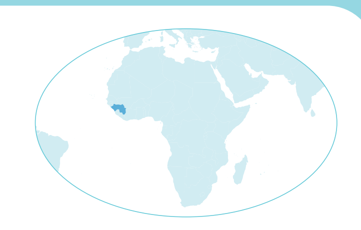
Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



GUINÉE (République de)

Capitale : Conakry

Code ISO : **GN**



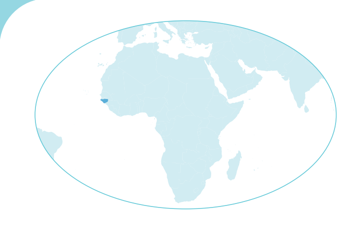
Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 7	Marchandises : J + 8
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	3 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 854 €	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Produits anticonceptionnels, biberons, matériels de guerre.
Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



GUINÉE-BISSAU

Capitale : Bissau

Code ISO : **GW**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 9	Marchandises : J + 10
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 3 475 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

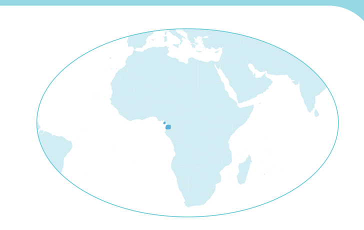
Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



GUINÉE-EQUATORIALE

Capitale : Malabo

Code ISO : **GQ**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 9	Marchandises : J + 10
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Pièces de monnaie, billets de banque, métaux précieux. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



GUYANA

Capitale : Georgetown

Code ISO : **GY**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 5/7	Marchandises : J + 6/8
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 70 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Pièces de monnaie, billets de banque, viandes, poissons, sucre, miel, condiments, boissons alcoolisées ou non, linge, meubles. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels

GUYANE (OM1)



Offres préaffranchies - gamme rapide

	Prêt-à-Poster nationaux		
	PAP Lettre verte	PAP Lettre prioritaire	PAP Lettre suivie
Délais indicatifs	J + 4 à J + 7	J + 3	J + 4 à J + 7
Format/Poids maxi	jusqu'à 3 kg*	jusqu'à 500 g*	jusqu'à 3 kg*
Suivi	Non	Non	Inclus
OPTIONS			
Indemnisation Ad Valorem	Non	Non	Non
Recommandation	Non	Non	Non
Avis de réception	Non	Non	Non
Retrait/Rectification de l'adresse	Non	Non	Non

Affranchissement - gamme rapide

	Lettre verte	Lettre prioritaire	Lettre suivie	Lettre recommandée	Valeur déclarée
Délais indicatifs	J + 4 à J + 7	J + 3	J + 4 à J + 7	J + 4 à J + 7	J + 3 à J + 5
Poids maxi	Jusqu'à 3 kg*	Jusqu'à 3 kg*	Jusqu'à 3 kg*	Jusqu'à 3 kg*	Jusqu'à 5 kg
Dimensions max L	Voir page 9	Voir page 9	Voir page 10	60 cm	100 cm
Dimensions max L+l+h	Voir page 46	Voir page 46			Voir page 46
Suivi	Non	Non	Oui	Oui	Oui
OPTIONS					
Recommandation	Non	Non	Non	Oui	Non
Avis de réception	Non	Non	Non	Oui	Oui
Contre-remboursement	Non	Non	Non	Oui	Oui
Emballage à affranchir	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Retrait/Rectification de l'adresse	Non	Non	Non	Non	Non

Affranchissement - gamme économique

	Ecopli
Délais indicatifs	J + 7
Poids maxi	250 g
Dimensions max L	Voir page 11
Dimensions max L+l+h	Voir page 11
OPTIONS	
Recommandation	Non
Avis de réception	Non
Emballage à affranchir	Non
Retrait/Rectification de l'adresse	Non

Principaux objets interdits : Voir conditions générales de ventes des produits.

Disposition spéciales : Voir dispositions générales page 17.

** Ajout du complément d'affranchissement aérien pour les envois de plus de 20 g*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels





HAÏTI

Capitale : Port-au-Prince

Code ISO : **HT**

Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 5/7	Marchandises : J + 6/8
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Produits anticonceptionnels, bijoux. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



144

HONDURAS

Capitale : Tegucigalpa

Code ISO : **HN**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 5	Marchandises : J + 6
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Pièces de monnaie, billets de banque, chèques de voyage, autres valeurs, bijoux. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



HONG KONG

Capitale : Victoria

Code ISO : **HK**

Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 10/11	Marchandises : J + 11/12
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation*	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 4 000 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Non	

Particularités : **Sacs d'imprimés : la déclaration doit être fixée à l'un des envois contenus dans le sac.**

Principaux objets interdits : Billets de loterie, celluloïd. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

** Suivi de bout en bout pour cette destination.*

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels

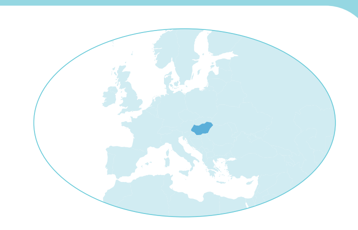


146

HONGRIE

Capitale : Budapest

Code ISO : **HU**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 2	Marchandises : J + 3
Zone tarifaire	**1**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 4 000 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

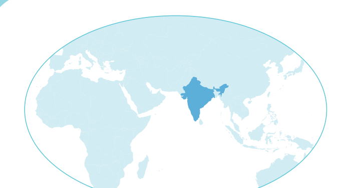
Principaux objets interdits : Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Voir les particularités applicables aux envois à destination de l'Union européenne page 17. Dispositions générales page 17.

** Suivi de bout en bout pour cette destination.*

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



INDE

Capitale : New Delhi

Code ISO : **IN**

Affranchissements en prioritaire

	Courrier International		
Délais indicatifs	Calcutta/Delhi Reste du pays	Documents : J + 3/4 J + 5/7	Marchandises : J + 4/5 J + 6/8
Zone tarifaire	**2**		
Poids maxi	2 kg		
Dimensions max L	Voir page 37		
Dimensions max L+l+h	Voir page 37		
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison		
	OPTIONS		
Indemnisation Ad Valorem	Non		
Recommandation	Oui		
Avis de Réception	Oui		
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 4 000 DTS**		
Retrait/Rectification d'adresse	Oui		

Principaux objets interdits : Graisses et huiles animales, présure d'origine animale, bois et produits sous forme de bois, produits chimiques. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : 2 000 roupies pour les cadeaux. Aucune limite pour les envois sans valeur commerciale. Franchise de droits pour les oeuvres de bienfaisance. Dispositions générales page 17.

** Suivi de bout en bout pour cette destination.*

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels

INDONÉSIE

Capitale : Jakarta

Code ISO : **ID**



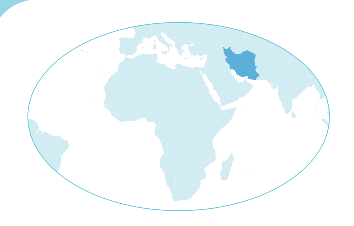
Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6/8	Marchandises : J + 7/9
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Pour les objets expédiés dans un but commercial, l'expéditeur doit mentionner le numéro et la date du permis d'importation de devises. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



IRAN
(RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE)
Capitale : Téhéran

Code ISO : **IR**

Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 5/7	Marchandises : J + 6/8
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 400 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Pièces de monnaie, billets de banque, titres, or ou argent dans les envois ordinaires ou recommandés (uniquement dans les envois en valeur déclarée) ; vêtements usagés, articles de friperie ; fibres textiles comportant des matières artificielles ou de fibres recyclées, produits d'origine animale interdits par l'Islam, textiles en laine ou autres fils, systèmes radio ; viande, abats, peaux ; boissons alcoolisées ; tous documents imprimés comportant des images de personnes dénudées, obscènes ou à caractère pornographique. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Licence d'importation obligatoire, notamment pour les envois de chocolat et les produits cosmétiques. Dispositions générales page 17.

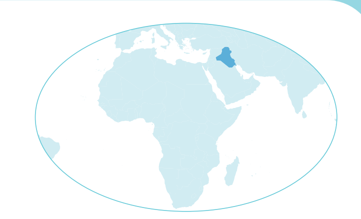
***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels

IRAQ

Capitale : Bagdad

Code ISO : **IQ**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 7/9	Marchandises : J + 8/10
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Particularités (uniquement pour les envois en courrier international) :

Seuls les envois ordinaires de particuliers à particuliers et sans valeur commerciale sont acceptés.

Principaux objets interdits :

Sauf en valeur déclarée : billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux. Jumelles, films, postes émetteurs-récepteurs, effaceurs, lait condensé, machines et outils d'impression, fruits mous. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales :

Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



IRLANDE (EIRE)

Capitale : Dublin

Code ISO : **IE**

Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 2	Marchandises : J + 3
Zone tarifaire	**1**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation*	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 1 056 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Voir les particularités applicables aux envois à destination de l'Union européenne page 17. Dispositions générales page 17.

** Suivi de bout en bout pour cette destination.*

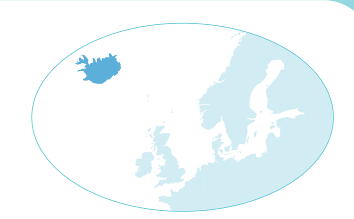
***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels

ISLANDE

Capitale : Reykjavik

Code ISO : **IS**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 3	Marchandises : J + 4
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation*	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 4 000 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Jouets de plomb, abeilles, vers à soie, munitions, peaux et cuirs tannés, billets de banque et monnaie islandaise, valeurs quelconques payables en monnaie islandaise. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

** Suivi de bout en bout pour cette destination.*

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



ISRAËL

Capitale : Jerusalem*

*La communauté internationale reconnait Tel Aviv comme capitale

Code ISO : **IL**

Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 5	Marchandises : J + 6
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Pierres précieuses, produits alimentaires d'origine animale, appareils de télécommunication, animaux, plantes, substances pharmaceutiques non accompagnées d'un certificat – licence – permis d'importation. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Seuils d'admission théorique en franchise : 35 USD pour les cadeaux et envois sans valeur commerciale. Droits de douane et taxes : droits de douane (0 % - 85 %) - TVA 17 %. Dispositions générales page 17.

** Suivi de bout en bout pour cette destination.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels

ITALIE

Capitale : Rome

Code ISO : **IT**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 2	Marchandises : J + 3
Zone tarifaire	**1**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 2 648 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Voir les particularités applicables aux envois à destination de l'Union européenne et des territoires spécifiques (Campione d'Italia, Livigno, Saint-Marin, Vatican) page 17. Dispositions générales page 17.

** Suivi de bout en bout pour cette destination.*

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



JAMAÏQUE

Capitale : Kingston

Code ISO : **JM**

Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6	Marchandises : J + 7/9
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 736 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Non	

Principaux objets interdits : Alcools, café, billets de loterie, miel, sucre. Dispositions générales pages 48 et 49.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

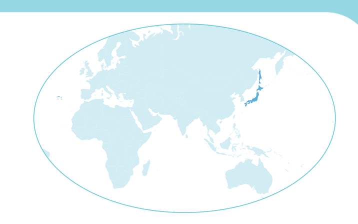
Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



JAPON

Capitale : Tokyo

Code ISO : **JP**



Affranchissements en prioritaire

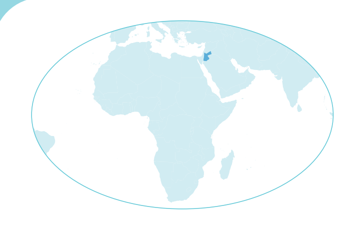
	Courrier International		
Délais indicatifs	Tokyo Reste du pays	Documents : J + 4 J + 5	Marchandises : J + 6 J + 6
Zone tarifaire	**2**		
Poids maxi	2 kg		
Dimensions max L	Voir page 37		
Dimensions max L+l+h	Voir page 37		
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison		
	OPTIONS		
Indemnisation Ad Valorem	Non		
Recommandation*	Oui		
Avis de Réception	Oui		
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 5 000 €	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui		

Principaux objets interdits : Produits végétaux sans certificat. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Tout envoi contenant de la marchandise ou des échantillons de marchandise doit être accompagné d'une facture en double exemplaire. Seuils d'admission théorique en franchise : 10 000 JPY. Droits de douane et taxes : droits de douane variables - TVA : 5 %. Dispositions générales page 17.

** Suivi de bout en bout pour cette destination.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



JORDANIE

Capitale : Amman

Code ISO : **JO**

Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 4/6	Marchandises : J + 5/7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Billets de banque, métaux précieux, valeurs, billets de loterie. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

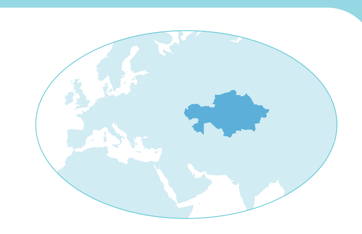
Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



KAZAKHSTAN

Capitale : Astana

Code ISO : **KZ**



Affranchissements en prioritaire

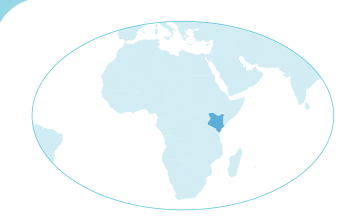
	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6/8	Marchandises : J + 7/9
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 4 000 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Produits d'origine animale et végétale rares. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Non communiquées. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



KENYA

Capitale : Nairobi

Code ISO : **KE**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International		
Délais indicatifs	Nairobi Reste du pays	Documents : J + 4 J + 6/7	Marchandises : J + 5 J + 7/8
Zone tarifaire	**2**		
Poids maxi	2 kg		
Dimensions max L	Voir page 37		
Dimensions max L+l+h	Voir page 37		
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine		
	OPTIONS		
Indemnisation Ad Valorem	Non		
Recommandation	Oui		
Avis de Réception	Oui		
Valeur Déclarée	Non		
Retrait/Rectification d'adresse	Oui		

Principaux objets interdits : Billets de banque, pièces de monnaie, vêtements usagés, spiritueux, billets de loterie. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Il n'est pas nécessaire d'insérer des factures ordinaires ou consulaires dans les envois postaux adressés à des particuliers. L'importation par la Poste de toute marchandise en vue de sa revente par des commerçants est interdite, sauf permis délivré par : The Imports Controller, Department of Trade and Supplies P.O. Box 30430 - NAIROBI, Kenya. Les factures commerciales, établies dans les formes prescrites, datées et signées par l'expéditeur, peuvent accompagner tous les envois postaux autres que ceux qui sont destinés à des particuliers. La mention "Invoice enclosed" (facture jointe) doit figurer au recto de l'envoi. Exceptionnellement, si un certain nombre de colis est adressé le même jour par le même expéditeur et au même destinataire, ledit expéditeur peut les numéroter à la suite (1, 2, 3 etc...), la facture devant être placée dans le colis n° 1. Les autres colis formant le lot doivent porter la mention "Facture insérée dans le colis n° 1". Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



KIRGHIZISTAN

Capitale : Bichkek

Code ISO : **KG**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 5/7	Marchandises : J + 6/8
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 1 000 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Non	

Principaux objets interdits : Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Non communiquées. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



KIRIBATI

Capitale : Tarawa

Code ISO : **KI**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6	Marchandises : J + 7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Non	

Principaux objets interdits : Monnaies, lingots teintures. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



KOSOVO

Capitale : Pristina

Code ISO : **XK**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 5/7	Marchandises : J + 6/8
Zone tarifaire	1	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 5 000 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Non communiqués. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Non communiquées. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



KOWEIT

Capitale : Koweït

Code ISO : **KW**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 4/6	Marchandises : J + 5/7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 1 633 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Non	

Particularités : **Dans le cas d'un envoi de marchandises et afin d'accélérer les opérations de dédouanement, il est vivement conseillé d'indiquer sur l'envoi le numéro de téléphone ou de fax du destinataire.**

Principaux objets interdits : Boissons alcoolisées, cassettes. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Les envois dont la valeur commerciale est supérieure à 762,25 € doivent impérativement être accompagnés d'un certificat d'origine délivré par la Chambre de Commerce. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

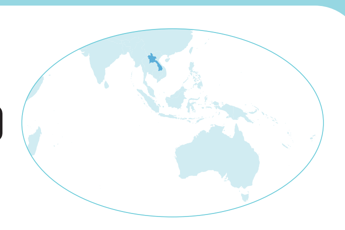
L

164

LAOS
(République Populaire Démocratique du)

Capitale : Vientiane

Code ISO : **LA**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6	Marchandises : J + 7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Boissons alcoolisées, objets anticonceptionnels, imprimés relatifs aux loteries, billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



LESOTHO

Capitale : Maseru

Code ISO : **LS**

Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6	Marchandises : J + 7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Non	

Principaux objets interdits : Vêtements usagés, eau de Cologne, uniformes. Dispositions générales pages 38 et 39.

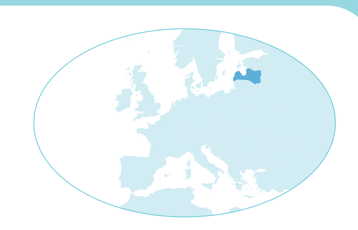
Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels

LETTONIE

Capitale : Riga

Code ISO : **LV**



Affranchissements en prioritaire

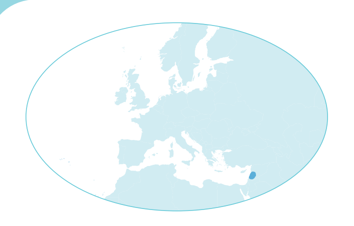
	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 3	Marchandises : J + 4
Zone tarifaire	**1**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 1 000 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Voir les particularités applicables aux envois à destination de l'Union européenne page 17. Dispositions générales page 17.

** Suivi de bout en bout pour cette destination.*
***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



LIBAN

Capitale : Beyrouth

Code ISO : **LB**

Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6	Marchandises : J + 7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Particularités : **Dans le cas d'un envoi de marchandises et afin d'accélérer les opérations de dédouanement, il est vivement conseillé d'indiquer sur l'envoi le numéro de téléphone ou de fax du destinataire.**

Principaux objets interdits : Monnaies, billets de banque, valeurs au porteur, chèques de voyage, or, argent, pierres précieuses, matières liquéfiables et objets fragiles notamment en verre. Les produits d'origine animale, les produits chimiques et pharmaceutiques doivent être accompagnés d'un certificat-licence-permis d'importation. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

** Suivi de bout en bout pour cette destination.*

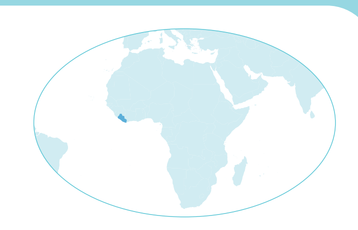
Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels

L

LIBERIA

Capitale : Monrovia

Code ISO : **LR**



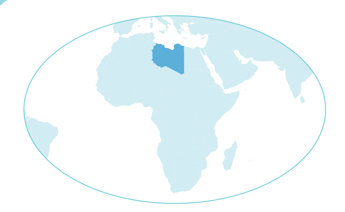
Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 7	Marchandises : J + 8
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Boissons alcoolisées, pièces de monnaie, valeurs au porteur, métaux précieux. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



LIBYE
(Jamahiriya libyenne)
Capitale : Tripoli
Code ISO : **LY**

L

Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6	Marchandises : J + 7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux, boissons alcoolisées, tabac, thé, viande de porc, poids et mesures.
Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Les certificats d'origine peuvent être insérés dans les colis au lieu d'être attachés aux liasses de transport, à condition que l'annotation bien apparente "Certificat d'origine inclus dans le colis n°..." soit apposée sur les liasses de transport mêmes. Lorsque le contenu des colis est envoyé dans un but commercial, un permis d'importation est exigé. Toutefois, le permis d'importation n'est pas nécessaire pour les colis contenant des marchandises dont la valeur ne dépasse pas cinq livres libyennes. Les Colis destinés à la Libye doivent être accompagnés d'une attestation de la firme expéditrice indiquant que le contenu du colis ne comprend que des marchandises de nature commerciale. Dispositions générales page 17.

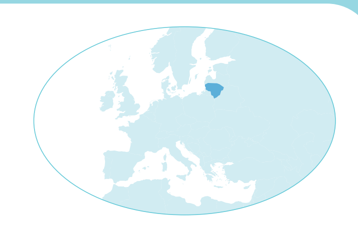
Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels

L

LITUANIE

Capitale : Vilnius

Code ISO : **LT**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 3	Marchandises : J + 4
Zone tarifaire	**1**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 1 000 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Voir les particularités applicables aux envois à destination de l'Union européenne page 17. Dispositions générales page 17.

** Suivi de bout en bout pour cette destination.*
***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



LUXEMBOURG

Capitale : Luxembourg

Code ISO : **LU**

Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 2	Marchandises : J + 3
Zone tarifaire	**1**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation*	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 5 000 €
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Voir les particularités applicables aux envois à destination de l'Union européenne page 17. Dispositions générales page 17.

** Suivi de bout en bout pour cette destination.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



172

MACAO

Capitale : Macao

Code ISO : **MO**



Affranchissements en prioritaire

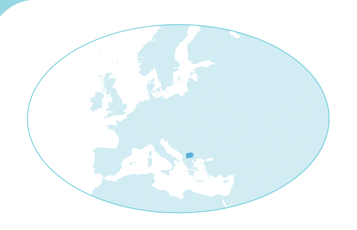
	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 5	Marchandises : J + 6
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 2 900 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Non	

Principaux objets interdits : Billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



MACÉDOINE

Capitale : Skopje

Code ISO : **MK**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 3	Marchandises : J + 4
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 1 633 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Non communiqués. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Non communiquées. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

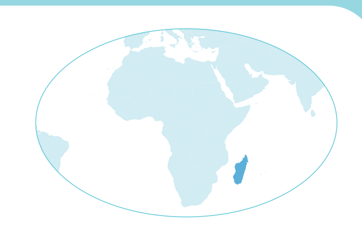
Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



MADAGASCAR

Capitale : Antananarivo

Code ISO : **MG**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International		
Délais indicatifs	Antananarivo Reste du pays	Documents : J + 5/7 J + 8/10	Marchandises : J + 6/8 J + 9/11
Zone tarifaire	**2**		
Poids maxi	3 kg		
Dimensions max L	Voir page 37		
Dimensions max L+l+h	Voir page 37		
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison		
	OPTIONS		
Indemnisation Ad Valorem	Non		
Recommandation	Oui		
Avis de Réception	Oui		
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 610 €		
Retrait/Rectification d'adresse	Oui		

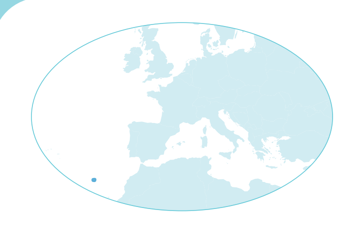
Particularités : **Dans le cas d'un envoi de marchandises et afin d'accélérer les opérations de dédouanement, il est vivement conseillé d'indiquer sur l'envoi le numéro de téléphone ou de fax du destinataire.**

Principaux objets interdits : Billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

** Suivi de bout en bout pour cette destination.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



MADÈRE (Ile)

Capitale : Funchal

Code ISO : **PT**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 4	Marchandises : J + 5
Zone tarifaire	**1**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 5 000 €	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Particularités : Valeur déclarée sous enveloppe non scellée : 250 DTS**.

Principaux objets interdits : Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Voir les particularités applicables aux envois à destination de l'Union européenne page 17. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



MALAISIE

Capitale : Kuala Lumpur

Code ISO : MY



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6	Marchandises : J + 7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 550 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Non	

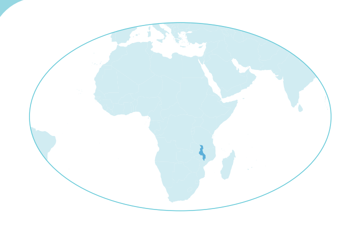
Principaux objets interdits : Sauf en valeur déclarée : billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux. Lait et produits laitiers, vêtements militaires. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

** Suivi de bout en bout pour cette destination.*

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



MALAWI

Capitale : Lilongwe

Code ISO : **MW**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 9	Marchandises : J + 10
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Végétaux, vêtements usagés, argent, or et autres valeurs. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



178

MALDIVES (Les)

Capitale : Male

Code ISO : **MV**



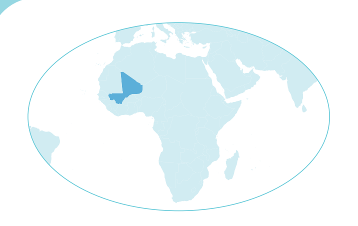
Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6	Marchandises : J + 7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Boissons alcoolisées, statues religieuses. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



MALI

Capitale : Bamako

Code ISO : **ML**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International		
Délais indicatifs	Bamako Reste du pays	Documents : J + 4/5 J + 5/7	Marchandises : J + 5/6 J + 6/8
Zone tarifaire	**2**		
Poids maxi	3 kg		
Dimensions max L	Voir page 37		
Dimensions max L+l+h	Voir page 37		
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine		
	OPTIONS		
Indemnisation Ad Valorem	Non		
Recommandation	Oui		
Avis de Réception	Oui		
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 1 387 €		
Retrait/Rectification d'adresse	Oui		

Principaux objets interdits : Boissons alcoolisées, diamants. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

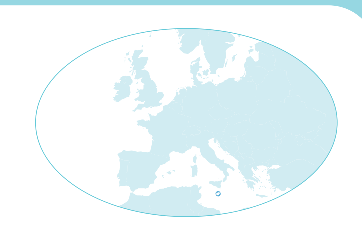
Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



MALTE et GOZO

Capitale : La Valette

Code ISO : **MT**



Affranchissements en prioritaire

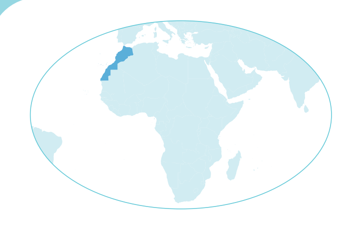
	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 3	Marchandises : J + 4
Zone tarifaire	1	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation*	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Non
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Voir les particularités applicables aux envois à destination de l'Union européenne page 17. Dispositions générales page 17.

(*) Suivi de bout en bout pour cette destination.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



MAROC

Capitale : Rabat

Code ISO : **MA**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International		
Délais indicatifs	Rabat Reste du pays	Documents : J + 3/4 J + 6	Marchandises : J + 4/5 J + 7
Zone tarifaire	**2**		
Poids maxi	2 kg		
Dimensions max L	Voir page 37		
Dimensions max L+l+h	Voir page 37		
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine		
	OPTIONS		
Indemnisation Ad Valorem	Non		
Recommandation	Oui		
Avis de Réception	Oui		
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 652 DTS**		
Retrait/Rectification d'adresse	Oui		

Principaux objets interdits : Billets de banque ou valeurs au porteur sauf en valeur déclarée. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Seuils d'admission théorique en franchise : échantillons d'une valeur inférieure à 500 MAD. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels

MARTINIQUE (OM1)

Code ISO : **MQ**



Offres préaffranchies - gamme rapide

	Prêt-à-Poster nationaux		
	PAP Lettre verte	PAP Lettre prioritaire	PAP Lettre suivie
Délais indicatifs	J + 4 à J + 7	J + 3	J + 4 à J + 7
Format/Poids maxi	jusqu'à 3 kg*	jusqu'à 500 g*	jusqu'à 3 kg*
Suivi	Non	Non	Inclus
OPTIONS			
Indemnisation Ad Valorem	Non	Non	Non
Recommandation	Non	Non	Non
Avis de réception	Non	Non	Non
Retrait/Rectification de l'adresse	Non	Non	Non

Affranchissement - gamme rapide

	Lettre verte	Lettre prioritaire	Lettre suivie	Lettre recommandée	Valeur déclarée
Délais indicatifs	J + 4 à J + 7	J + 3	J + 4 à J + 7	J + 4 à J + 7	J + 3 à J + 5
Poids maxi	Jusqu'à 3 kg*	Jusqu'à 3 kg*	Jusqu'à 3 kg*	Jusqu'à 3 kg*	Jusqu'à 5 kg
Dimensions max L	Voir page 9	Voir page 9	Voir page 10	60 cm	100 cm
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	Voir page 37			Voir page 37
Suivi	Non	Non	Oui	Oui	Oui
OPTIONS					
Recommandation	Non	Non	Non	Oui	Non
Avis de réception	Non	Non	Non	Oui	Oui
Contre-remboursement	Non	Non	Non	Oui	Oui
Emballage à affranchir	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Retrait/Rectification de l'adresse	Non	Non	Non	Non	Non

Affranchissement - gamme économique

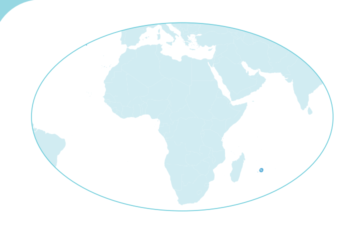
	Ecopli
Délais indicatifs	J + 7
Poids maxi	250 g
Dimensions max L	Voir page 11
Dimensions max L+l+h	Voir page 11
OPTIONS	
Recommandation	Non
Avis de réception	Non
Emballage à affranchir	Non
Retrait/Rectification de l'adresse	Non

Principaux objets interdits : Voir conditions générales de ventes des produits.

Disposition spéciales : Voir dispositions générales page 17.

** Ajout du complément d'affranchissement aérien pour les envois de plus de 20 g*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



MAURICE (Ile)

Capitale : Port-Louis

Code ISO : **MU**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International		
Délais indicatifs	Port-Louis Reste du pays	Documents : J + 4/5 J + 5/7	Marchandises : J + 5/6 J + 6/8
Zone tarifaire	**2**		
Poids maxi	2 kg		
Dimensions max L	Voir page 37		
Dimensions max L+l+h	Voir page 37		
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine		
	OPTIONS		
Indemnisation Ad Valorem	Non		
Recommandation	Oui		
Avis de Réception	Oui		
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 1 000 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui		

Principaux objets interdits : Vêtements usagés. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Le numéro de téléphone du destinataire doit être ajouté au libellé de l'adresse pour accélérer la remise des envois. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels

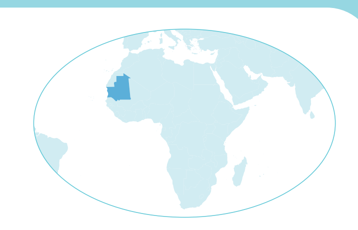


184

MAURITANIE

Capitale : Nouakchott

Code ISO : **MR**



Affranchissements en prioritaire

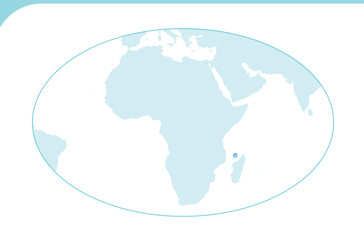
	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6	Marchandises : J + 7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	3 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 1 000 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Diamants.
Nota : les montres contre-remboursement sont admises seulement en valeur déclarée sous forme de boîte. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels





Code ISO : **YT**



Offres préaffranchies - gamme rapide

	Prêt-à-Poster nationaux		
	PAP Lettre verte	PAP Lettre prioritaire	PAP Lettre suivie
Délais indicatifs	J + 4 à J + 7	J + 3	J + 4 à J + 7
Format/Poids maxi	jusqu'à 3 kg*	jusqu'à 500 g*	jusqu'à 3 kg*
Suivi	Non	Non	Inclus
OPTIONS			
Indemnisation Ad Valorem	Non	Non	Non
Recommandation	Non	Non	Non
Avis de réception	Non	Non	Non
Retrait/Rectification de l'adresse	Non	Non	Non

Affranchissement - gamme rapide

	Lettre verte	Lettre prioritaire	Lettre suivie	Lettre recommandée	Valeur déclarée
Délais indicatifs	J + 4 à J + 7	J + 3	J + 4 à J + 7	J + 4 à J + 7	J + 3 à J + 5
Poids maxi	Jusqu'à 3 kg*	Jusqu'à 3 kg*	Jusqu'à 3 kg*	Jusqu'à 3 kg*	Jusqu'à 5 kg
Dimensions max L	Voir page 9	Voir page 9	Voir page 10	a0 cm	100 cm
Dimensions max L+l+h	Voir page 46	Voir page 46			Voir page 46
Suivi	Non	Non	Oui	Oui	Oui
OPTIONS					
Recommandation	Non	Non	Non	Oui	Non
Avis de réception	Non	Non	Non	Oui	Oui
Contre-remboursement	Non	Non	Non	Oui	Oui
Emballage à affranchir	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Retrait/Rectification de l'adresse	Non	Non	Non	Non	Non

Affranchissement - gamme économique

	Ecopli
Délais indicatifs	J + 7
Poids maxi	250 g
Dimensions max L	Voir page 11
Dimensions max L+l+h	Voir page 11
OPTIONS	
Recommandation	Non
Avis de réception	Non
Emballage à affranchir	Non
Retrait/Rectification de l'adresse	Non

Principaux objets interdits : Voir conditions générales de ventes des produits.

Disposition spéciales : Voir dispositions générales page 17.

** Ajout du complément d'affranchissement aérien pour les envois de plus de 20 g*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



MEXIQUE

Capitale : Mexico

Code ISO : **MX**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6/8	Marchandises : J + 7/9
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux, billets de loterie. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : L'envoi de produits pharmaceutiques doit être effectué par l'intermédiaire d'un agent en douane. La traduction en espagnol des factures accompagnant les Colis Postaux est obligatoire. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



MOLDAVIE

Capitale : Chisinau

Code ISO : **MD**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 5/7	Marchandises : J + 6/8
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 2 000 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Céréales. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : L'origine de la marchandise doit être justifiée si la valeur dépasse 2 000 USD. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



MONGOLIE

Capitale : Oulan Bator

Code ISO : **MN**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6/8	Marchandises : J + 7/9
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 326 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Vêtements, chaussures et lingerie usagés. Pierres précieuses. Matériaux de construction. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



MONTÉNÉGRO

Capitale : Podgorica

Code ISO : **XM**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 5/7	Marchandises : J + 6/8
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 3 475 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Non communiqués. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Non communiquées. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



190

MONTSERRAT

Capitale : Plymouth

Code ISO : **MS**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6	Marchandises : J + 7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Non	

Principaux objets interdits : Vêtements usagés. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



MOZAMBIQUE

Capitale : Maputo

Code ISO : **MZ**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 7/9	Marchandises : J + 8/10
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Pièces de monnaie, billets de banque, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux, soie. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels

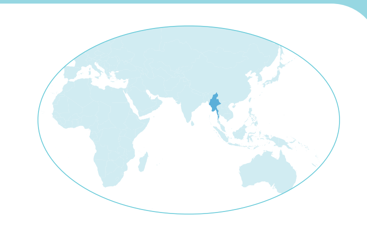


192

MYANMAR
(BIRMANIE)

Capitale : Yangon

Code ISO : **MM**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 4/6	Marchandises : J + 5/7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 990 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Non	

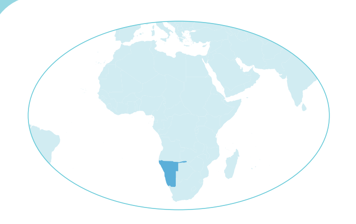
Particularités : Valeur déclarée pour Yangon seulement. Envoi de marchandises : 500 g maxi.

Principaux objets interdits : Café, monnaies, pierres et métaux précieux. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



NAMIBIE

Capitale : Windhoek

Code ISO : **NA**

Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 7	Marchandises : J + 8
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 2 000 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Pierres et métaux précieux, cigarettes, loteries, vêtements, chaussures usagées. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Seuils d'admission théorique en franchise : 400 rands pour les cadeaux. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels

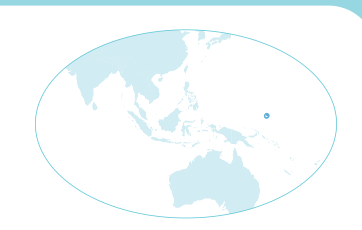


194

NAURU

Capitale : Yaren

Code ISO : **NR**



Affranchissements en prioritaire

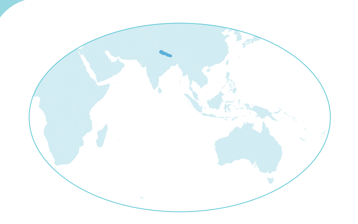
	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6	Marchandises : J + 7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 2 000 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Non	

Principaux objets interdits : Non communiqués. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



NÉPAL

Capitale : Katmandou

Code ISO : **NP**

Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 5	Marchandises : J + 6
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui	
Retrait/Rectification d'adresse	Non	

Principaux objets interdits : Fibres synthétiques, appareils de photographie, montres et pièces détachées, clous de girofle, roulements à bille, cannelle. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



196

NICARAGUA

Capitale :Managua

Code ISO : **NI**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 5	Marchandises : J + 6
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Sauf en valeur déclarée : billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux.
Effets usagés, uniformes, tabac, briquets. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



NIGER

Capitale : Niamey

Code ISO : **NE**

Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 10	Marchandises : J + 11
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	3 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 915 €	
Retrait/Rectification d'adresse	Non	

Principaux objets interdits : Boissons alcoolisées, diamants.
Nota : les montres contre-remboursement sont admises seulement en valeur déclarée sous forme de boîte. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels

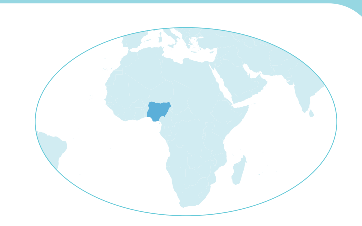


198

NIGERIA

Capitale : Abuja

Code ISO : **NG**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International		
Délais indicatifs	Lagos Reste du pays	Documents : J + 4/5 J + 5/8	Marchandises : J + 5/6 J + 6/9
Zone tarifaire	**2**		
Poids maxi	2 kg		
Dimensions max L	Voir page 37		
Dimensions max L+l+h	Voir page 37		
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine		
	OPTIONS		
Indemnisation Ad Valorem	Non		
Recommandation	Oui		
Avis de Réception	Oui		
Valeur Déclarée	Non		
Retrait/Rectification d'adresse	Oui		

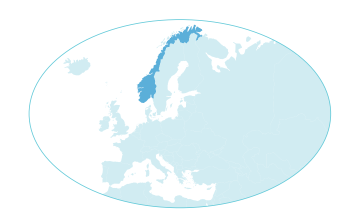
Principaux objets interdits :

Sauf en valeur déclarée : billets de banque, pièces de monnaie, métaux précieux.
Boissons alcoolisées, chaussures, cigarettes, vêtements de toute sorte, calendriers, bijouterie, pâte dentifrice, tissus.
Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales :

Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



NORVÈGE

Capitale : Oslo

Code ISO : **NO**

Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 2	Marchandises : J + 3
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 4 000 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Boissons alcoolisées, viandes, végétaux, matériel de communication sans certificat d'importation. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Seuils d'admission théorique en franchise : cadeaux 200 NK. Taux de TVA standard : 25 %. Dispositions générales page 17.

** Suivi de bout en bout pour cette destination.*
***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels

N

200

NOUVELLE-CALÉDONIE
(OM2)

Code ISO : **NC**



Offres préaffranchies - gamme rapide

	Prêt-à-Poster nationaux	
	PAP Lettre verte	PAP Lettre prioritaire
Délais indicatifs	J + 5 à J + 7	J + 4
Format/Poids maxi	jusqu'à 3 kg*	jusqu'à 500 g*
Suivi		
OPTIONS		
Indemnisation Ad Valorem	Non	Non
Recommandation	Non	Non
Avis de réception	Non	Non
Retrait/Rectification de l'adresse	Non	Non

Affranchissement - gamme rapide

	Lettre verte	Lettre prioritaire	Lettre recommandée	Valeur déclarée
Délais indicatifs	J + 5 à J + 7	J + 4	J + 5 à J + 7	J + 3 à J + 5
Poids maxi	Jusqu'à 3 kg*	Jusqu'à 3 kg*	Jusqu'à 3 kg*	Jusqu'à 5 kg
Dimensions max L	Voir page 9	Voir page 9	60 cm	100 cm
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	Voir page 37		Voir page 37
Suivi	Non	Non	Oui	Oui
OPTIONS				
Recommandation	Non	Non	Oui	Non
Avis de réception	Non	Non	Oui	Oui
Contre-remboursement	Non	Non	Non	Non
Emballage à affranchir	Oui	Oui	Oui	Oui
Retrait/Rectification de l'adresse	Non	Non	Non	Non

Affranchissement - gamme économique

	Ecopli
Délais indicatifs	J + 7
Poids maxi	250 g
Dimensions max L	Voir page 11
Dimensions max L+l+h	Voir page 11
OPTIONS	
Recommandation	Non
Avis de réception	Non
Emballage à affranchir	Non
Retrait/Rectification de l'adresse	Non

Principaux objets interdits : Voir conditions générales de ventes des produits.

Disposition spéciales : Voir dispositions générales page 17.

** Ajout du complément d'affranchissement aérien pour les envois de plus de 20 g*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



NOUVELLE-ZÉLANDE

Capitale : Wellington

Code ISO : **NZ**

Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 5/6	Marchandises : J + 6/7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 726 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Boissons alcoolisées, tabac, préparations à base de céréales ou de farine (sauf pâtes alimentaires), matières biologiques périssables, produits pharmaceutiques en l'absence d'agrément. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Seuils d'admission théorique en franchise : 110 NZD pour les cadeaux ; 400 NZD pour les envois commerciaux. Droits de douane et taxes : taxe sur les biens et services = 12,5 %. Dispositions générales page 17.

** Suivi de bout en bout pour cette destination.*

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



OMAN

Capitale : Mascate

Code ISO : **OM**



Affranchissements en prioritaire

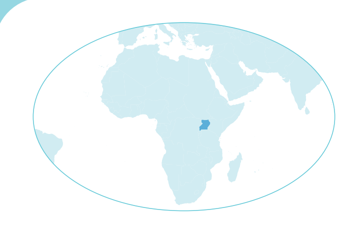
	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 5/7	Marchandises : J + 6/8
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 540 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Non	

Principaux objets interdits : Billets de banque, boissons alcoolisées. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



OUGANDA

Capitale : Kampala

Code ISO : **UG**



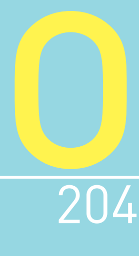
Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 5/9	Marchandises : J + 6/10
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Non	

Principaux objets interdits : Billets de loterie, spiritueux. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Il n'est pas nécessaire d'insérer des factures ordinaires ou consulaires, etc. dans les envois adressés à des particuliers. L'importation par la Poste de toute marchandise en vue de sa revente par des commerçants est interdite, sauf permis délivré par : The Ministry of Commerce and Industry - PO Box 2900 KAMPALA, Ouganda. Les factures commerciales, établies dans les formes prescrites, datées et signées par l'expéditeur, peuvent accompagner tous les envois postaux autres que ceux qui sont destinés à des particuliers. La mention "invoice enclosed" (facture jointe) doit figurer au recto de l'envoi. Exceptionnellement, si un certain nombre de colis est adressé le même jour par le même expéditeur et au même destinataire, ledit expéditeur peut les numéroter à la suite (1, 2, 3...), la facture devant être placée dans le colis n° 1. Les autres colis formant le lot doivent porter la mention "Facture insérée dans le colis n° 1". Dispositions générales page 17.

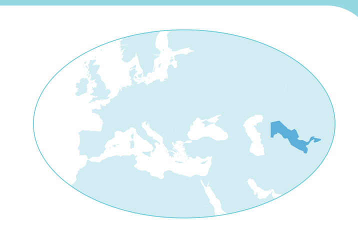
Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



OUZBÉKISTAN

Capitale : Tachkent

Code ISO : **UZ**



Affranchissements en prioritaire

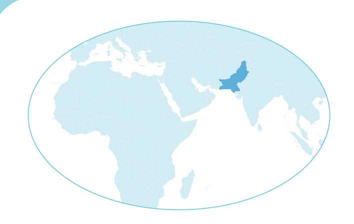
	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 7	Marchandises : J + 8
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 330 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Pièces de monnaie, billets de banque, chèques, timbres-poste, or, argent ou autres valeurs. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Non communiquées. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



PAKISTAN

Capitale : Islamabad

Code ISO : **PK**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 4/5	Marchandises : J + 5/8
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 595 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Les produits pharmaceutiques doivent être accompagnés d'un certificat - licence - permis d'importation. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Seuils d'admission théorique en franchise :
- 1 000 roupies pour les cadeaux.
- 2 000 roupies pour les envois sans valeur commerciale.
- 2 500 roupies pour les envois commerciaux.

Dispositions générales page 17.
Les envois de chèques, les documents éducatifs et les résultats d'examen doivent être envoyés en recommandé.

** Suivi de bout en bout pour cette destination.*
***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



PANAMÁ

Capitale : Panamá

Code ISO : **PA**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 4/6	Marchandises : J + 5/7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE

Capitale : Port-Moresby

Code ISO : **PG**

Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6	Marchandises : J + 7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
OPTIONS		
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Non	

Principaux objets interdits : Non communiqués. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels

P

PARAGUAY



Capitale : Asunción

Code ISO : **PY**



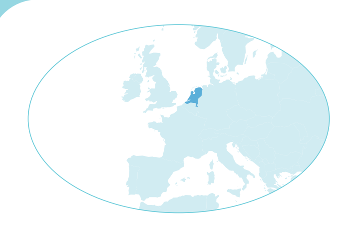
Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 5	Marchandises : J + 6
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Billets de banque, chèques de voyage, valeurs au porteur, pièces de monnaie, métaux précieux, bijoux, jouets en matière plastique, vêtements usagés. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



PAYS-BAS

Capitale : Amsterdam

Code ISO : **NL**

Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 2	Marchandises : J + 3
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation*	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 4 000 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Voir les particularités applicables aux envois à destination de l'Union européenne page 17. Dispositions générales page 17.

** Suivi de bout en bout pour cette destination.*

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



PÉROU

Capitale : Lima

Code ISO : **PE**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 4/6	Marchandises : J + 5/7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits :

Produits anti-parasitaires, vêtements et chaussures usagés destinés à la vente, produits à base de viande bovine.
Les équipements radio, les produits pharmaceutiques et les envois dont la valeur en douane excède 5000 USD doivent être accompagnés d'un certificat - licence - permis d'importation.
Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales :

Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



PHILIPPINES

Capitale : Manille

Code ISO : **PH**

Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 5/7	Marchandises : J + 6/8
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Produits anticonceptionnels, spiritueux, café, loteries et jouets répliquant des armes. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



PITCAIRN (ILES)

Capitale : Adamstown

Code ISO : **PN**



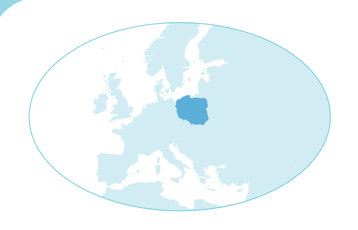
Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6	Marchandises : J + 7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Non	

Principaux objets interdits : Billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



POLOGNE

Capitale : Varsovie

Code ISO : **PL**

Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 2	Marchandises : J + 3
Zone tarifaire	**1**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation*	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 4 000 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Voir les particularités applicables aux envois à destination de l'Union européenne page 17. Dispositions générales page 17.

** Suivi de bout en bout pour cette destination.*

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels

P

POLYNÉSIE FRANÇAISE
(OM2)

Code ISO : **PF**



Offres préaffranchies - gamme rapide

	Prêt-à-Poster nationaux	
	PAP Lettre verte	PAP Lettre prioritaire
Délais indicatifs	J + 5 à J + 7	J + 4
Format/Poids maxi	jusqu'à 3 kg*	jusqu'à 500 g*
Suivi		
OPTIONS		
Indemnisation Ad Valorem	Non	Non
Recommandation	Non	Oui
Avis de réception	Non	Oui
Retrait/Rectification de l'adresse	Non	Non

Affranchissement - gamme rapide

	Lettre verte	Lettre prioritaire	Lettre recommandée	Valeur déclarée
Délais indicatifs	J + 5 à J + 7	J + 4	J + 5 à J + 7	J + 3 à J + 5**
Poids maxi	Jusqu'à 3 kg*	Jusqu'à 3 kg*	Jusqu'à 3 kg*	Jusqu'à 5 kg
Dimensions max L	Voir page 9	Voir page 9	60 cm	100 cm
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	Voir page 37		Voir page 37
Suivi	Non	Non	Oui	Oui
OPTIONS				
Recommandation	Non	Non	Oui	Non
Avis de réception	Non	Non	Oui	Oui
Contre-remboursement	Non	Non	Non	Non
Emballage à affranchir	Oui	Oui	Oui	Oui
Retrait/Rectification de l'adresse	Non	Non	Non	Non

Affranchissement - gamme économique

	Ecopli
Délais indicatifs	J + 7
Poids maxi	250 g
Dimensions max L	Voir page 11
Dimensions max L+l+h	Voir page 11
OPTIONS	
Recommandation	Non
Avis de réception	Non
Emballage à affranchir	Non
Retrait/Rectification de l'adresse	Non

Principaux objets interdits : Voir conditions générales de ventes des produits.

Disposition spéciales : Voir dispositions générales page 17.

** Ajout du complément d'affranchissement aérien pour les envois de plus de 20 g*
*** Oui, montant maxi 4 000 €*



PORTO RICO

Capitale : San Juan

Code ISO : **PR**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 5	Marchandises : J + 6
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Particularité : **Les sacs de livres et d'imprimés ne peuvent pas être recommandés.**

Principaux objets interdits : Voir « États-Unis » page 121. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Voir « États-Unis » page 121. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels

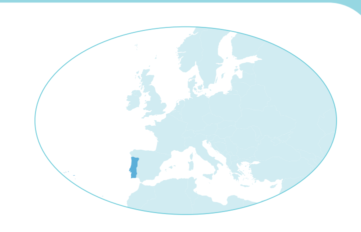


216

PORTUGAL

Capitale : Lisbonne

Code ISO : **PT**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 2	Marchandises : J + 3
Zone tarifaire	**1**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 4 000 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

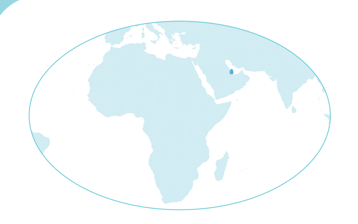
Principaux objets interdits : Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Voir les particularités applicables aux envois à destination de l'Union européenne page 17. Dispositions générales page 17.

** Suivi de bout en bout pour cette destination.*

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



QATAR

Capitale : Doha

Code ISO : **QA**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 4	Marchandises : J + 5
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 1 886 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Vin et boissons alcoolisées (sauf autorisation préalable), viande de porc et dérivés, jeux de hasard, jouets télécommandés et vêtements militaires. Dispositions générales pages 38 et 39.

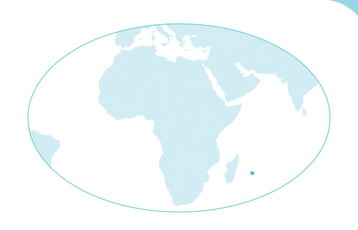
Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

**DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels

RÉUNION (OM1)

Code ISO : **RE**



Offres préaffranchies - gamme rapide

	Prêt-à-Poster nationaux		
	PAP Lettre verte	PAP Lettre prioritaire	PAP Lettre suivie
Délais indicatifs	J + 4 à J + 7	J + 3	J + 4 à J + 7
Format/Poids maxi	jusqu'à 3 kg*	jusqu'à 500 g*	jusqu'à 3 kg
Suivi	Non	Non	Inclus
	OPTIONS		
Indemnisation Ad Valorem	Non	Non	Non
Recommandation	Non	Oui	Non
Avis de réception	Non	Oui	Non
Retrait/Rectification de l'adresse	Non	Non	Non

** ajout du complément d'affranchissement aérien pour les envois de plus de 20 g*

Affranchissement - gamme rapide

	Lettre verte	Lettre prioritaire	Lettre suivie	Lettre recommandée	Valeur déclarée
Délais indicatifs	J + 4 à J + 7	J + 3	J + 4 à J + 7	J + 4 à J + 7	J + 3 à J + 5
Poids maxi	3 kg	3 kg	Jusqu'à 3 kg	Jusqu'à 3 kg	5 kg
Dimensions max L	Voir page 37	Voir page 37			Voir page 37
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	Voir page 37			Voir page 37
Suivi	Non	Non			Oui
	OPTIONS				
Recommandation	Non	Non		Oui	Non
Avis de réception	Non	Non		Oui	Non
Emballage à affranchir	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Retrait/Rectification de l'adresse	Non	Non	Non	Non	Non

Affranchissement - gamme économique

	Ecopli
Délais indicatifs	J + 7
Poids maxi	250 g
Dimensions max L	Voir page 37
Dimensions max L+l+h	Voir page 37
	OPTIONS
Recommandation	Non
Avis de réception	Non
Emballage à affranchir	Oui, 1 à 7 kg selon formats
Retrait/Rectification de l'adresse	Non

Principaux objets interdits : Voir conditions générales de ventes des produits.

Disposition spéciales : Voir dispositions générales page 17.



ROUMANIE

Capitale : Bucarest

Code ISO : **RO**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 3	Marchandises : J + 4
Zone tarifaire	**1**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 4 000 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Voir les particularités applicables aux envois à destinations de l'Union européenne et des territoires spécifiques page 17.
Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels

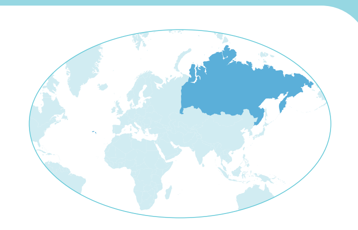
***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*



RUSSIE

Capitale : Moscou

Code ISO : **RU**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International		
Délais indicatifs	Moscou Saint-Petersbourg Reste du pays	Documents : J + 4/5 J + 4/5 J + 8/10	Marchandises : J + 5 J + 5/6 J + 9/11
Zone tarifaire	**2**		
Poids maxi	2 kg		
Dimensions max L	Voir page 37		
Dimensions max L+l+h	Voir page 37		
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison		
	OPTIONS		
Indemnisation Ad Valorem	Non		
Recommandation	Oui		
Avis de Réception	Oui		
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 4 000 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui		

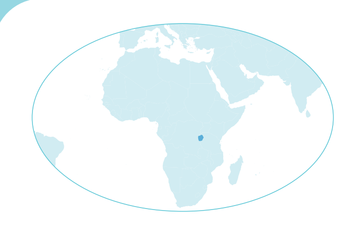
Principaux objets interdits : Devises de la Russie, boissons alcoolisées, tabacs, produits médicaux, produits chimiques, bijouterie fantaisie, tout support de matériel politique, matériel de photocopie, cartes d'identité et passeports, imprimés pornographiques, plantes en tout état, pierres précieuses. Les envois de produits alimentaires, de parfumerie, de jouets et les supports audio ou vidéo ne sont admis qu'à destination des particuliers en quantité limitée à 10 articles. Dispositions générales pages 48 et 49.

Dispositions spéciales : Seuils d'admission théorique en franchise : 100 USD pour les marchandises non destinées à la production ou au commerce. Droits de douane et taxes : droits de douane variables ; TVA : 18 %. Dispositions générales page 17.

** Suivi de bout en bout pour cette destination.*

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



RWANDA

Capitale : Kigali

Code ISO : **RW**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 8	Marchandises : J + 9
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



SAINT-CHRISTOPHE et NIÉVÈS

Capitale : Basseterre

Code ISO : **KN**



Affranchissements en prioritaire

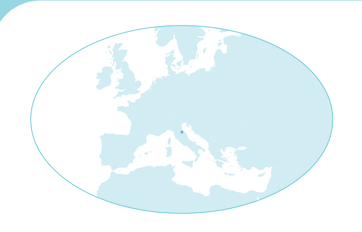
	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6	Marchandises : J + 7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 55 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Vêtements usagés, plantes, fruits. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



SAINT-MARIN

Capitale : Saint-Marin

Code ISO : **SM**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 4	Marchandises : J + 5
Zone tarifaire	**1**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Dispositions générales pages 38 et 39.

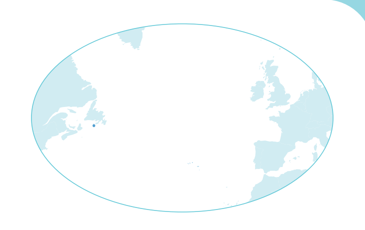
Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



224

SAINT-PIERRE ET MIQUELON (OM1)



Code ISO : **PM**

Offres préaffranchies - gamme rapide

	Prêt-à-Poster nationaux		
	PAP Lettre verte	PAP Lettre prioritaire	PAP Lettre suivie
Délais indicatifs	J + 4 à J + 7	J + 3	J + 4 à J + 7
Format/Poids maxi	jusqu'à 3 kg*	jusqu'à 500 g*	jusqu'à 3 kg*
Suivi	Non	Non	Inclus
	OPTIONS		
Indemnisation Ad Valorem	Non	Non	Non
Recommandation	Non	Non	Non
Avis de réception	Non	Non	Non
Retrait/Rectification de l'adresse	Non	Non	Non

Affranchissement - gamme rapide

	Lettre verte	Lettre prioritaire	Lettre suivie	Lettre recommandée	Valeur déclarée
Délais indicatifs	J + 4 à J + 7	J + 3	J + 4 à J + 7	J + 4 à J + 7	J + 3 à J + 5
Poids maxi	Jusqu'à 3 kg*	Jusqu'à 3 kg*	Jusqu'à 3 kg*	Jusqu'à 3 kg*	Jusqu'à 5 kg
Dimensions max L	Voir page 9	Voir page 9	Voir page 10	60 cm	100 cm
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	Voir page 37			Voir page 37
Suivi	Non	Non	Oui	Oui	Oui
	OPTIONS				
Recommandation	Non	Oui	Non	Oui	Non
Avis de réception	Non	Oui	Non	Oui	Non
Contre-remboursement	Non	Non	Non	Oui	Oui
Emballage à affranchir	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Retrait/Rectification de l'adresse	Non	Non	Non	Non	Non

Affranchissement - gamme économique

	Ecopli
Délais indicatifs	J + 7
Poids maxi	250 g
Dimensions max L	Voir page 11
Dimensions max L+l+h	Voir page 11
	OPTIONS
Recommandation	Non
Avis de réception	Non
Emballage à affranchir	Oui, 1 à 7 kg selon formats
Retrait/Rectification de l'adresse	Non

Principaux objets interdits : Voir conditions générales de ventes des produits.

Disposition spéciales : Dispositions générales page 17.

** Ajout du complément d'affranchissement aérien pour les envois de plus de 20 g*



SAINT-VINCENT et LES GRENADINES

Capitale : Kingstown

Code ISO : **VC**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 5	Marchandises : J + 6
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 65 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Particularités : Valeur déclarée : pour Kingstown seulement.

Principaux objets interdits : Vêtements usagés, monnaies. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

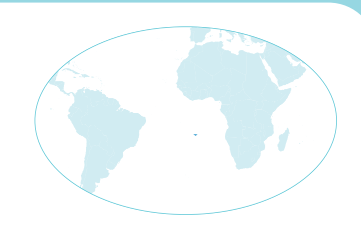
Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



SAINTE-HÉLÈNE

Capitale : Jamestown

Code ISO : **SH**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 8	Marchandises : J + 9
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Non	

Principaux objets interdits : Animaux vivants, certaines plantes. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



SAINTE-LUCIE

Capitale : Castries

Code ISO : **LC**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 5	Marchandises : J + 6
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 5 000 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Sauf en valeur déclarée : billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux. Vêtements usagés. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



SALOMON (ILES)

Capitale : Honiara

Code ISO : **?????**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6	Marchandises : J + 7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Non	

Principaux objets interdits : Vêtements usagés. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



SAMOA

Capitale : Apia

Code ISO : **WS**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6	Marchandises : J + 7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 1 120 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Non	

Particularités : Valeur déclarée : pour Apia seulement.

Principaux objets interdits : Voir « États-Unis » page 121. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Voir « États-Unis » page 121. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



SÃO TOMÉ et PRINCIPE

Capitale : São Tomé

Code ISO : ST



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 8	Marchandises : J + 9
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels

Principaux objets interdits : Non communiqués. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

SECTEURS POSTAUX ET NAVIRES DE LA MARINE NATIONALE

Affranchissements en prioritaire

	Courrier national
Délais indicatifs	J + 4
Poids maxi	3 kg
Dimensions max L	Voir page 37
Dimensions max L+l+h	Voir page 37
Suivi	Non
	OPTIONS
Recommandation	Oui
Avis de Réception	Oui
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 5 000 € (hors SP 27000)
Retrait/Rectification d'adresse	Non

Particularités (courrier uniquement) : La Valeur Déclarée n'est pas admise pour le SP 27000.

Principaux objets interdits : Voir conditions générales de vente des produits.

Dispositions spéciales : Dispositions générales page 17.

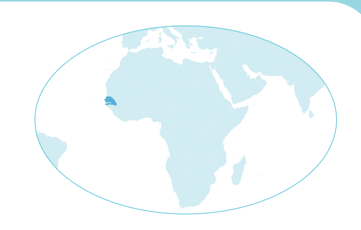
Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



SÉNÉGAL

Capitale : Dakar

Code ISO : **SN**



Affranchissements en prioritaire

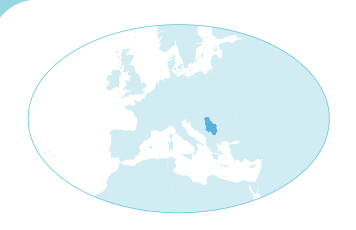
	Courrier International		
Délais indicatifs	Dakar Reste du pays	Documents : J + 3/5 J + 4/6	Marchandises : J + 4/6 J + 5/7
Zone tarifaire	**2**		
Poids maxi	3 kg		
Dimensions max L	Voir page 37		
Dimensions max L+l+h	Voir page 37		
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine		
	OPTIONS		
Indemnisation Ad Valorem	Non		
Recommandation	Oui		
Avis de Réception	Oui		
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 600 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui		

Principaux objets interdits : Boissons alcoolisées, diamants bruts, produits anticonceptionnels.
Nota : les montres contre-remboursement sont admises seulement en valeur déclarée sous forme de boîte.
Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



SERBIE

Capitale : Belgrade

Code ISO : **XS**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International		
Délais indicatifs	Belgrade Reste du pays	Documents : J + 3/4 J + 5/7	Marchandises : J + 4/5 J + 6/8
Zone tarifaire	**2**		
Poids maxi	2 kg		
Dimensions max L	Voir page 37		
Dimensions max L+l+h	Voir page 37		
Suivi*	Suivi jusqu'à la distribution du pli		
	OPTIONS		
Indemnisation Ad Valorem	Non		
Recommandation	Oui		
Avis de Réception	Oui		
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 4 000 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui		

Principaux objets interdits : Non communiqués. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Non communiquées. Dispositions générales page 17.

**Suivi de bout en bout pour cette destination.*

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



SEYCHELLES

Capitale : Victoria

Code ISO : **SC**



Affranchissements en prioritaire

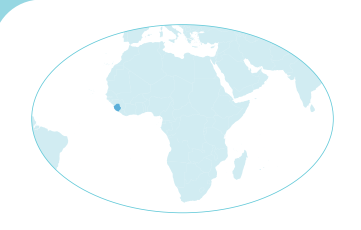
	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 5	Marchandises : J + 6
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 3 455 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Non	

Principaux objets interdits : Sauf en valeur déclarée : billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux. Vêtements usagés. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



SIERRA LEONE

Capitale : Freetown

Code ISO : **SL**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6/7	Marchandises : J + 7/8
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Spiritueux, papier monnaie, lampes de chasse. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



SINGAPOUR

Capitale : Singapour

Code ISO : **SG**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6	Marchandises : J + 7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 2 000 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Non	

Principaux objets interdits : Sauf en valeur déclarée : billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux.
Armes, plantes, lait écrémé, boissons alcoolisées, produits du tabac, chewing gum, médicaments. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Suivi de bout en bout pour cette destination.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



SLOVAQUIE

Capitale : Bratislava

Code ISO : **SK**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 2	Marchandises : J + 3
Zone tarifaire	**1**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 881,77 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Voir les particularités applicables aux envois à destination de l'Union européenne page 17. Dispositions générales page 17.

**Suivi de bout en bout pour cette destination.*

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels

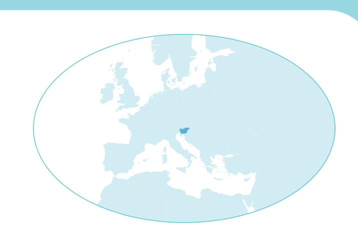


238

SLOVÉNIE

Capitale : Ljubljana

Code ISO : **SI**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 2	Marchandises : J + 3
Zone tarifaire	**1**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation*	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 4 000 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

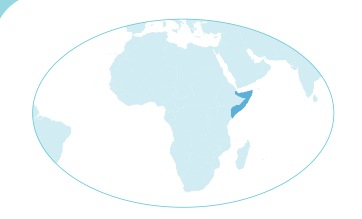
Principaux objets interdits : Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Voir les particularités applicables aux envois à destination de l'Union européenne page 17. Dispositions générales page 17.

**Suivi de bout en bout pour cette destination.*

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



SOMALIE

Capitale : Mogadishu

Code ISO : **SO**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International
Délais indicatifs	SERVICE NON OUVERT
Zone tarifaire	
Poids maxi	
Dimensions max L	
Dimensions max L+l+h	
Suivi	
OPTIONS	
Assurance optionnelle	SERVICE NON OUVERT
Recommandation	
Avis de Réception	
Contre Remboursement	
Valeur Déclarée	
Retrait/Rectification d'adresse	

Principaux objets interdits : Billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux, linges et vêtements usagés, spiritueux. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Il n'est pas nécessaire d'insérer des certificats d'origine, des permis d'importation ou d'autres documents, mais le destinataire doit pouvoir fournir de telles pièces sur demande de la douane ou de la Poste, faute de quoi l'objet sera retenu. **Nota :** objets admis conditionnellement à l'importation. Les demandes de renseignements et les sollicitations de permis, licences, etc. doivent être adressées : • Pour des raisons de police sanitaire, au Ministry of Health, Mogadishu. • Pour la protection des animaux et des plantes, au Ministry of Rural Development and Livestock, Mogadishu • Pour des raisons spéciales auxquelles l'importation des armes est soumise au Ministry of Interior, Mogadishu • Pour tous les autres cas, au Ministry of Industry and Commerce, Mogadishu. Dispositions générales page 17.

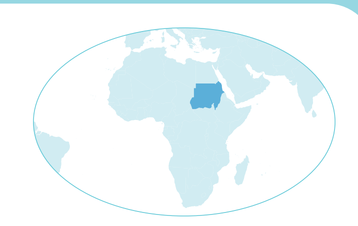
Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



SOUDAN

Capitale : Khartoum

Code ISO : **SD**



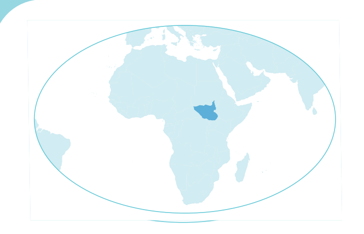
Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 7	Marchandises : J + 8
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Alcools, vins, billets de banque. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



SOUDAN DU SUD

Capitale : Juba

Code ISO : **SS**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 7	Marchandises : J + 8
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Alcools, vins, billets de banque. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



SRI LANKA

Capitale : Colombo

Code ISO : **LK**



Affranchissements en prioritaire

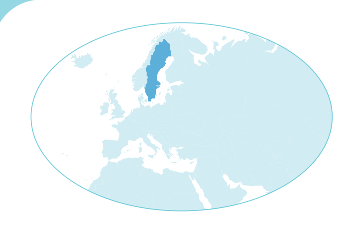
	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 5/6	Marchandises : J + 6/7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 11,62 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Cigarettes, huiles végétales, biscuits, sucre, toutes conserves, parfumerie, mouchoirs, bijoux, savons, crayons, stylos, gommes à effacer. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Colis-cadeaux : 1 - L'importation au Sri Lanka n'est pas réglementée en fonction d'objets nommément désignés, mais en fonction de leur valeur et de leur quantité. Toute personne est en droit de recevoir des cadeaux (à l'exception de saris, tissus de confection, textiles, fleurs et plantes à fleurs) à conditions que : • l'importation n'entraîne pas l'envoi de fonds à l'étranger • les marchandises soient importées de bonne foi pour usage personnel • les marchandises ne soient pas importées dans des quantités en usage dans le commerce et en vue de leur revente • l'importation n'entraîne pas d'infractions aux dispositions régissant l'importation et qu'elle ne soit pas considérée comme allant à l'encontre des intérêts du public. 2 - Les importations d'autres objets, y compris celles des objets énumérés ci-dessus (saris, tissus de confection, textiles, fleurs et plantes à fleurs), peuvent également être autorisées après étude de chaque cas et moyennant délivrance d'une licence d'importation. Dispositions générales page 17.

**Suivi de bout en bout pour cette destination.*
***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



SUÈDE

Capitale : Stockholm

Code ISO : **SE**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 2	Marchandises : J + 3
Zone tarifaire	**1**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation*	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 1 000 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Voir les particularités applicables aux envois à destination de l'Union européenne page 17. Dispositions générales page 17.

** Suivi de bout en bout pour cette destination.*

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

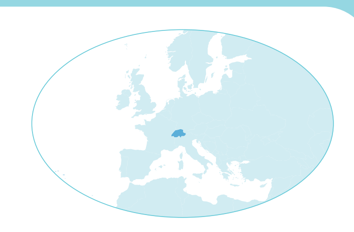
Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



SUISSE

Capitale : Berne

Code ISO : **CH**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 2	Marchandises : J + 3
Zone tarifaire	**1**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation*	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 1 000 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Produits agricoles, plantes, produits chimiques, produits à base animale sans permis d'importation. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Les montants de douane et de TVA ne sont pas perçus s'ils n'excèdent pas 5 CHF par déclaration. Seuils d'admission théorique en franchise : 100 CHF pour les cadeaux. Droits de douane et taxes : TVA taux réduit = 2,4 % et TVA taux normal = 8 %. Dispositions générales page 17.

**Suivi de bout en bout pour cette destination.*

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



SURINAM

Capitale : Paramaribo

Code ISO : **SR**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6	Marchandises : J + 7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 2 144 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Billets de banque, monnaies. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

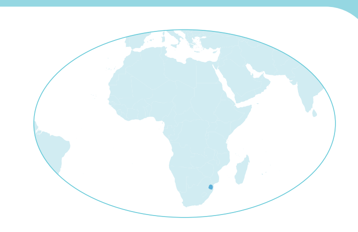
Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



SWAZILAND

Capitale : Mbabane

Code ISO : SZ



Affranchissements en prioritaire

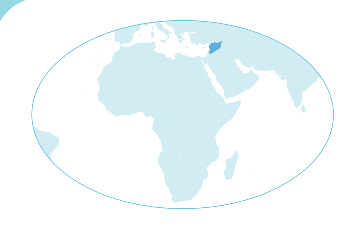
	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6	Marchandises : J + 7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 251 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



SYRIE

Capitale : Damas

Code ISO : **SY**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 5/7	Marchandises : J + 6/8
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 2 286 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Particularités : Dans le cas d'un envoi de marchandises et afin d'accélérer les opérations de dédouanement, il est vivement conseillé d'indiquer sur l'envoi le numéro de téléphone ou de fax du destinataire.

Principaux objets interdits : Billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux, bas de soie et de nylon, chaussures, savon, papier à cigarettes, tabac, vêtements en coton, vêtements militaires et vêtements usagés. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Seuils d'admission théorique en franchise :
2 000 livres syriennes pour les cadeaux et les envois commerciaux,
500 livres syriennes pour les autres envois. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

TAAF
(Les Terres australes et antarctiques françaises)
(OM2)

Code ISO : **TF**

Offres préaffranchies - gamme rapide

	Prêt-à-Poster nationaux	
	PAP Lettre verte	PAP Lettre prioritaire
Délais indicatifs	J + 5 à J + 7	J + 4
Format/Poids maxi	jusqu'à 3 kg*	jusqu'à 500 g*
Suivi		
OPTIONS		
Indemnisation Ad Valorem	Non	Non
Recommandation	Non	Non
Avis de réception	Non	Non
Retrait/Rectification de l'adresse	Non	Non

Affranchissement - gamme rapide

	Lettre verte	Lettre prioritaire	Lettre recommandée	Valeur déclarée
Délais indicatifs	J + 5 à J + 7	J + 4	J + 5 à J + 7	J + 3 à J + 5
Poids maxi	Jusqu'à 3 kg*	Jusqu'à 3 kg*	Jusqu'à 3 kg*	Jusqu'à 5 kg
Dimensions max L	Voir page 9	Voir page 9	60 cm	100 cm
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	Voir page 37		Voir page 37
Suivi	Non	Non	Oui	Oui
OPTIONS				
Recommandation	Non	Non	Oui	Non
Avis de réception	Non	Non	Oui	Oui
Contre-remboursement	Non	Non	Non	Non
Emballage à affranchir	Oui	Oui	Oui	Oui
Retrait/Rectification de l'adresse	Non	Non	Non	Non

Affranchissement - gamme économique

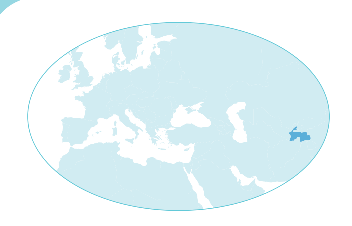
	Ecopli
Délais indicatifs	J + 7
Poids maxi	250 g
Dimensions max L	Voir page 11
Dimensions max L+l+h	Voir page 11
OPTIONS	
Recommandation	Non
Avis de réception	Non
Emballage à affranchir	Non
Retrait/Rectification de l'adresse	Non

Principaux objets interdits : Voir conditions générales de ventes des produits.

Disposition spéciales : Dispositions générales page 17.

** Ajout du complément d'affranchissement aérien pour les envois de plus de 20 g*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



TADJIKISTAN

Capitale : Douchanbe

Code ISO : **TJ**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 7	Marchandises : J + 8
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 1 000 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Non communiqués. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Non communiquées. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



250

TAÏWAN

Capitale : Taï-Peï

Code ISO : **TW**



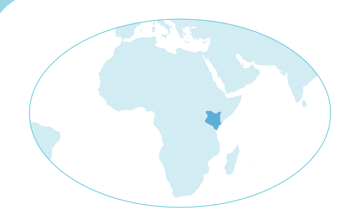
	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 5/6	Marchandises : J + 6/7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi*	Oui, du dépôt à la livraison	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 1 000 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Sauf insérés dans des envois en valeur déclarée et n'excédant pas 25 USD : billets de banque, pièces de monnaie, métaux précieux, bijoux.
Sucre, thé, vins, cigares, cigarettes, briquets chargés, cartouches de recharge. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Les colis contenant divers menus cadeaux de valeur insignifiante, dont le prix total n'excède pas 600 Taiwan dollars, soit 15 USD (valeur douanière), peuvent être importés en franchise. Dispositions générales page 17.

**Suivi de bout en bout pour cette destination.*
***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



TANZANIE

Capitale : Dodoma

Code ISO : **TZ**

Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 5/8	Marchandises : J + 6/9
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 300 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Non	

Principaux objets interdits :

Sauf en valeur déclarée : billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux.
Spiritueux, billets de loterie. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales :

Il n'est pas nécessaire d'insérer des factures ordinaires ou consulaires, etc. dans les envois postaux adressés à des particuliers. L'importation par la Poste de toute marchandise en vue de sa revente par des commerçants est interdite, sauf permis délivré par : The Imports controller - Bank of Tanzania - PO Box 2939 - DAR ES-SALAAM, Tanzania Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels

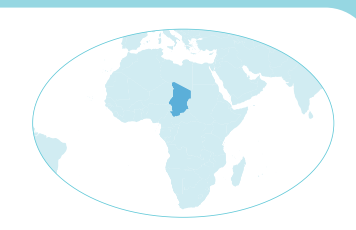
***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*



TCHAD

Capitale : N'Djamena

Code ISO : **TD**



Affranchissements en prioritaire

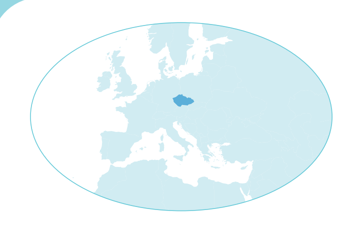
	Courrier International		
Délais indicatifs	N'Djamena Reste du pays	Documents : J + 4/5 J + 10	Marchandises : J + 5/6 J + 11
Zone tarifaire	**2**		
Poids maxi	2 kg		
Dimensions max L	Voir page 37		
Dimensions max L+l+h	Voir page 37		
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine		
	OPTIONS		
Indemnisation Ad Valorem	Non		
Recommandation	Oui		
Avis de Réception	Oui		
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 750 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui		

Principaux objets interdits : Produits anticonceptionnels. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



TCHÈQUE (RÉPUBLIQUE)

Capitale : Prague

Code ISO : **CZ**

Affranchissements en prioritaire

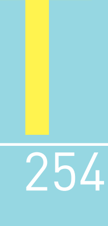
	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 2	Marchandises : J + 3
Zone tarifaire	**1**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 4 000 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Voir les particularités applicables aux envois à destination de l'Union européenne page 17. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

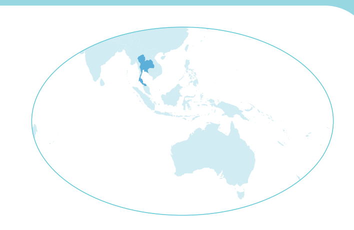
Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



THAÏLANDE

Capitale : Bangkok

Code ISO : **TH**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 8	Marchandises : J + 9
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation*	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 1 000 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Sauf en valeur déclarée : billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Les envois dont la valeur est inférieure à 500 Baths sont exonérés de droits de douane. Dispositions générales page 17.

** Suivi de bout en bout pour cette destination.*
***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



TIMOR ORIENTAL

Capitale : Dili

Code ISO : **TO**

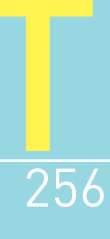
Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6/8	Marchandises : J + 7/9
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Pour les objets expédiés dans un but commercial, l'expéditeur doit mentionner le numéro et la date du permis d'importation de devises. Dispositions générales page 17.

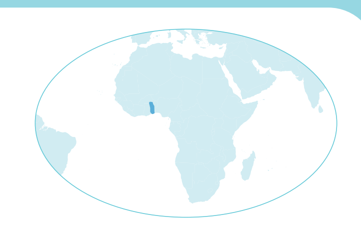
Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



TOGO

Capitale : Lomé

Code ISO : TG



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International		
Délais indicatifs	N'Djamena Reste du pays	Documents : J + 4/5 J + 6/7	Marchandises : J + 5/6 J + 7/8
Zone tarifaire	**2**		
Poids maxi	3 kg		
Dimensions max L	Voir page 37		
Dimensions max L+l+h	Voir page 37		
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine		
	OPTIONS		
Indemnisation Ad Valorem	Non		
Recommandation	Oui		
Avis de Réception	Oui		
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 1 372 DTS**		
Retrait/Rectification d'adresse	Oui		

Principaux objets interdits : Alambics, billets de loterie, monnaies, saccharine.
Nota : les envois contenant des billets de banque ne sont acceptés qu'en valeur déclarée. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



TONGA

Capitale : Nukualofa

Code ISO : **TO**

Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6	Marchandises : J + 7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Spiritueux. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



TRINITÉ-ET-TOBAGO

Capitale : Port of Spain

Code ISO : **TT**



Affranchissements en prioritaire

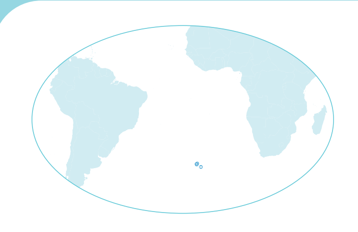
	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6	Marchandises : J + 7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 48 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Couteaux à cran d'arrêt, café brut, miel. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



TRISTAN DA CUNHA

Capitale : Edinburgh

Code ISO : **TA**

Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6	Marchandises : J + 7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Non	

Principaux objets interdits : Animaux vivants, certaines plantes. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels

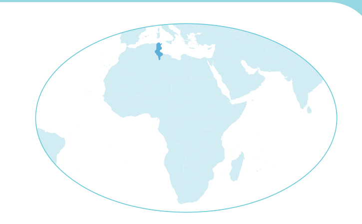


260

TUNISIE

Capitale : Tunis

Code ISO : **TN**



Affranchissements en prioritaire

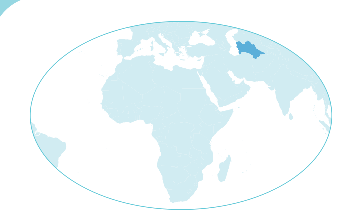
	Courrier International		
Délais indicatifs	Tunis Reste du pays	Documents : J + 3/4 J + 6	Marchandises : J + 4/5 J + 7
Zone tarifaire	**2**		
Poids maxi	2 kg		
Dimensions max L	Voir page 37		
Dimensions max L+l+h	Voir page 37		
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine		
	OPTIONS		
Indemnisation Ad Valorem	Non		
Recommandation	Oui		
Avis de Réception	Oui		
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 2 500 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui		

Principaux objets interdits : Boissons alcoolisées (sauf autorisation spéciale du Ministère des Finances tunisien), produits anticonceptionnels, cartes à jouer, craies, crayons, biberons. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



TURKMÉNISTAN

Capitale : Ashgabat

Code ISO : **TM**

Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 5/7	Marchandises : J + 6/8
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 500 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Argent, pièces de monnaie, billets de banque, chèques et autres objets de valeur. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Non communiquées. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

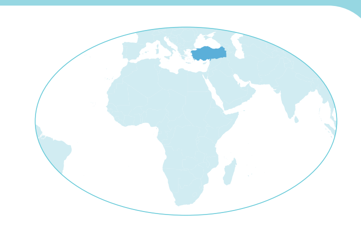
Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels

TURQUIE

Capitale : Ankara

Code ISO : **TR**

T



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 5	Marchandises : J + 6
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation*	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 653 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Produits cosmétiques, compléments alimentaires pour sportifs, produits de la pêche, produits d'origine animale en conserve, salaisons de bœuf et saucisses, fruits et légumes comestibles frais ou secs, tout produit d'origine végétale, produits interdits par l'Islam. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Les marchandises expédiées par la poste dont le coût n'excède pas 75 € sont exonérées de droits de douane. Les envois contenant des marchandises dangereuses qui ne pourront pas être renvoyés à leurs expéditeurs par voie de surface, seront détruits ou considérés comme abandonnés. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



TUVALU (ILES)

Capitale : Fongafale

Code ISO : **TV**

Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6	Marchandises : J + 7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 100 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Billets de banque, monnaies, lingots, teintures. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

**DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels

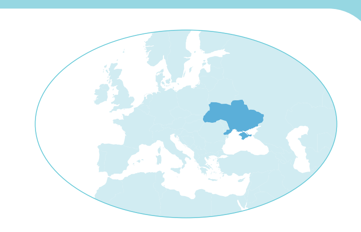


264

UKRAINE

Capitale : Kiev

Code ISO : **UK**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 5	Marchandises : J + 6
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 4 000 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Les appareils de communication, les produits pharmaceutiques, les produits alimentaires, vêtements et chaussures usagés, les tabacs et alcools doivent être accompagnés d'un certificat - licence - permis d'importation. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Seuils d'admission théorique en franchise : franchise totale pour les cadeaux et les envois sans valeur commerciale. 100 USD pour les envois commerciaux. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



URUGUAY

Capitale : Montevideo

Code ISO : **UY**

Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6	Marchandises : J + 7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Non	

Principaux objets interdits : Sauf avec certificat de désinfection : vêtements usagés.
Billets de loterie, piles, batteries, perles et métaux précieux.
Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



VANUATU

Capitale : Port Vila

Code ISO : **VU**



Affranchissements en prioritaire

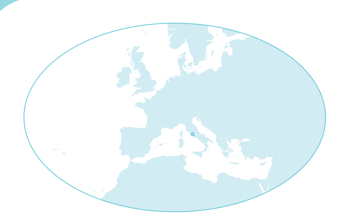
	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6	Marchandises : J + 7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation*	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Non communiqués. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

** Suivi de bout en bout pour cette destination.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



VATICAN

Capitale : Saint-Pierre de Rome

Code ISO : **VA**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 3	Marchandises : J + 4
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation*	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 1 633 DTS**
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Plantes et produits végétaux. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

** Suivi de bout en bout pour cette destination.*
***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



268

VENEZUELA

Capitale : Caracas

Code ISO : **VE**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6/8	Marchandises : J + 7/9
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Fruits, café, sel, billets de loterie, papier à cigarettes, perles, timbres-poste. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



VIERGES BRITANNIQUES (ILES)

Capitale : Charlotte Amalie

Code ISO : **VG**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 6	Marchandises : J + 7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 345 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Non communiqués. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

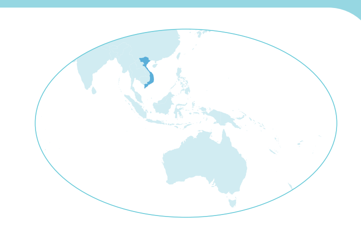
Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



VIÊT NAM

Capitale : Hanoï

Code ISO : VN



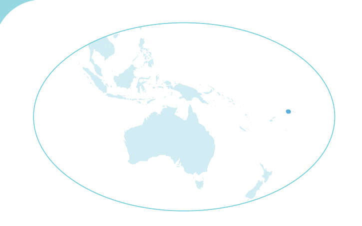
Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 12	Marchandises : J + 13
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Non	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Graines, fruits, miel, objets précieux, appareils radio, tabac, effets usagés, boîtes de conserve. Billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, bijoux et autres objets précieux, médicaments. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : En ce qui concerne les objets expédiés dans un but commercial, une facture sur laquelle le numéro du contrat d'importation est indiqué doit être annexée à la liasse d'expédition.
Certificats d'origine, permis d'importation, etc. : les permis d'importation concernant les marchandises envoyées dans un but commercial et celles qui dépassent le cadre des cadeaux dans le sens des dispositions d'importation pour les envois-cadeaux doivent être présentés par le destinataire.
Prescriptions douanières et autres : si le destinataire n'est pas à même de présenter à la douane, dans un délai nécessaire, le permis d'importation dans le cas où celui-ci est exigé, l'envoi est renvoyé à l'origine.
Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



WALLIS et FUTUNA
(OM2)

Code ISO : **WF**

W

Offres préaffranchies - gamme rapide

	Prêt-à-Poster nationaux	
	PAP Lettre verte	PAP Lettre prioritaire
Délais indicatifs	J + 5 à J + 7	J + 4
Format/Poids maxi	jusqu'à 3 kg*	jusqu'à 500 g*
Suivi		
OPTIONS		
Indemnisation Ad Valorem	Non	Non
Recommandation	Non	Non
Avis de réception	Non	Non
Retrait/Rectification de l'adresse	Non	Non

Affranchissement - gamme rapide

	Lettre verte	Lettre prioritaire	Lettre recommandée	Valeur déclarée
Délais indicatifs	J + 5 à J + 7	J + 4	J + 5 à J + 7	J + 3 à J + 5
Poids maxi	Jusqu'à 3 kg*	Jusqu'à 3 kg*	Jusqu'à 3 kg*	Jusqu'à 5 kg
Dimensions max L	Voir page 9	Voir page 9	60 cm	100 cm
Dimensions max L+l+h	Voir page 46	Voir page 37		Voir page 46
Suivi	Non	Non	Oui	Oui
OPTIONS				
Recommandation	Non	Non	Oui	Non
Avis de réception	Non	Non	Oui	Non
Contre-remboursement	Non	Non	Non	Non
Emballage à affranchir	Oui	Oui	Oui	Oui
Retrait/Rectification de l'adresse	Non	Non	Non	Non

Affranchissement - gamme économique

	Ecopli
Délais indicatifs	J + 7
Poids maxi	250 g
Dimensions max L	Voir page 11
Dimensions max L+l+h	Voir page 11
OPTIONS	
Recommandation	Non
Avis de réception	Non
Emballage à affranchir	Oui, 1 à 7 kg selon formats
Retrait/Rectification de l'adresse	Non

Principaux objets interdits : Voir conditions générales de ventes des produits.

Disposition spéciales : Dispositions générales page 17.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels

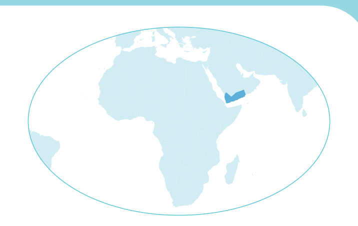
* *Ajout du complément d'affranchissement aérien pour les envois de plus de 20 g*



YÉMEN

Capitale : Sanaa

Code ISO : **YE**



Affranchissements en prioritaire

Aucun envoi ne peut actuellement être envoyée à destination du Yémen qui a instauré un embargo aérien, maritime et terrestre. Cet embargo empêche toute entrée et sortie d'envois sur le territoire.

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 7/8	Marchandises : J + 8/9
Zone tarifaire	2	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	[illegible]	
Dimensions max L+l+h	[illegible]	
Suivi	[illegible]	

Ind[illegible]	Non	
[illegible]	Oui	
[illegible]	Oui	
[illegible] max)	[illegible]	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 3 267 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Métaux précieux, disques, monnaies, boissons alcoolisées, viande de porc. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Conformément aux directives du Ministère des Finances et des services douaniers de la République du Yémen, tous les colis commerciaux à destination du Yémen (c'est-à-dire les colis ayant une valeur supérieure à 20 000 rials, soit l'équivalent de 2 000 USD, et qui sont adressés par un même expéditeur à un même destinataire) doivent être accompagnés d'un permis d'importation fourni par le Ministère de l'Économie, de l'Approvisionnement et du Commerce à Sanaa. Au cas où ce dernier ferait défaut, les colis en question seraient retournés à leur origine, aux frais du pays d'origine. L'administration du Yémen n'assumera aucune responsabilité dans ce cas. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels



ZAMBIE

Capitale : Lusaka

Code ISO : **ZM**

Affranchissements en prioritaire

	Courrier International		
Délais indicatifs	Lusaka Reste du pays	Documents : J + 5 J + 6/8	Marchandises : J + 6 J + 7/9
Zone tarifaire	**2**		
Poids maxi	2 kg		
Dimensions max L	Voir page 37		
Dimensions max L+l+h	Voir page 37		
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine		
	OPTIONS		
Indemnisation Ad Valorem	Non		
Recommandation	Oui		
Avis de Réception	Oui		
Valeur Déclarée	Non	Oui, montant maxi : 30 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui		

Principaux objets interdits : Billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux, spiritueux, aphrodisiaques, tabac, cigarettes, cartes à jouer. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels

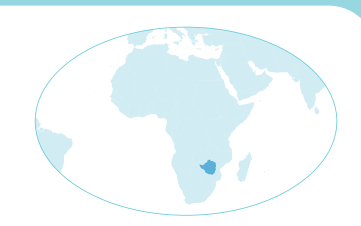


274

ZIMBABWE

Capitale : Harare

Code ISO : **LK**



Affranchissements en prioritaire

	Courrier International	
Délais indicatifs	Documents : J + 5/6	Marchandises : J + 5/7
Zone tarifaire	**2**	
Poids maxi	2 kg	
Dimensions max L	Voir page 37	
Dimensions max L+l+h	Voir page 37	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
	OPTIONS	
Indemnisation Ad Valorem	Non	
Recommandation	Oui	
Avis de Réception	Oui	
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 483 DTS**	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	

Principaux objets interdits : Spiritueux, miel, billets de loterie, pièces de monnaie, billets de banque, devises et autres objets de valeur. Dispositions générales pages 38 et 39.

Dispositions spéciales : Aucune. Dispositions générales page 17.

***DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.*

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels

V. LES CONTACTS

① Contacts utiles

Informations commerciales

→ Joindre un conseiller commercial La Poste pour les entreprises



→ La Poste

Offre courrier international site Internet* :
www.laposte.fr

→ La Poste - offre colis Outre-Mer et International

www.laposte.fr
Rubrique courrier et colis > Produits et services > Affranchir/Envoyer

Informations sur l'International

→ Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

Site Internet* :
www.international.ccip.fr

→ Ubifrance

Agence française pour le développement international des entreprises

Site Internet* :
www.ubifrance.fr

→ Le site Internet des marchés extérieurs

Informations pays, approche du marché, informations sectorielles, missions économiques, implantations, politique extérieure, actualités.

Site Internet* :
www.missioneco.org

→ Gouvernement du Commerce Extérieur

Conseil et aide pour exporter

Site Internet* :
www.exporter.gouv.fr/exporter

* Consultation gratuite hors coût de connexion en fonction de l'opérateur choisi.

→ Service des Titres du Commerce Extérieur : SE.TI.C.E.

Licences d'exportation sur les biens double usage et base déclarative des capitaux

Tél. : 01 55 07 46 69
(prix d'un appel local)

Adresse E-mail :
dg-setice@douane.finances.gouv.fr

Informations douanières

→ Direction Générale des Douanes

Service des renseignements :
N° Azur 0 811 20 44 44 (coût d'un appel local depuis un poste fixe)
du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

Site Internet* :
www.douane.gouv.fr

Autres informations

→ Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé

Tél.: 01 55 87 30 00
(prix d'un appel local)

Site Internet* :
http://agmed.sante.gouv.fr/

→ Service National de l'Adresse (SNA)

Pour libeller correctement les adresses à l'international

Site Internet* :
www.laposte.fr/sna

→ Annuaires des ambassades et consulats

Site Internet* :
www.expatries.diplomatie.gouv.fr

→ Union Postale Universelle (UPU)

Site Internet* :
www.upu.int

* Consultation gratuite hors coût de connexion en fonction de l'opérateur choisi.

3634 la ligne BUSINESS

0,34€ TTC/min. à partir d'un poste fixe







LA POSTE
SOLUTIONSBUSINESS